

Le journal des Marchés Publics

Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE	03	INFRASTRUCTURE	06	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	02
EDUCATION	12	SOCIAL	04	TRANSPORT	02
ADMINISTRATION	35	ECONOMIE	03	RURAL	01

N° 2859

26 Juillet 2023

26 July 2023

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm
Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS
1	Reference N°2021/214 /ARMP/DAF/SDAC/CSM.ftg/2021 Lire Titre/objet AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY DECISION N°2021/214 /ARMP/DAF/SDAC/CSM.FTG/2021 DU 23 AVRIL 2021 . PORTANT ATTRIBUTION DE LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/ARMP/CIPM/2021 DU 22/03/2021 RELATIVE A LA SOUSCRIPTION D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ARMP. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
2	Reference ADDITIF N°1 A/S 006/DC/CUD/CIPM/2023 Lire Titre/objet ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CUD/CIPM/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA CUD Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
3	Reference N° 00111 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire Titre/objet DECISION N° 00111 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00028/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'AQUACULTURE AUX EXPLOITATIONS AQUACOLE POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION EN PROCÉDURE D'URGENCE. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
4	Reference 010/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2023 Lire Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'AVIS A CONSULTATION N° 004/DC/CMBMO/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023 Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
5	Reference 01ADM/FR/2023 Lire Titre/objet RÉLATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CIPM/FR/2023 DU 30/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ANALYSE DES CAUTIONS D'AVANCE DE DÉMARRAGE ET RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER DEPUIS SA CRÉATION (EN PROCÉDURE D'URGENCE)« EN PROCÉDURE D'URGENCE »DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ, L'ADMINISTRATEUR DU FONDS ROUTIER INFORME LES DIFFÉRENTS SOUMISSIONNAIRES QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIIT : Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	ADDITIF N°03/MEADEN/DAF/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MEADEN/CIPM/2023 ET L'ADDITIF N°01 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BUREAUX A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCEE EN PU
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

7

Reference	020 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°020 DECLARANT INFRUCTUEUSE DE LA DEMANDE DE COTATIONS N°001/MINEPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM DU 31 MAI 2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DES SERVICES DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	019/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 019/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 25 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°019 DU 16 MAI 2023 RELATIF À LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ORGANISATION DES AGRITECHS CHALLENGE ET FOIRES B2B EN VUE DE SELECTIONNER DES AGRITECHS OFFRANT LES MEILLEURES SOLUTIONS NUMERIQUES AGRICOLES DANS LE CADRE DU PATNUC NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

9

Reference	001/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 DU 26/05/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1, GROUPE 2 ET ANGLOPHONE DE MBANKOMO-VILLE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONOFINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

10

Reference	23-750/D/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/eas Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02645-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 29 MAI 2023 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES LABORATOIRES TIC DES UNIVERSITES/GRANDES ECOLES, EXERCICE 2023.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

11

Reference	ADDITIF N° 01 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 030/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [001/AONO010/CAY5/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N°001/AONO010/CAY5/CIPM/2023 DU 25/06/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

13

Reference [ADDITIF N° 01 A/S 028/AONR/CUD/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 028/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

14

Reference [018/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

15

Reference [N° 00041/C/MINEPIA/SG/DAG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 00041/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES RUCHES EN PROCÉDURE D'URGENCE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

16

Reference [07/C/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/eas](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE N°02645-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 29 MAI 2023 POUR L'ACCOMPAGNEMENT DES LABORATOIRES TIC DES UNIVERSITES/GRANDES ECOLES, EXERCICE 2023.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

17

Reference [012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX NATIONALE N° 04/DPN/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE TROIS (03) DRONES DANS LES PARCS NATIONAUX DE WAZA, DE LA BENOUE ET DE KIMBI-FUNGOM, POUR LA SURVEILLANCE DES ECOSYSTEMES ET DES RESSOURCES NATURELLES, POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ».

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

18

Reference [018 bis/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°018 BIS/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 25 JUILLET 2023PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°018 DU 11 MAI 2023 RELATIF À LA SELECTION DE SEPT (07) CONSULTANT.E. S EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES IFP DANS LE CADRE DE LA MISE ŒUVRE DU MECANISME DE SUBVENTIONS DU PATNUC POUR LES ZONES ANGLOPHONES NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

19

Reference [05/DM/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 07 AVRIL 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N° 05/DM/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 07 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE CERTAINS PROJETS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

20

Reference [N° 00112 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION N° 00112 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT1.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

21

Reference [008/D/C0B/ CIPM/ 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION D'ATTRIBUTION N°008/D/C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUA ENTRE ZOATOUPSI ET ELIG NGOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

22

Reference [./D/C-AKGA/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAKGA/CIPM/2023 DU 15/06/2023DE LA COMMANDE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES, DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference	011/D/C-MBMO/SG/SEF/CIPM/S/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'AVIS A CONSULTATION N° 004/DC/CMBMO/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

24

Reference	ADDITIF N° 02 Lire
Titre/objet	ADDITIF N° 02 DU 19/07/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CAY7/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023POUR LES TRAVAUX DE VIABILISATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NKOLNKOUMOU
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

25

Reference	001/AONO007/CAY5/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001/AONO007/CAY5/CIPM/2023 DU 25/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOSDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

26

Reference	001/AONO010/CAY5/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°001/AONO010/CAY5/CIPM/2023 DU 19/07/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE)DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

27

Reference	013/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 013/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UNE MARE D'EAU EQUIPEE D'UN FORAGE A MOTRICE SOLAIRE DANS LE PARC DE WAZA POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ».
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

28

Reference [00097/E/2/C/MINH DU](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 00097/E/2/C/MINH DU DU 20 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00093/AONO/MINH DU/CIPM /2023 DU 07 JUIN 2023, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES EN TERRE ET / OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA, LOT 3: VILLE DE GAROUA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

29

Reference [N° 00044 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 00044 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE.LOT1.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

30

Reference [008/C/C0B/ CIPM/ 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N°008/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUA ENTRE ZOATOUPSI ET ELIG NGOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

31

Reference [N° 011/C/C-MORA/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 011/C/C-MORA/SG/2023 DU 17/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION CONSULTATION N°007/AC/C-MORA/CIPM-AI/2023 DU 22/02/2023 EN PROCEDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT LETTRE D'AUTORISATION N°00580-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA5 DU 02 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LE BASSIN DE PRODUCTION DE BLALAMPA, COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT ; BIP/MINADER. EXERCICE 2023

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [N° 016/C/C-MORA/SG/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE N° 016/C/C-MORA/SG/2023 DU 20/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DEL'AVIS DE CONSULTATION N° 026/AC/C.MORA/CIPM-TR/2023 DU 03/03/2023 SUIVANT LETTRE D'AUTORISATION DE GRE AGRE N° 00585-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ DU 03 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON (CANALISATION ET RECHARGEMENT): CARREFOUR SULTANAT - DALOT DADJIMBA (100M), COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL, EXERCICE 2023

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

33	Reference	N° 12/C/C-MORA/SG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 12/C/C-MORA/SG/2023 DU 20/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/C-MORA/CIPM-TBEC/2023 DU 22/02/2023 EN PROCEDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT LETTRE D'AUTORISATION N°00632-23/L/MINMAP/SG/DGMI/CEA3 DU 07 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES EN 60 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX DE MAÎTRE AL'EP DOUME MIGAWA, COMMUNE DE MORA. DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2023
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

34	Reference	013/C/C-AKGA/SG/2023 Lire
	Titre/objet	DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKGA/CIPM/2023 DU 15/06/2023 DE LA COMMANDE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES, DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

35	Reference	006/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 16 Juillet 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 006/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 16 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « ROUTES »
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	01-09-2023

36	Reference	003/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE DU CACAO ET DU CAFE A L'ONCC FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2023
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-07-2023

37	Reference	003/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 003/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : ENERGIE ELECTRIQUE
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	28-08-2023

38	Reference	018/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°018/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 25 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°018 DU 11 MAI 2023 RELATIF A LA SELECTION DE SEPT (07) CONSULTANT.E.S EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES IFP DANS LE CADRE DE LA MISE ŒUVRE DU MECANISME DE SUBVENTIONS DU PATNUC POUR LES ZONES FRANCOPHONES NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

39

Reference [355/MINJUSTICE/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 355/MINJUSTICE/2023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006266/AONO/AC/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 05/06/2023 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE DU CENTRE.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

40

Reference [13/DM/C-BIB/ST/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°13 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/ AONO/C-BIBEMI/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE EN TROIS (03) PHASES DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE PADARME-TIHELE-VONRE-POUPOU-DJALOUMI-TIHELE (21.00 KM) Y COMPRIS CONSTRUCTION DES PONTS DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

41

Reference [00238/E/2/D/MINH DU](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 00238/E/2/D/MINH DU DU 20 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00093/AONO/MINH DU/CIPM /2023 DU 07 JUIN 2023, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES EN TERRE ET / OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE). LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA, LOT 3: VILLE DE GAROUA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

42

Reference [000239/E/2/D/MINH DU](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 000239/E/2/D/MINH DU DU 20 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHE PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00091/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023, POUR LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DE MBUNG EN PRELUDE AUX TRAVAUX DE RESTRUCTURATION / RENOVATION DE CERTAINS QUARTIERS DANS LA VILLE DE BAMBENDA, REGION DU NORD-OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

43

Reference [009/D/C0B/ CIPM/ 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION D'ATTRIBUTION N°009/D/C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON ROUTIER D'UN KM DANS LE QUARTIER MAESTRO BAR AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE NTSASS A MINDJOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

44

Reference	11/DM/C-BIB/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°11/C-BIB/ST/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/M-C-BIBEMI/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART SUR LE TRONÇON DE ROUTE VONRE - POUPOU - DJALOUMI DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

45

Reference	354/MINJUSTICE/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N° 354/MINJUSTICE/2023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006192/AONO/AC/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 14/04/2023 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE D'AUDIENGE DU PALAIS DE JUSTICE D'EKOUNOU.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

46

Reference	08/DM/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 09 MAI 2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 09 MAI 2023 PORTANT ATRIBUTION DE CERTAINS PROJETS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

47

Reference	009/C/CRA/SG/2023 DU 21 JUILLET 2023 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° 009/C/CRA/SG/2023 DU 21 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CR-AD/CIPM/2023 DU 12 JUIN 2023 RELATIVES AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SUIVANTS: CES BAGODO (COMMUNE DE DIR) (LOT1), LYCEE BILINGUE DE TIBATI (LOT2) ET CETIC DE MAYO BALEO (LOT3), REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT: BIP/CRA 2023 (IMPUTATION 220 140).
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

48

Reference	000125/DM/C-BIPINDI/SG/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 000125/DM/C-BIPINDI/SG/2023 PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION MUNICIPALE N°0035/DM/C-BPDI/SG/2023, RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/AONO/C-BPDI/SG/CIPM/2023 DU 18/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR TES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE BIPINDI, ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD. A
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

49

Reference	004/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 Lire
Titre/objet	CORRIGENDUM NO 004/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 FOR OPEN NATIONAL INVITATION 004/ONITT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 FOR THE IMPLIMENTING A SYSTEM FOR SECURING AND MANAGING ACCESS TO DRINING WATER IN SISIA NEIGHBOURHOODS OF BAMENDA CITY COUNCIL
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

50	Reference	ADDITIF N° 03 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°03 DU 19/07/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAY7/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE (CAF) A MINKOAMEYOS
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

51	Reference	ADDITIF N°01 A/S °027/AONR/CUD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6 HA A MBANGA BAKOKO
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

52	Reference	001/AONO008/CAY5/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°001/AONO008/CAY5/CIPM/2023 DU 25/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS IIDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

53	Reference	12/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA VILLE DE GASHIGA DANS LA COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

54	Reference	10/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONONGO,COMMUNE DE GASHIGA,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A

55	Reference	03/AONO/P-AKGA/CDPM-N/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/P-AKGA/CDPM-N/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE L'AMENAGEMENT ET DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

56	Reference	00098/E/2/C/MINH DU Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00098/E/2/C/MINH DU DU 20 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00091/AONO/MINH DU/CIPM /2023 DU 07 JUIN 2023, POUR LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DE MBUNG EN PRELUDE AUX TRAVAUX DE RESTRUCTURATION / RENOVATION DE CERTAINS QUARTIERS DANS LA VILLE DE BAMENDA, REGION DU NORD-OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023-2024.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

57	Reference	N° 00043/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00043/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00028/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'AQUACULTURE AUX EXPLOITATIONS AQUACOLE POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

58	Reference	N° 00045 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00045 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT2.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

59	Reference	N° 00042 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 00042 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00030/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES BACS HORS SOL EN PLASTIQUES DE 5M3 ET 2M3 POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

60	Reference	021/ONIT/CAD5/CIPM/2023 OF 24/07/2023 Lire
	Titre/objet	OPEN INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°021/ONTB/CAD5 /ITB /2023 OF 24/07/2023 FOR EARTH ROAD REHABILITATION WORKS BETWEEN NEPTUNE LOGPOM AND THE BIG FENDER KOTTO IN DOUALA V SUBDIVISION, WOURI. DIVISION
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-08-2023

#	RESUME DES CONSULTATIONS	
61	Reference	12/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AMENAGEMENT DU TRONCON DE ROUTE MAYO SAHEL MAYO DOUMSI SUR UNE LONGUEUR DE 3 KM DANS LA COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Travaux
	Date de cloture	N/A
62	Reference	009/C/C0B/ CIPM/ 2023 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°009/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON ROUTIER D'UN KM DANS LE QUARTIER MAESTRO BAR AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE NTSASS A MINDJOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A
63	Reference	008/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 008/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : ENERGIE ELECTRIQUE.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	30-08-2023
64	Reference	002/AONO/CAMAI-RO/CIPM/2023 DU 24/07/2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMAI-RO/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAI-RO).FINANCEMENT: BUDGET DE LA CAMAI-RO (EXERCICE 2023)
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	16-08-2023
65	Reference	001/AONO/CIPM/ATPAL/2023 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/ATPAL/2023 DU 24 JUIL 2023 RELATIF AU NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION TRANSITOIRE DU PORT AUTONOME DE LIMBE. FINANCEMENT : BUDGET ATPAL TACHE : 3206001
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	24-08-2023
66	Reference	01/AAMI/C-FE/SG/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AAMI/C-FE/SG/2023 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE FOKOUE EN PROCEDURE D'URGENCE
	Nature de prestation	Prestation Intellectuelle
	Date de cloture	14-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

67

Reference	019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	26-07-2023

68

Reference	012//ONIT/GOV-NW/RTB/2023 Lire
Titre/objet	OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 012/ONIT/GOV-NW/RTB/2023 OF 21 JULY 2023 FOR THE CONTINUATION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION FOR NORTH WEST
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	16-08-2023

69

Reference	07/AONO/ C-MBNA/SG/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/ C-MBNA/SG/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR ENANGANA – ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. POUR LE COMPTE DES ANNEES 2023 ET 2024.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	29-08-2023

70

Reference	017/AONO/HGD/CIPM/2023 du 24 juillet 2023 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 017/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	23-08-2023

71

Reference	006/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUIL 2023 Lire
Titre/objet	« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : MINTP - FONDS ROUTIER, PROGRAMME 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	22-08-2023

72

Reference	009/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP/2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 009/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES« AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : HYDRAULIQUE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-08-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

73

Reference [14/ONIT/ETC /ETCIB/PIB2023](#) [Lire](#)

Titre/objet N° 14/ONIT/ETC /ETCIB/PIB2023 OF 17/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A REINFORCED CONCRETE WHARF AND EMBANKMENT AT EKONDO TITI BEACH

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 09-08-2023

74

Reference [04bis/AONO/C-POLI/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/AONO/C-POLI/CIPM/2023 DU 20/07/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (AVEC BUREAU) À L'ECOLE PUBLIQUE DE NINGA (GBÉRÉ), DANS LA COMMUNE DE POLI, DEPARTEMENT DUFARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 18-08-2023

75

Reference [001/DC/REN/DMT/CIPM-ROUA-AI/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE CONSULTATION N° 001/AONO/REN/DMT/CIPM-ROUA-AI/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES A L'IAEB DE SOULEDE-ROUA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DEL'EXTRÊME-NORD.

Nature de prestation Fournitures

Date de cloture 04-08-2023

76

Reference [007/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 007/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « BÂTIMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 31-08-2023

77

Reference [001/DC/CAD5/CIPM/2023 OF 25/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet QUOTATION REQUEST NO.001/DC/CAD5/CIPM/2023 OF 25/07/2023 RELATING TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF A COMMUNICATION CENTER (WALKIE-TALKIE) FOR THE MUNICIPAL POLICE OF THE 5TH DISTRICT OF DOUALA. FINANCING: EQUITY, FINANCIAL YEAR 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-08-2023

78

Reference [001/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 001/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ROUTES »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 01-09-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

79	Reference	N° 00113 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 00113 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT2.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

80	Reference	010/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 010/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : TELECOMMUNICATIONS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-08-2023

81	Reference	015/AONO/CB/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/07/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CB/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/07/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE LAND CRUISER PKADO) POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BÉLÉL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE),FINANCEMENT : FEICOM ET FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE BÉLÉL EXERCICE : 2023
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	25-08-2023

82	Reference	018/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 018/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN ÉCHOGRAPHE DOPPLER COULEUR POUR LE SERVICE DE CARDIOLOGIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	25-08-2023

83	Reference	005/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°005/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D' ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES »DOMAINE D'INTERVENTION : TELECOMMUNICATIONS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	29-08-2023

84	Reference	003B/AONO/CR-AD/CIPM/2023 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03B/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINS DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EN TROIS LOTS. (PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-08-2023

RESUME DES CONSULTATIONS

85

Reference	004/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 004/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : HYDRAULIQUE
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	28-08-2023

86

Reference	N° 00110 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N° 00110 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00030/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES BACS HORS SOL EN PLASTIQUES DE 5M3 ET 2M3 POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

87

Reference	01/DP/F.31/SAEF Lire
Titre/objet	01/DP/F.31/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/7.31/S.AEF/CPDM/23 DU 19 JUIN 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE - PLANTATION DARMANIAC .. RELANT LOUH-SOODZAP-SOM30U, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST [EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

88

Reference	14/DM/C-BIBEMI/ST/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°14/DM/C-BIB/ST/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/M-C-BIB/CIPM/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN TROIS PHASES DU TROCON ROUTIER DE ROUTE PADARME-TIHELE-VONRE-POUPOU-DJALOUMI-TIHELE-Y COMPRIS CONSTRUCTION DES PONTS
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

89

Reference	015/2023/D/ASCNPD/DG/SIGAMP/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, RÉGION DE L'EST, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA À L'AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

90

Reference	002/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 002/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BATIMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	31-08-2023

91

Reference	12/DM/C-BIB/ST/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 12 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001(BIS)/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 06 /06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (5) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE ; REGION DU NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

92

Reference	007/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25 JUIL 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25 JUIL 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES ET DIDACTIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS : LYCEE TECHNIQUE DE TIBATI (LOTI) ET LYCEE TECHNIQUE DE MEIGANGA (LOT2)EN PROCEDURE D'URGENCEFINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-08-2023

93

Reference	15/DM/C-BIB/ST/2023 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°15 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001(BIS)/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 06 /06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (5) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE ; REGION DU NORD
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

94

Reference	N° 00109 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 Lire
Titre/objet	DECISION N° 00109 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES RUCHES EN PROCÉDURE D'URGENCE.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

95

Reference [014/ONIT/GOV/SG/RTB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 014 /ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF 21 AUGUST 2023 FOR THE CONSTRUCTION OF NSOIME BRIDGE OF 7ML ON THE ROAD WAILA-BERLEM NKUM ,BUI DIVISION NORTHWEST REGION H=4 W=7 L=7 BY EMERGENCY PROCEDURE BY EMERGENCY PROCEDURE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 16-08-2023

96

Reference [01/AONO/HYDRAC/CIPM/2023 DU 17/06/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/HYDRAC/CIPM/2023 DU 17/06/2023 5POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION ET LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE CERTIFICATION DU PERSONNEL EN CONTROLES NON DESTRUCTIFS AU SIEGE D'HYDRAC S.A. A DOUALA

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 21-08-2023

97

Reference [022/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 25/07/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°022/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 25/07/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION POUR LA PCA DE L'HOPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA. FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA - EXERCICE 2023

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 22-08-2023

98

Reference [005/AONO/C.BYGAM/SG/ SIGAMP/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25 JUIN 2023POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DES INTRANTS, PRODUITS PASTORAUX ET PISCICOLES DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, (REGION DE L'OUEST).

Nature de prestation Travaux

Date de cloture 22-08-2023

99

Reference [004/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYERE 2023/2024 FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE –EXERCICE 2023

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-08-2023

100

Reference [03/AAON/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL NO003/AAON/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2023 DU 14 JUILLET 2023

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 17-08-2023



RESUME DES CONSULTATIONS

101

Reference [ADDITIF N°02 A/S 012/AOIO/CUD/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°02 AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 012/AOIO/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 RELATIF A L'EVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

102

Reference [ADDITIF N° 01 A/S 027/AONR/CUD/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6HA A MBANGA BAKOKO

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

103

Reference [ADDITIF N°1 A/S 029 /AONO/CUD/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029 /AONO/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DANS LE LOCAL TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

104

Reference [013/ONIT/GOV/SG/RTB/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 013 /ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF 21 JULY 2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE OF SPAN 45ML AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTH-WEST REGION (PHASE 1) BY EMERGENCY PROCEDURE BY EMERGENCY PROCEDURE

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 16-08-2023

105

Reference [014/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023, RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INCENDIE DANS LE DEPOT TRADEX A YAOUNDE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 10-08-2023

106

Reference [001/AONO009/CAY5/CIPM/2023](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF N°001/AONO009/CAY5/CIPM/2023 DU 25/06/2023RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONGDANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

107

Reference	008/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS D'ATELIERS D'INDUSTRIE D'HABILLEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS: LYCEE TECHNIQUE DE BANYO (MAYO BANYO), LYCEE TECHNIQUE DE TIGNERE (FARO ET DEO) ET LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDERE (VINA), REGION DE L'ADAMAOUAFINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DE TADAMAQUA, EXERCICE 2023
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	23-08-2023

108

Reference	240/C/MEADEN/2023 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 PORTANT SUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN A GAROUA POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE
Nature de prestation	Travaux
Date de cloture	N/A

109

Reference	ADDITIF N°1 A/S 005/DC/CUD/CIPM/2023 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°005 /DC/CUD/CIPM /2023 RELATIFÀ L'ACQUISITION DE MATERIELS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'HYPER CONVERGENCE INFRASTRUCTURE (HCI) DE LA SALLE SERVEUR
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY
DECISION N°2021/214 /ARMP/DAF/SDAC/CSM.FTG/2021 DU 23 AVRIL 2021 . PORTANT ATTRIBUTION DE
LA DEMANDE DE COTATION N°009/DC/ARMP/CIPM/2021 DU 22/03/2021 RELATIVE A LA SOUSCRIPTION
D'UNE POLICE D'ASSURANCE EN VUE DE LA COUVERTURE DU PARC AUTOMOBILE DE L'ARMP.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics,**

Vu Le Décret n° 2001 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2012/076 du 08 Mars 2012 ;

Vu Le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu Le Décret n° 2012/496 du 31 Octobre 2012 portant nomination du Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu La Demande de Cotation n°009/DC/ARMP/CIPM/2021 du 22 Mars 2021 relative à la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'ARMP ;

Vu La Circulaire n°00000249/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;

Vu La proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence de Régulation des Marchés Publics en date du 14 Avril 2021 relevé par le procès-verbal de la séance.

DECIDE :

Article 1er – Est pour compter de la date de signature de la présente Décision, désigné attributaire de la Demande de Cotation N°009/DC/ARMP/CIPM/2021 du 22 Mars 2021 relative à la souscription d'une police d'assurance en vue de la couverture du parc automobile de l'ARMP :

ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC EN FCFA	DELAJ
AREA ASSURANCE BP : 15 584 Douala/Cameroun Tel : 233 43 81 97 / 233 43 81 94	Treize millions huit cent soixante-dix-sept mille quatre-vingt (13 877 080) Francs CFA.	Douze (12) mois

Article 2 _ La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera/.

YAOUNDE le 23 Avril 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°006/DC/CUD/CIPM/2023 RELATIF À LA FOURNITURE DE CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA CUD

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies marquées comme telles et une (01) version numérique, accompagnés du modèle de soumission signé, seront déposés contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-direction de la passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210 Rue PASTEUR (1.049), Immeuble SCI BONANJO 5ième étage, au plus tard le 27 Juillet 2023 à 12 h 00, heure locale et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : CONSULTATION N°006/DC/CUD/CIPM//2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.
	Lire plutot Les offres rédigées en français et/ou en anglais en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies marquées comme telles et une (01) version numérique, accompagnés du modèle de soumission signé, seront déposés contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine/ Sous-direction de la passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 210 Rue PASTEUR (1.049), Immeuble SCI BONANJO 5ième étage, au plus tard le 08 AOUT 2023 à 12 h 00, heure locale et devront porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : CONSULTATION N°006/DC/CUD/CIPM//2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIVE A LA FOURNITURE DES CONSOMMABLES POUR LA SANTE ET LA SECURITE AU TRAVAIL DU PERSONNEL DES TRAVAUX EN REGIE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 27 Juillet 2023 à 13 h 00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO. Seuls les soumissionnaires ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le 08 AOUT 2023 à 13 h 00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1er à BONANJO. Seuls les soumissionnaires ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00111 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00028/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'AQUACULTURE AUX EXPLOITATIONS AQUACOLE POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret no 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour un appel d'offres national ouvert n°00028/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 22 mai 2023, en vue de l'acquisition des équipements d'aquaculture aux exploitations aquacole pour la promotion de l'aquaculture familiale dans le cadre de l'import-substitution en procédure d'urgence.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets OYE & CO's, BP: 7746 Yaoundé Tél.: 651 494 933	Quatre-vingt-huit millions neuf cent cinquante-neuf mille trois cent huit (88 959 308)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Quatre-vingt-dix (90) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'AVIS A CONSULTATION N° 004/DC/CMBMO/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

*Vu l'Arrêté N° 000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUDA FOUDA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjointes ;*

Vu la Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise :

ü **Ets M.P INTER**

ü **B.P**

ü **Téléphone : 699 84 30 04**

est déclarée **adjudicataire** de la lettre commande relative à **la fourniture du Paquet Minimum** à la Mairie de Mbankomo, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre, objet de **la consultation** susmentionné, aux conditions ci-après :

v Montant de la Lettre Commande : **6 900 000** (Six Millions Neuf Cent Mille) **Francs FCFA** ;

v Délai d'exécution : **Dix (10) jours**.

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

MBANKOMO le 21 Juillet 2023

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 028/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physiques marqués comme tels, et une copie numérique devra parvenir, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le 01/08/2023 à 12 heures 00, et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/ AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023 POUR L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original, six (06) copies physiques marqués comme tels, et une copie numérique devra parvenir, à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le 10/08/2023 à 12 heures 00, et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°028/ AONO/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023 POUR L'AMENAGEMENT PAYSAGER SOMMAIRE DES SITES IDENTIFIES COMME DEPOT DE BUS DU PMUD EN VUE DE LEUR SECURISATION. A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 01/08/2023 à 13 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala ^{Zer} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 10/08/2023 à 13 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala ^{Zer} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

ADDITIF A LA DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MEADEN/CIPM/2023 ET L'ADDITIF N°01 RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BUREAUX A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN LANCEE EN PU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont l'original et six(06)copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Généralede la MEADEN au plus tard le 21/072023 à 09 heures précises sous enveloppe cachetee AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MEADEN/CIPM/2023 DU RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BUREAUX A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN A GAROUA en procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07)exemplaires dont l'original et six(06)copies marquées comme tels devra parvenir à la Direction Généralede la MEADEN au plus tard le 03/08/2023 à 10 heures précises sous enveloppe cachetee AVIS DE CONSULTATION POUR DEMANDE DE COTATION N°01/DC/MEADEN/CIPM/2023 DU RELATIVE AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BUREAUX A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN A GAROUA en procédure d'urgence A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

GAROUA le 20 Juillet 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

ABDOULAYE SERNO

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

**COMMUNIQUE N°020 DECLARANT INFRUCTUEUSE DE LA DEMANDE DE COTATIONS
N°001/MINEPOSTEL//PATNUC/CSPM/SPM DU 31 MAI 2023 RELATIVE À LA FOURNITURE DES SERVICES
DE GARDIENNAGE DES LOCAUX DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA
TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) communique :

La Demande de Cotations n°001/MINEPOSTEL/PATNUC/CSPM/SPM du 31 mai 2023 à relative à la fourniture des services de gardiennage des locaux de l'Unité de Gestion du Projet d'Accélération de la Transformation Numérique au Cameroun (PATNUC) publiée le 31 mai 2023 et d'un additif du 20 juin 2023 dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) est déclarée infructueuse.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N° 019/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 25 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N°019 DU 16 MAI 2023 RELATIF À LA SELECTION D'UN CONSULTANT POUR L'ORGANISATION DES AGRITECHS CHALLENGE ET FOIRES B2B EN VUE DE SELECTIONNER DES AGRITECHS OFFRANT LES MEILLEURES SOLUTIONS NUMERIQUES AGRICOLES DANS LE CADRE DU PATNUC NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique : conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020. Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentent comme suit :

NOM DES CONSULTANTS	NATIONALITE	RANG	ADRESSE
INTER 'ACTIVE	Camerounaise	1 ^{er}	B.P : 16257 Yaoundé Tél. : (237) 242 676 285 Web : www.interactiveconsulting.com Email. : contact@interactiveconsulting.com / interactiveconsulting@yahoo.fr
AMC Emst & YOUNG	Tunisienne	2ieme	AMC EMST & Young, Boulevard de la Terre, Central Urbain Nord, 1003 Tunis, Tunisie Tél. : 70749111 Email : ridha.meftah@tn.ey.com

NB : La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « Sélection Fondée sur les Qualifications des Consultants » (SQC) telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié. Cette méthode stipule que « le consultant classé premier sur la liste restreinte est invité par le Maître d'Ouvrage à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations. (Confère page 51, point 7.11 du Nouveau Règlement).

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE DE MBANKOMO

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/CMBMO/SEF/CIPM/2023 DU 26/05/2023, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLÔTURE A L'ECOLE PUBLIQUE GROUPE 1, GROUPE 2 ET ANGLOPHONE DE MBANKOMO-VILLE, ARRONDISSEMENT DE MBANKOMO, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONOFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, AUTORITE CONTRACTANTE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

*Vu l'Arrêté N° 000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUDA FOUDA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;*

Vu la Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise :

- **EYA & COMPAGNIE SARL ;**

- B.P 4028 Yaoundé ;

- Téléphone : **677 49 85 13**

est déclarée **adjudicataire** de la lettre commande relative aux travaux de **construction d'une clôture à l'Ecole Publique Groupe 1, Groupe 2 et Anglophone de Mbankomo-ville**, dans la Commune de Mbankomo, objet de l'Appel d'Offres National ouvert susmentionné, aux conditions ci-après :

▮ Montant de la Lettre Commande : **26 350 219** (*Vingt-Six Millions Trois Cent Cinquante Mille Deux Cent Dix-Neuf*) **Francs FCFA ;**

▮ Délai d'exécution **Trois (03) Mois.**

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera/.

MBANKOMO le 21 Juillet 2023

Le MAIRE

FOUDA FOUDA Junior Pierre

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA PRESTATION RELATIVE AU DOSSIER DE CONSULTATION
N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE
N°02645-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 29 MAI 2023 POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DES LABORATOIRES TIC DES UNIVERSITES/GRANDES ECOLES, EXERCICE
2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Établissements Publics ;

Vu la Loi N°2018/011 du 11 Juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la gestion des Finances Publiques au Cameroun ;

Vu la Loi N°2018/012 du 11juillet 2018 portant régime financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N°2022/020 du 27 Décembre 2022 portant Loi des Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023 ;

Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics et ses modificatifs subséquents ;

Vu le Décret N°2006/026 du 24 janvier 2006 portant Nomination du Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu La Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics, modifié et complété par le Décret N°2013/271 du 05 août 2013 ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2019/150 du 22 mars 2019 portant organisation et fonctionnement de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication ;

Vu L'Arrêté N°00000010/MINFI du 20 janvier 2020 portant Nomination d'un Agent Comptable auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) ;

Vu l'Arrêté N°00000008/MINFI du 30 mars 2022 portant Nomination des Responsables dans les Services déconcentrés du Ministère des Finances (Contrôleur Financier Spécialisé auprès de l'ANTIC) ;

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 05 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire n°00000006/C/MINFI/DU 30 Décembre 2022 Portant Instruction relative à la Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;

Vu La Décision N°00000571/CAB/MINMAP du 11 août 2021 portant Nomination du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de l'ANTIC ;

Vu La Décision N°23-471/ANTIC/DG/IS/DAG/SDCPR/SMAR du 16 mai 2023 portant constatation de la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (CIPM/ANTIC) ;

Vu La Décision N° 23-566/ANTIC/DG/DAG/SDCPR/SMAR/eas du 14 juin 2023 portant création d'un Comité charge d'examiner les Offres des soumissionnaires du Dossier de Consultation n°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 07 juin 2023 suivant autorisation de Gré à Gré N°02645-

Vu La Résolution N°1 du 21 juin 2023 portant adoption du Collectif budgétaire de l'ANTIC, exercice 2023 ;

Vu le Dossierde Consultation N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 du 07 juin 2023 suivant Autorisation de Gré à Gré N°02645-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM du 29 mai 2023 pour l'Accompagnement des Laboratoires TIC des Universités/Grandes Ecoles, exercice 2023 ;

Considérant la correspondance de la CIPM datée du 21 juillet 2023 portant Adoption du projet de Marché ;

DECIDE :

Article 1^{er} : La prestation relative à la Consultation sus-évoquée est attribuée comme suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
ACCOMPAGNEMENT DES LABORATOIRES TIC DES UNIVERSITES/GRANDES ECOLES	GROUPEMENT Ets TKN/ORK COMPANY; B.P. 8898 Yaoundé-Cameroun, Tél.: (+237) 699 746 625/ 679 995 344/677 206 439	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations.	88 915 924 (Quatre-vingt-huit millions neuf cent quinze mille neuf cent vingt-quatre) Francs CFA

Article 2 : Ledit Groupement est invité à se présenter à la Direction Générale de l'ANTIC, Direction des Affaires Générales, Service des Marchés, sise à Ekoudou Bastos-Yaoundé, face Haut-Commissariat du Canada, BP : 6170, Tél : 694 405 868, pour l'accomplissement des formalités règlementaires liées à l'exécution de la prestation susmentionnée.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°1 DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°029 /AONO/CUD/CIPM/2023 DU 04 JUILLET 2023 RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTURES INFORMATIQUES DANS LE LOCAL TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont **huit (08) copies physique** (avec **un original et sept copies** marqués comme tels) et **une (01) copie numérique**, devra à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard le **27/07/2023** à 12h00, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°029/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/07/2023**

**RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUES DANS LE LOCAL
TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

Lire plutot

Chaque offre, rédigée en français et/ou en anglais en **neuf (09) exemplaires** dont **huit (08) copies physique** (avec **un original et sept copies** marqués comme tels) et **une (01) copie numérique**, devra à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 au plus tard le **08/08/2023** à 12h00, heure locale, et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°029/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 05/07/2023**

**RELATIF A L'EQUIPEMENT ET LA POSE D'INFRASTRUCTURE INFORMATIQUES DANS LE LOCAL
TECHNIQUE DE LA SALLE DE FETE D'AKWA
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu au plus tard le **27/07/2023** à **13h00**, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala**, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des enveloppes contenant les pièces administratives et les offres techniques aura lieu au plus tard le **08/08/2023 à 13h00**, heure locale, par la **Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala**, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

FONDS ROUTIER DU CAMEROUN

RÉLATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CIPM/FR/2023 DU 30/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT POUR L'ANALYSE DES CAUTIONS D'AVANCE DE DÉMARRAGE ET RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER DEPUIS SA CRÉATION (EN PROCÉDURE D'URGENCE) « EN PROCÉDURE D'URGENCE » DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES SUSMENTIONNÉ, L'ADMINISTRATEUR DU FONDS ROUTIER INFORME LES DIFFÉRENTS SOUSMISSIONNAIRES QUE CERTAINES DISPOSITIONS DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES SONT MODIFIÉES AINSI QU'IL SUIT :

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Acquisition du Dossier
	Au lieu de ... Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, au Fonds routier, Porte 12-21 Bureau du Courrier, sur présentation d'une quittance de versement au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N° 33598860001-44 à la BICEC, d'un montant de vingt cinq mille (25 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : BP _____; FAX _____; TEL. _____.
	Lire plutôt Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré dès publication du présent avis, au Fonds routier, Porte 1221 Bureau du Courrier, sur présentation d'une quittance de versement au Compte d'Affectation Spécial CAS ARMP N° 33598860001-44 à la BICEC, d'un montant de cinquante mille (50 000) FCFA non remboursable représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : 13P _____ FAX _____
2	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel devra parvenir au Fonds routier, Bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le 01/08/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CIPM/FR/2023 DU 30/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ANALYSE DES CAUTIONS D'AVANCE DE DÉMARRAGE ET RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER DEPUIS SA CRÉATION (EN PROCÉDURE D'URGENCE) « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».
	Lire plutôt Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel devra parvenir au Fonds routier, Bureau du courrier porte 12-21, au plus tard le 10/08/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/AONO/CIPM/FR/2023 DU 30/06/2023 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE L'ANALYSE DES CAUTIONS D'AVANCE DE DÉMARRAGE ET RETENUE DE GARANTIE DES CONTRATS AU FONDS ROUTIER DEPUIS SA CRÉATION (EN PROCÉDURE D'URGENCE) « À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

3 Cautionnement Provisoire

Au lieu de ...

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

Lire plutot

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **un million (1 000 000) FCFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et son délai de validité doit excéder de trente (30) jours celui des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

4 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 01/08/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier dans la salle de conférences du Fonds routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage, porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100.

Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu **le 10/08/2023 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du Fonds routier dans la salle de conférences du Fonds routier sis à l'immeuble SNI 13^{ème} étage, porte 13-06.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80/100.

5	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHIER JOINT

YAOUNDE le 21 Juillet 2023

Le ADMINISTRATEUR

MOUSSA ESSAIE AUBIN

COMMUNAUTÉ URBAINE DE BAMENDA

CORRIGENDUM N0 004/OIIT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 FOR OPEN NATIONAL INVITATION 004/ONITT/BCC/SG/DUD/SPC/CGEP/BCCITB/2023 FOR THE IMPLIMENTING A SYSTEM FOR SECURING AND MANAGING ACCESS TO DRINING WATER IN SISIA NEIGHBOURHOODS OF BAMENDA CITY COUNCIL

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Acquisition du Dossier

Au lieu de ...

The file can be obtained at the Public Procurement Service of the Bamenda City Council Tel: 674581629, upon publication of this notice by way of publication in the JDM (journal of public contracts) and by way of posting in the premises of the said Council, against presentation of a receipt for payment of the non-refundable sum representing the costs of purchasing the tender file, payable at the Municipal Treasury of the City Council as follows:

No.	Lot	AMOUNT
1	Lot 1	150 000 (One hundred and fifty thousand)
2	Lot 2	75 000 (Seventy five thousand)

Lire plutot

The pruchase price for the tender file stands at two hundred and twenty five thousand (225 000) FCFA

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

The opening of the folds will be done in one time.

The opening of the Administrative documents, technical and financial offers will take place on **28th July 2023 at 11 a.m. prompt** by the Internal Tenders Board of the BCC in the deliberation room of the said Council.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

Lire plutot

The opening of the Administrative documents, technical and financial offers will take place on **10th August 2023 at 11 a.m. prompt** by the Internal Tenders Board of the BCC in the deliberation room of the said Council.

BAMENDA le 21 Juillet 2023

Le MAYOR

ACHOBONG TAMBENG Paul

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, RÉGION DE L'EST,
DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA À L'AGENCE DU SERVICE
CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement, communique que le soumissionnaire dont le nom suit est déclaré adjudicataire du Marché ci-après :

N° Appel d'Offres	Objet	Attributaire	Montant TTC	Délai d'exécution
N°003/AONO/ ASCNPD/CIPM/2023	Travaux de construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes pour le centre de LABA, région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA à l'ASCNPD	ETS GABY B.P:3521 Yaoundé, Tél : 696 260 019 N°RCCM : RC/YAO/2014/A/1224 N° Contribuable:P036412328156Q	Quatre cent quatre-vingt-treize millions (493 000 000) FCFA	Quatre cent quatre-vingt (480) jours

Il est par conséquent prié de se présenter, dès diffusion du présent Communiqué, à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement pour les formalités de signature du Marché y afférent.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00041/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES RUCHES EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° **00109** /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du **14 JUILLET 2023**, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets NJA, BP: 00 Yaoundé Tél.: 690 05 03 94	Quatorze millions trois cent mille trois cent cinquante-trois (14 300 353)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Soixante (60) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

AGENCE NATIONALE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT RELATIF AU DOSSIER DE CONSULTATION
N°02/DC/ANTIC/DG/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023 SUIVANT AUTORISATION DE GRE A GRE
N°02645-23/L/PR/MINMAP/SG/DGMAS/DMAG/CE2/CEA10/NM DU 29 MAI 2023 POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DES LABORATOIRES TIC DES UNIVERSITES/GRANDES ECOLES, EXERCICE
2023.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de l'Agence Nationale des Technologies de l'Information et de la Communication (ANTIC) porte à la connaissance du Public, que la prestation relative au Dossier de Consultation (DC) susmentionné est attribuée ainsi qu'il suit :

INTITULE	STRUCTURE	DUREE D'EXECUTION	MONTANT TTC
ACCOMPAGNEMENT DES LABORATOIRES TIC DES UNIVERSITES/GRANDES ECOLES	GROUPEMENT Ets TKN/ORK COMPANY; B.P. 8898 Yaoundé-Cameroun, Tél.: (+237) 699 746 625/ 679 995 344/677 206 439	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer l'exécution des prestations.	88 915 924 (Quatre-vingt-huit millions neuf cent quinze mille neuf cent vingt-quatre) Francs CFA

Ledit Groupement est invité à prendre l'attache de la Direction Générale de l'ANTIC (Direction des Affaires Générales/Service des Marchés), dès publication du résultat, en vue de l'accomplissement des formalités réglementaires préalables à l'exécution de ladite prestation.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invités à retirer leurs offres auprès du Comité Ad hoc, dans un délai de **quinze (15) jours**, à compter de la date de publication du résultat, faute de quoi, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PROF. EBOT EBOT ENAW

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 012/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA DEMANDE DE PRIX NATIONALE N° 04/DPN/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'ACQUISITION ET L'INSTALLATION DE TROIS (03) DRONES DANS LES PARCS NATIONAUX DE WAZA, DE LA BENOUE ET DE KIMBI-FUNGOM, POUR LA SURVEILLANCE DES ECOSYSTEMES ET DES RESSOURCES NATURELLES, POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Coordinnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADFA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement> , les résultats de la Demande de Prix Nationale ci-dessus référencés se présentent comme suit:

Nom du pays: République du Cameroun.

Nom du Projet: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADEA II).

Financement: Prêts FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 et Gouvernement du Cameroun.

Méthode de Passation: Demande de Prix Nationale (DPN).

Adjudicataire	Montant lu publiquement TTC en FCFA	Montants corrigés TTC En FCFA	Montant HT en FCFA	Délais de livraison
ETS BRIWA INTERNATIONAL	29 526 800	29 526 800	24 760 000	30 Jours

Le Représentant dudit Etablissement est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Cellule des Marchés du PADFA II, pour la formalisation du projet de marché subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 26 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°018 BIS/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 25 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitATION A MANIFESTATION D'INTERET N°018 DU 11 MAI 2023 RELATIF À LA SELECTION DE SEPT (07) CONSULTANT.E S EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES IFP DANS LE CADRE DE LA MISE ŒUVRE DU MECANISME DE SUBVENTIONS DU PATNUC POUR LES ZONES ANGLOPHONES NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique : conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020. Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentent comme suit :

Nom des consultants	Nationalité	Rang	Adresse
Lot 2 : Sélection d'un.e consultant.e anglophone pour les Régions du Centre, Est et Sud			
Nathalie EPUPA NALIANGI	Camerounaise	1 ^{er}	Tel : +237 678 16 82 48/693 87 32 71
Lot 4 : Sélection d'un.e consultant.e anglophone pour la Région du Littoral et du Sud-Ouest			
SANYI NGONG Louis Yefeh	Camerounaise	1 ^{er}	Tel : 675 91 51 38
Lot 6 : Sélection d'un.e consultant.e anglophone pour la Région du Nord-Ouest			
BIH Rose Fru	Camerounaise	1 ^{er}	Tel : 677 959 215

NB : La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « Sélection sur CV » (CI) telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié. Cette méthode stipule que « le consultant classé premier sur la liste restreinte est invité par le Maître d'Ouvrage à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations. (Confère page 55, point 7.34 du Nouveau Règlement).

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

COMMUNE DE NGAOUNDAL**DECISION MUNICIPALE N° 05/DM/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 07 AVRIL 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE CERTAINS PROJETS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE (Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 82/455 du 20 septembre 1982 portant création de la commune Rurale de Ngaoundal ;

Vu l'Arrêté N° 000016/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOHAMADOU SANI, Maire de la Commune de Ngaoundal et de ses Adjoints ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la Décision N° 00000433/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N° 03/DM/SG/CNDAL du 16 mars 2020 portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngaoundal ;

Vu le dossier d'appel d'offre pour les projets suivants :

DAO N° 01BIS/AONO/MO/CIPM/CNDAL/2023 DU 30/02/2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBAMYANGA

Considérant les nécessités de service.

Décidé:

Article 1er : Le projet, objet du dossier d'appel d'offre ci-dessus, est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué au soumissionnaire ci-après :

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT (TTC)	DELAI
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX LOGEMENTS D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PUBLIQUE DE MBAMYANGA	ETS DEWA IBRAHIMA B.P. 25 TIBATI	19 979 205 F TTC	120 Jours

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./-

NGAOUNDAL le 7 Avril 2023

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00112 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret no 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour un appel d'offres national ouvert n°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 22 mai 2023, en vue de l'acquisition des pirogues de pêche en appui aux communautés des pêcheurs en procédure d'urgence.Lot1.

DECIDE :

Article 1er : L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets DECLOQUEME CONTRACTOR SARL, BP: 00Yaoundé Tél.: 698 14 63 03	Soixante-un millions quatorze mille deux cent soixante-trois (61 014 263)	CECOPAK à Kribi	Soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE D'OBALA

**DECISION D'ATTRIBUTION N°008/D/C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°005/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR
LA RIVIERE DOUA ENTRE ZOATOUPSI ET ELIG NGOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA
LEKIE, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°005/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 mars 2023 pour la construction d'un pont définitif sur la rivière Doua entre Zoatoupsi et Elig Ngomo, Commune d'Obala, Département de la Lekie, Région du centre;

D E C I D E :

Article 1^{er}— Le représentant des ETS EMILIO, B.P. : 25050 YDE Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05, est retenu pour la construction d'un pont définitif sur la rivière Doua entre Zoatoupsi et Elig Ngomo, COMMUNE D'OBALA, pour un montant de TTC en Francs CFA de 22 000 000 (vingt-deux millions), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Article 2.— La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE D'AKONOLINGA

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAKGA/CIPM/2023
DU 15/06/2023 DE LA COMMANDE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES, DE LA COMMUNE
D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA****(Maître d'Ouvrage)**

La Constitution ;

Vu La Loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu La loi N°2021/026 du 16 décembre 2021 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2022

Vu le décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des
marchés publics ;Vu le décret de N°2003/651 du 05 novembre 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des
marchés publics ;Vu le décret N°2011/408 du 08 décembre 2011 portant organisation du gouvernement modifié et complété par le
décret N°2018/191 du 02 mars 2018 ;

Vu Le décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code marchés publics ;

Vu le décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du
23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'agence de régulation des marchés publics ;Vu la circulaire N°000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instruction relatives à l'exécution des lois des
finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'Exercice
2023 ;Vu la Demande de cotation DC N°001, pour la commande du paquet minimum des écoles publiques de la commune
d'Akonolinga, l'arrondissement d'Akonolinga, département du Nyong et Mfoumou, Région du centre ;

Vu Le procès-verbal de la commission Interne de passation des marchés en date du

Vu la proposition d'attribution de la commission Interne de passation des marchés en date du

DECIDE**Article premier** : l'entreprise ci-après citée est retenue comme adjudicataire du marché relatif à l'autorisation de gré à
gré sus-mentionnée :

SOUMISSIONNAIRE	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Rang
Ets SOPHIA; TEL:677 663 426/ 698 188 118 ;	 15.999 999	 Trois (03) mois	Soumissionnaire unique Offre remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires

Article 2: La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

COMMUNE DE MBANKOMO

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE DE L'AVIS A CONSULTATION N°
004/DC/CMBMO/CIPM/2023 DU 26/05/2023 POUR LA FOURNITURE DU PAQUET
MINIMUM A LA MAIRIE DE MBANKOMO DANS LE DEPARTEMENT DE LA MEFOU
AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB,
EXERCICE 2023**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBANKOMO, AUTORITE CONTRACTANTE,**

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;

*Vu l'Arrêté N° 000121/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de **Monsieur FOUA FOUA Pierre Junior** aux fonctions de Maire de la Commune de Mbankomo et de ses Adjoints ;*

Vu la Décision N° 00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissements ;

Considérant les nécessités de service

DECIDE :

Article 1^{er} : est déclarée **infructueuse** de la lettre commande relative à l'avis de consultation N° 01/DC/CMBMO/CIPM/2023 duJanvier 2023, en procédure d'urgence **pour l'Equipement des Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) de l'Arrondissement de Mbankomo**, dans la Commune de Mbankomo, Département de la Mefou-et-Akono, Région du Centre, objet de **la demande de cotation** susmentionné, aux motifs ci-après :

Lot : 1 : Equipement du CPFF de Mbankomo en Matériel de Restauration, Couture et Informatique :P Montant de la Lettre Commande : **4 050 500** (Quatre Millions Cinquante Mille Cinq Cent) ;

Décision : **Infructueux** (Offre anormalement basse)

Lot : 2 : Equipement du CPFF de Mefomo en Matériel de Cuisine

Montant de la Lettre Commande : **3 864 671** (Trois Millions Huit Cent Soixante-Quatre Mille Six Cent Soixante-Onze)

;

Décision : **Infructueux** (Offre anormalement basse)

Lot : 3 : Equipement du CPFF de Mbankomo d'un Groupe Electrogène (12 kVa) :

Montant de la Lettre Commande : **4 173 750** (Quatre Millions Cent Soixante-Treize Mille Sept Cent Cinquante) ;

Décision : **Infructueux** (Offre anormalement basse)

Article 2 : La présente décision sera communiquée partout où besoin sera

MBANKOMO le 21 Juillet 2023

Le MAIRE

FOUDA FOUA Junior Pierre

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 030/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 05 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 413 rue Gouverneur Carras à la Base voirie de Bonanjo - Douala au plus tard le 02/08/2023 à 12H00 heure locale, et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 05/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS. « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 413 rue Gouverneur Carras à la Base voirie de Bonanjo - Douala au plus tard le 09/08/2023 à 12H00 heure locale, et devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°030/AONR/CUD/CIPM/2021 DU 05/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE LA RENOVATION DU MARCHÉ DE LA CITE DES PALMIERS. « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 02/08/2023 à 13h00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.
	Lire plutot L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 09/08/2023 à 13h00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

3	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutot <u>NB</u>: BIEN VOULOIR TELECHARGER LE FCHIER D'ORIGINE POUR AVOIR ACCES A : Le Maire de la Ville de Douala, communique au titre de l'additif n° 01 les modifications suivantes : 1- Au niveau du Règlement Particulier d'Appel d'Offres

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO010/CAY5/CIPM/2023 DU 19/07/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation								
	Au lieu de ... Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après : Critères Eliminatoires a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ; b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ; c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ; d) Offre technique incomplète pour absence : - d1) de l'Attestation de visite des lieux avec photos signé sur l'honneur par le soumissionnaire ; - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ; - d3) de la preuve d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux ; - d4) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 15 millions FCFA ; e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié (l'élimination se fera pour les lots concernés) ; f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ; g) N'avoir pas satisfait à au 80% des critères essentiels. Critères essentiels L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante : <table border="0"> <tr> <td>A - Références</td><td>01 élément</td></tr> <tr> <td>B - Personnel d'encadrement</td><td>14 éléments</td></tr> <tr> <td>C - Matériel</td><td>10 éléments</td></tr> <tr> <td>D- Présentation</td><td>01 élément</td></tr> </table> Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.	A - Références	01 élément	B - Personnel d'encadrement	14 éléments	C - Matériel	10 éléments	D- Présentation	01 élément
A - Références	01 élément								
B - Personnel d'encadrement	14 éléments								
C - Matériel	10 éléments								
D- Présentation	01 élément								

1 Critères d'évaluation

Lire plutot

15.1. Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées au plus tard 48 heures après l'ouverture des plis ;
- b) Absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
- c) Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
- d) Offre technique incomplète pour absence :
 - d1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire ;
 - d2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
 - d3) de l'attestation de solvabilité d'un montant minimum de 15 millions FCFA ;
- e) Omission dans l'Offre d'un Prix Unitaire quantifié ;
- f) Omission du sous-détail d'un prix quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 19 éléments sur 24 éléments des critères essentiels.

15.2. Critères essentiels

L'Offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

A- Références	02 éléments
B- Personnel d'encadrement	12 éléments
C- Main d'œuvre locale	02 éléments
D- Matériel	05 éléments
E- Preuves de conditions d'acceptation du Marché	01 élément
F- Présentation	02 éléments

2	Autres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt VOIR FICHIER JOINT

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO010/CAY5/CIPM/2023 DU 25/06/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 27/07/2023 à 13 heures. Elle devra porter la mention : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGEN N° 010/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT EN ENDUIT SUPERFICIEL TRICOUCHE D'UN TRONCON DE ROUTE AU QUARTIER ESSOS (ENTREE FACE UNITED VOYAGE) - FOUDA (FACE HOTEL JOUVENCE) DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE 5 FINANCEMENT : BIP MINTP - Exercice 2023 « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/08/2023 à 13 heures précises.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le 27/07/2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 5. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.
	Lire plutot L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DES FILIÈRES AGRICOLES II

COMMUNIQUE N° 013/MINADER/SG/DEPC/PADFA II/UCGP/SPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/MINADER/PADFAII/CSPM/2023 DU 29 MAI 2023 RELATIF A L'AMENAGEMENT D'UNE MARE D'EAU EQUIPEE D'UN FORAGE A MOTRICE SOLAIRE DANS LE PARC DE WAZA POUR LE COMPTE DU PROJET « ACREGIR ».

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

La Coordinnatrice Nationale du Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles Phase II (PADEA II) communique:

Conformément au Guide pratique de passation des marchés du FIDA dans son édition de Septembre 2021 qui peut être consulté à l'adresse suivante: <https://www.ifad.org/ft/project-procurement> , les résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert ci-dessus référencés se présentent comme suit:

Nom du pays: République du Cameroun

Nom du Projet: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles - Phase II (PADEA II)

Financement: Prêts FIDA N° 2000003228 ET 2000003229 et Gouvernement du Cameroun

Méthode de Passation: Appel d'Offre National Ouvert (AONO)

Avis d'Appel d'Offre National	Adjudicataire	Montant lu publiquement TTC en FCFA	Montant évalué Hors TVA en FCFA	Délai d'exécution
N°007/AONO/MINADER/PADEAII/CSPM/2023 DU 29/05/2023 relatif à l'aménagement d'une mare d'eau équipée d'un forage a motrice solaire dans le parc de Waza pour le compte du projet « ACREGIR ».	Ets C&N SERVICES	34 237 820	28 710 960	120 jours

Le Représentant de ladite entreprise est invité à se présenter dès publication du présent communiqué, à la Cellule des Marchés du PADFA II, pour la formalisation du projet de marché subséquent.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 26 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MARIGOH MISSE HELENE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**COMMUNIQUE N° 00097/E/2/C/MINH DU 20 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00093/AONO/MINH DU/CIPM /2023 DU 07 JUIN 2023, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES EN TERRE ET / OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE).
LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA, LOT 3: VILLE DE GAROUA.FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision N°00238/D/MINH DU du 20 JUILLET 2023, les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation susmentionnée :

Lots	Régions / Villes	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais de livraison
1	Est /Bertoua	BETAS AS; BP: 12 426 Yaoundé, Tél: 243 620 819 / 697 25 04 56	40 843 113	Neuf (09) mois
2	Littoral / Douala et Nkongsamba	CREACONSULT BP : 11 735 Douala, Tél : 233 42 63 85	64 987 870	Neuf (09) mois
3	Nord/ Garoua	MAD CONSULTING CO SARL BP : Yaoundé, Tél : 696 11 33 29 / 656 22 87 70	60 959 408	Neuf (09) mois

Lesdits soumissionnaires sont invités à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement des marchés correspondants.

Par ailleurs, le soumissionnaire n'ayant pas été sélectionné est prié de passer retirer ses offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 20 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00044 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE.LOT1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Par Décision n° **00112 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023** du **14 JUILLET 2023**, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets DECLOQUEMENT CONTRACTOR SARL, BP: 00Yaoundé Tél.: 698 14 63 03	Soixante-un millions quatorze mille deux cent soixante-trois (61 014 263)	CECOPAK à Kribi	Soixante (60) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°008/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF SUR LA RIVIERE DOUA ENTRE ZOATOUPSI ET ELIG NGOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°008/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: ETS EMILIO B.P. : 25050 YDE Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39	22 000 000 Francs CFA	22 000 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire, représenté par les ETS EMILIO, B.P. : 25050 YDE Tél. : (237) 699 84 25 40 / 677 39 16 05, est retenu pour la construction d'un pont définitif sur la rivière Doua entre Zoatoupsi et Elig Ngomo, COMMUNE D'OBALA, pour un montant de TTC de Francs CFA de 22 000 000 (vingt-deux millions), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires. Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

OBALA le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

EDIBA Simon Pierre

COMMUNE DE MORA

COMMUNIQUE N° 011/C/C-MORA/SG/2023 DU 17/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION CONSULTATION N°007/AC/C-MORA/CIPM-AI/2023 DU 22/02/2023 EN PROCEDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT LETTRE D'AUTORISATION N°00580-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMAI/CEA5 DU 02 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'UN (01) FORAGE EQUIPE DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LE BASSIN DE PRODUCTION DE BLALAMPA, COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA, REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT ; BIP/MINADER. EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MORA le 17 Mars 2023

Le MAIRE

CHETIMA HAMIDOU

COMMUNE DE MORA

COMMUNIQUE N° 016/C/C-MORA/SG/2023 DU 20/04/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT
DEL'AVIS DE CONSULTATION N° 026/AC/C.MORA/CIPM-TR/2023 DU 03/03/2023 SUIVANT LETTRE
D'AUTORISATION DE GRE AGRE N° 00585-23/L/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/BYJ DU 03 FÉVRIER 2023 POUR
LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU TRONÇON (CANALISATION ET RECHARGEMENT): CARREFOUR
SULTANAT - DALOT DADJIMBA (100M), COMMUNE DE MORA, DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA.
REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BIP/MINDDEVEL, EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MORA le 20 Avril 2023

Le MAIRE

CHETIMA HAMIDOU

COMMUNE DE MORA

COMMUNIQUE N° 12/C/C-MORA/SG/2023 DU 20/03/2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'AVIS DE CONSULTATION N°003/AC/C-MORA/CIPM-TBEC/2023 DU 22/02/2023 EN PROCEDURE DE GRÉ À GRÉ SUIVANT LETTRE D'AUTORISATION N°00632-23/L/MINMAP/SG/DGMI/CEA3 DU 07 FEVRIER 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE EQUIPEES EN 60 TABLES BANCS ET 02 BUREAUX DE MAÎTRE AL'EP DOUME MIGAWA, COMMUNE DE MORA. DEPARTEMENT DU MAYO-SAVA. REGION DE L'EXTRÊME-NORD FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL EXERCICE 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Confère pièce jointe

MORA le 20 Mars 2023

Le MAIRE

CHETIMA HAMIDOU

COMMUNE D'AKONOLINGA

DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/C-AKGA/CIPM/2023 DU 15/06/2023 DE LA COMMANDE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES, DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

A la suite **DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/CAKGA/CIPM/2023 DU 15/06/2023 DE LA COMMANDE DU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PUBLIQUES, DE LA COMMUNE D'AKONOLINGA, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.**

le résultat se présente comme suit :

Soumissionnaire	Prix de l'Offre TTC(FCFA)	Délai d'exécution	Observations
ETS SOPHIA TEL :677 663 426	15.999.999	trois(03)mois	Soumissionnaire dont les Offres remplissent les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels et éliminatoires.

L'entreprise **ETS SOPHIA, TEL : 677 663 426** est retenue suite à **LA DEMANDE DE COTATION N °0**

Le délai d'exécution des travaux est **de trois (03) mois calendaire à compter de la date de notification du démarrage de la livraison.**

L'entreprise ci-dessus désignée est invitée à se présenter à la Mairie d'Akonolinga, dès publication du présent communiqué, pour l'établissement du marché correspondant.

AKONOLINGA le 21 Juillet 2023

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 006/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 16 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « ROUTES »

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'ouvrage ou un Maître d'ouvrage délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des bureaux d'études techniques et cabinets relevant du sous-secteur d'activités « Routes ».

Ledit sous-secteur comprend notamment les études et la maîtrise d'œuvre relatives :

- aux travaux routiers neufs ;
- aux travaux routiers de réhabilitation et d'entretien ;
- aux travaux de voiries et réseaux divers ;
- aux travaux de construction d'ouvrages d'art classiques (ponts, dalots, buses).

Le présent avis d'Appel à Candidature vise à catégoriser les bureaux d'études techniques et cabinets de droit camerounais désirant réaliser des prestations relevant du sous-secteur d'activités « Routes » pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une des cinq (5) catégories suivantes, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Catégorisation. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des prestations
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 50 000 000 de F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 50 000 000 F CFA et n'excède pas 300 000 000 F CFA	Assez grande envergure ou d'un niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 300 000 000 F CFA et n'excède pas 1 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 1 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2. Participation et origine

Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant deux (02) volumes séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;

1B) une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :

Catégorie A: 300 000 F CFA

Catégorie B: 200 000 F CFA

Catégorie C: 100 000 F CFA

Catégorie D: 50 000 F CFA

Catégorie E: 25 000 F CFA

1C) une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1D) une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1E) deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du bureau d'études techniques ou du cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;

1F) un plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;

1G) une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

1H) une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;

1I) une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;

2B) la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;

2C) la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;

2D) la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.

N.B. : Les justifications à fournir par les bureaux d'études techniques et cabinets pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM) sise au 1er étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____,

au plus tard **le 1er Septembre 2023 à 15 heures 30 minutes précises** et porteront les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 006/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 juillet 2023 EN VUE DE LA
CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES**

ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « ROUTES »

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

2. Critères de qualification

- conformité du bureau d'études techniques ou du cabinet aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, le bureau d'études techniques ou le cabinet devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

3. Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les bureaux d'études techniques et cabinets nouvellement créés ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'un bureau d'études techniques ou d'un cabinet dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les bureaux d'études techniques et cabinets catégorisés seront informés des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les bureaux d'études techniques et cabinets catégorisés seront informés des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°003/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE DU CACAO ET DU CAFÉ A L'ONCC FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE —EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
670 112

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la promotion de la consommation du café et des dérivés du cacao, le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'Ouvrage lance, pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), dont le siège est à Douala, un Avis de Consultation pour la prestation de services en vue de la promotion de la consommation locale du cacao et du café.

2. Consistance des prestations

La prestation de service est telle que décrite dans les spécifications techniques.

3. Coût Prévisionnel

Le Budget prévisionnel à l'issue de l'Etude préalable pour la présente Demande est de **Trente cinq (35 000 000) millions FCFA**.

La réception sera effectuée dans les différents bassins de production (Agences) retenus pour l'occasion.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Sociétés domiciliées au Cameroun.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation, sera financée par le budget de l'ONCC exercice 2023, paragraphe « 670 112: Promotion des Filières ».

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 914, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante (50 000) mille FCFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter préalablement les Services Techniques en charge de l'organisation de cette manifestation pour les modalités pratiques, lesquelles donneront lieu à une Attestation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou Anglais en (sept) 07 exemplaires dont l'original et (six) 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/4, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **17 Août 2023 à 13 heures précises** et devra porter obligatoirement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION
N°003/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023
POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE LA PROMOTION DE LA CONSOMMATION LOCALE DU
CACAO ET DU CAFE A L'ONCC
FINANCEMENT : Budget de l'ONCC - Exercice 2023
" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ".

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réception de la prestation, objet de la présente Demande de Cotation est de 15 jours après notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Sept cent (700 000) mille FCFA**, d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n°4 du Dossier de Demande de Cotation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance, agréée par le Ministère des Finances ou le défaut de présentation de l'enveloppe extérieure conforme et portant les mentions relatives_à la Demande de Cotation et entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **17 Août 2023 à 14 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés sous peine de ne pas être admis en salle, et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge, à raison d'un représentant au plus par soumissionnaire.

12. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence de Caution de Soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, 48h après l'ouverture des Offres:
 - L'original de l'Attestation d'Immatriculation (timbré) ;
 - La copie certifiée conforme du Registre de Commerce ;
 - L'original de l'Attestation de Non redevance (timbré) ;
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I
 - L'original de l'attestation de Soumission à la CNPS ;
 - L'original de la domiciliation bancaire ;
 - L'original du reçu de versement des frais d'Achat de la D.C.
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
 - Absence de preuve de l'expérience en matière d'organisation des cérémonies

-(Procès- Verbal de réception relatif au Marché et ou lettre Commande joints, Marché et ou Lettre - commande certifiés par le service émetteur (1ère et dernière pages)).

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

15. Renseignements Complémentaires

La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48 / 673 20 57 25.

DOUALA le 24 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 003/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : ENERGIE ELECTRIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'ouvrage ou un Maître d'ouvrage délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de la catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des entreprises relevant du **sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de l'énergie électrique.**

Ledit domaine comprend notamment :

- la production de l'énergie électrique ;
- le transport de l'énergie électrique ;
- la distribution de l'énergie électrique et l'électrification rurale ;
- l'éclairage public et la signalisation lumineuse ;
- les travaux de maintenance ;
- la fourniture de mobiliers et des installations annexes directement ou indirectement rattachés aux travaux d'énergie électrique.

Le présent avis d'appel à candidature vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais désirant réaliser des travaux relevant du **sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de l'énergie électrique**, pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une **des cinq (5) catégories suivantes**, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Catégorisation. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des travaux
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 250 000 000 F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 250 000 000 F CFA et n'excède pas 3 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou de niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 3 000 000 000 F CFA et n'excède pas 10 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 10 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité



Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant **deux (02) volumes** séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) *une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;*

1B) *une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :*

Catégorie A :	300 000 F CFA
Catégorie B :	200 000 F CFA
Catégorie C :	100 000 F CFA
Catégorie D :	50 000 F CFA
Catégorie E :	25 000 F CFA

- 1C) *une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;*

1D) *une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;*

1E) *deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;*

1F) *un plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;*

1G) *une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce (datée d'au plus trois (03) mois) ;*

1H) *une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;*

1I) *une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).*

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) *les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;*

2B) *la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;*

2C) *la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;*

2D) *la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.*

N.B. : Les justifications à fournir par les entreprises pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, au plus tard le **30 Août 2023 à 15 heures 30 minutes** précises et porteront les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 003/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : ENERGIE ELECTRIQUE

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Critères de qualification

- conformité de l'entreprise aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, l'entreprise devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les entreprises nouvellement créées ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'une entreprise dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

PROJET D'ACCÉLÉRATION DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE AU CAMEROUN

COMMUNIQUE N°018/C/MINPOSTEL/PATNUC/UGP/SPM DU 25 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°018 DU 11 MAI 2023 RELATIF À LA SELECTION DE SEPT (07) CONSULTANT.E. S EN VUE DU RENFORCEMENT DES CAPACITES DES IFP DANS LE CADRE DE LA MISE ŒUVRE DU MECANISME DE SUBVENTIONS DU PATNUC POUR LES ZONES FRANCOPHONES NOM DU PROJET : PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE AU CAMEROUN (PATNUC) FINANCEMENT : N° IDA : 69870-CM

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur National du PATNUC communique : conformément aux dispositions du nouveau cadre de la passation des marchés de la Banque mondiale, édition de Juillet 2016, revue en Janvier 2017, puis en Octobre 2017, Novembre 2017, Août 2018 et novembre 2020. Les résultats de la manifestation d'intérêt sus référencée se présentent comme suit :

Nom des consultants	Nationalité	Rang	Adresse
Lot 1 : Sélection d'un.e consultant.e francophone pour les Régions du Centre, Est et Sud			
ONGOLO Maximin	Camerounaise	1 ^{er}	Tel : +237 696 613 314/677 766 352 Email: ongolomax@yahoo.fr
BENGA NGOSSO	Camerounaise	2 ^{ème}	Tel : 677 639 823/696 412 751 Email : Benga.ngosso@yahoo.fr
Lot 3 : Sélection d'un.e consultant.e francophone pour la Région du Littoral			
BENGA NGOSSO	Camerounaise	1 ^{er}	Tel : 677 639 823/696 412 751 Email : benga.ngosso@yahoo.fr
FOACK AWOUHADJEU Firmin	Camerounaise	2 ^{ème}	Tel : +237 670 361 397/699 830 088 Email: foackfirmin@gmail.com
Lot 5 : Sélection d'un.e consultant.e francophone pour la Région de l'Ouest			
FOACK AWOUHADJEU Firmin	Camerounaise	1 ^{er}	Tel : +237 670 361 397/699 830 088 Email: foackfirmin@gmail.com
Lot 7 Un.e consultant.e francophone pour les Régions l'Adamaoua, de l'Extrême-nord et du Nord			
ENGOLA MANGA Gabriel		1 ^{er}	Tel : +237 677 886 485/699 412 966 Email: Ggabi-engola@yahoo.fr

NB : La Méthode retenue pour la sélection des consultants était « Sélection sur CV » (CI) telle que décrite dans l'Avis à manifestation publié. Cette méthode stipule que « le consultant classé premier sur la liste restreinte est invité par le Maître d'Ouvrage à soumettre une proposition technique et financière aux fins de négociations. (Confère page 55, point 7.34 du Nouveau Règlement).

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR NATIONAL

MFUH FUAYE KENJI WINDFRED

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

**DECISION N° 355/MINJUSTICE/2023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°006266/AONO/AC/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 05/06/2023 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
RÉHABILITATION DE LA DÉLÉGATION RÉGIONALE DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX,

VU la Constitution ;

VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

VU le Décret 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant formation du Gouvernement ;

VU le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU le Décret n°2012/389 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Justice ;

VU la Circulaire n°0000006 C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023 ;

CONSIDERANT le Procès-Verbal de la Commission Interne de passation des Marchés en sa session du 13 juillet 2023 et sa proposition d'attribution subséquente ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation de la délégation régionale de l'Administration pénitentiaire du Centre. Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELAI D'EXECUTION
SOCIETE SETH SARL	38 879 207 FCFA	Quatre (4) mois

Article 2 : Le mandataire dudit adjudicataire est invité à se présenter dès publication de la présente décision à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de la Justice (porte 410), pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 3 : Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine dès publication de la présente décision. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 17 Juillet 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

ESSO LAURENT

COMMUNE DE BIBEMI

DECISION MUNICIPALE N°13 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/ AONO/C-BIBEMI/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE EN TROIS (03) PHASES DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE PADARME-TIHELE-VONRE-POUPOU-DJALOUMI-TIHELE (21.00 KM) Y COMPRIS CONSTRUCTION DES PONTS DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N° LOT	NATURE DES TRAVAUX	ADJUDICATAIRE	MTTC	DéLAI
1	TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONÇON DE ROUTE PADARME-TIHELE-VONRE-POUPOU-DJALOUMI-TIHELE (21.00 KM) Y COMPRIS CONSTRUCTION DES PONTS	ETS GROUPE DES CONSTRUCTEURS D'AFRIQUE (GCA) BP : GAROUA Tel 697 20 35 08	18 000 000 F CFA	06 MOIS

BIBEMI le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

**DECISION N° 00238/E/2/D/MINH DU 20 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00093/AONO/MINH DU/CIPM /2023 DU 07 JUIN 2023, POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DES VOIES EN TERRE ET / OU REVETUES DANS CERTAINES VILLES DU CAMEROUN (EN PROCEDURE D'URGENCE).
LOT 1 : VILLE DE BERTOUA, LOT 2 : VILLES DE DOUALA ET NKONGSAMBA, LOT 3: VILLE DE GAROUA. FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024.**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 00093/AONO/MINH DU/CIPM /2023 du 07 juin 2023, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien des voies en terre et / ou revêtues dans certaines villes du Cameroun (en procédure d'urgence), lot 1 : ville de Bertoua, lot 2 : villes de Douala et Nkongsamba, lot 3: ville de Garoua.. Financement : Fonds Routier - Exercices 2023 - 2024;

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°74 du 18 Juillet 2023 de la CIPM/MINH DU, proposant l'attribution aux entreprises BETAS AS, CREA CONSULT ET MAD CONSULTING.

DECIDE :

Article 1er – Les soumissionnaires ci-après cités sont retenus comme adjudicataires des marchés relatifs à la consultation suscitée :

Lots	Régions / Villes	Soumissionnaires	Montants TTC (en F CFA)	Délais de livraison
1	Est /Bertoua	BETAS AS ; BP: 12 426 Yaoundé, Tél: 243 620 819 / 697 25 04 56	40 843 113	Neuf (09) mois
2	Littoral / Douala et Nkongsamba	CREA CONSULT BP : 11 735 Douala, Tél : 233 42 63 85	64 987 870	Neuf (09) mois
3	Nord/ Garoua	MAD CONSULTING CO SARL BP : Yaoundé, Tél : 696 11 33 29 / 656 22 87 70	60 959 408	Neuf (09) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

DECISION N° 000239/E/2/D/MINH DU 20 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00091/AONO/MINH DU/CIPM/2023 DU 07 JUIN 2023, POUR LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DE MBUNG EN PRELUDE AUX TRAVAUX DE RESTRUCTURATION / RENOVATION DE CERTAINS QUARTIERS DANS LA VILLE DE BAMENDA, REGION DU NORD-OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE). FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023 - 2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN,

Vu la constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu le décret n° 2018/190 du 02 mars 2018 complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du ministère des marchés publics ;

Vu la circulaire N°0000006/C/MINFI du 30/12/2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres entités publics pour l'exercice 2023 ;

Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics ;

Vu le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 00091/AONO/MINH DU/CIPM /2023 du 07 Juin 2023, pour les études techniques relatives à l'entretien de la voirie, des réseaux divers et autres équipements du site de recasement de Mbung en prélude aux travaux de restructuration / rénovation de certains quartiers dans la ville de Bamenda, région du nord-ouest, (en procédure d'urgence). Financement : Fonds Routier - Exercices 2023-2024;

Vu Le Procès-Verbal de la séance N°74 du 18 Juillet 2023 de la CIPM/MINH DU, proposant l'attribution au Gpt BAMBUIY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUES ET TRINITY CONSULT COMPANY LIMITED.

DECIDE :

Article 1^{er} – Le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation suscitée :

Ville	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
BAMENDA	Gpt BAMBUIY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUES & TRINITY CONSULT COMPANY LIMITED P.O.BOX: 425 Bamenda, Tél: 677 936 926 / 6678 610 211	75 821 722	Dix (10) mois

Article 2.- La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

COMMUNE D'OBALA

**DECISION D'ATTRIBUTION N°009/D/C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU
RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN
TRONÇON ROUTIER D'UN KM DANS LE QUARTIER MAESTRO BAR AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT
SUR LA RIVIERE NTSASS A MINDJOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION
DU CENTRE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'OBALA,

Vu la constitution ;

Vu La loi N° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;

Vu La loi N° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant loi des textes généraux applicables au régime financier ;

Vu la loi n°2007/006 du 26 décembre 2007 portant Régime Financier de l'Etat ;

Vu la loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu les textes généraux sur la protection de l'environnement et notamment la loi-cadre n°96/12 du 05 août 1996 relative à la gestion de l'environnement au Cameroun et ses textes subséquents ;

Vu la loi n° 2000/09 du 13 juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie civil ;

Vu la loi n°2002/003 du 19 avril 2002 portant Code Général des Impôts ;

Vu le décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;

Vu le Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal des marchés publics ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents ;

Vu le décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté n° 033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur le Cahier des Clauses Administratives Générales, applicable aux marchés de travaux publics ;

Vu l'arrêté n° 231 du 27 juin 1955 portant création de la Commune d'Obala ;

Vu l'arrêté n°00203/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire EDIBA Simon Pierre et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Obala ;

Vu La décision N°0051/D/MINMAP du 19 février 2015 constatant à titre transitoire, la composition des Commissions internes de passation des marchés auprès de certaines Communes ;

VU la Circulaire N°000001/PR/MINMAP/CAB du 25 Avril 2022 relative à l'application du code des Marchés Publics;

Vu la Circulaire N°00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023,

Vu l'appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence N°006/AONO/COB/CIPM/2023 du 30 mars 2023 pour les travaux de réhabilitation d'un tronçon routier d'un km dans le quartier maestro bar avec construction d'un dalot sur la rivière Ntsass à Mindjomo, Commune d'Obala, Département de la Lekie, Région du centre;

D E C I D E :

Article 1^{er}— Le représentant des ETS BESSALA ET CIE, B.P. : 34391 YDE Tél. : (237) 699 97 00 80, est retenu pour les travaux de réhabilitation d'un tronçon routier d'un km dans le quartier maestro bar avec construction d'un dalot sur la rivière Ntsass à Mindjomo, Commune d'Obala, pour un montant de TTC en Francs CFA de 8 500 000 (huit millions cinq cent mille), et un délai de 90 (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Article 2.— La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

OBALA le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

EDIBA SIMON PIERRE

COMMUNE DE BIBEMI

DECISION MUNICIPALE N°11/C-BIB/ST/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/M-C-BIBEMI/CIPM/2023 DU 02/06/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART SUR LE TRONÇON DE ROUTE VONRE - POUPOU - DJALOUMI DANS LA COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N° LOT	NATURE DES TRAVAUX	ADJUDICATAIRE	MTTC	DÉLAI
1	TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER AVEC CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART SUR LE TRONÇON DE ROUTE VONRE - POUPOU - DJALOUWII	ETS MAJID BP :0 GARGUA Tel :697 28 34 94	26 997 767 F CFA	03 MOIS

BIBEMI le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

DECISION N° 354/MINJUSTICE/2023 DU 17 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°006192/AONO/AC/MINJUSTICE/CIPM/2023 DU 14/04/2023 RELATIF À L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA SALLE D'AUDIENCE DU PALAIS DE JUSTICE D'EKOUNOU.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE D'ETAT, MINISTRE DE LA JUSTICE, GARDE DES SCEAUX,

VU la Constitution ;
VU le Décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;
VU le Décret 2019/002 du 04 Janvier 2019 portant formation du Gouvernement ;
VU le Décret n°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU le Décret n°2012/389 du 18 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Justice ;
VU la Circulaire n°0000006 C/MINFI du 30 Décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques, pour l'exercice 2023 ;

CONSIDERANT le Procès-Verbal de la Commission Interne de passation des Marchés en sa session du 13 juillet 2023 et sa proposition d'attribution subséquente ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'Entreprise ci-après désignée est déclarée adjudicataire du Marché relatif à l'exécution des travaux de réhabilitation de la salle d'audience du Palais de Justice d'Ekounou. Il s'agit de :

ADJUDICATAIRE	MONTANT TTC	DELA D'EXECUTION
ETS SIFCAM BP:8324 Yaoundé	26 954 155 FCFA	Quatre (4) mois

Article 2 : Le mandataire dudit adjudicataire est invité à se présenter dès publication de la présente décision à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics du Ministère de la Justice (porte 410), pour l'établissement du Marché correspondant.

Article 3 : Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de passer les retirer sous quinzaine dès publication de la présente décision. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

YAOUNDE le 17 Juillet 2023

Le MINISTRE D'ÉTAT

ESSO LAURENT

COMMUNE DE NGAOUNDAL**DECISION MUNICIPALE N° 08/DM/CNDAL/SG/STADU/2023 DU 09 MAI 2023 PORTANT ATRIBUTION DE CERTAINS PROJETS DANS LA COMMUNE DE NGAOUNDAL**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE (Autorité Contractante)**

Vu la Constitution ;

Vu la loi N° 2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret N° 2011/408 du 09 Décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2011/410 du 09 Décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 24 septembre 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;

Vu le décret N° 82/455 du 20 septembre 1982 portant création de la commune Rurale de Ngaoundal ;

Vu l'Arrêté N°000016/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Monsieur MOHAMADOU SANI, Maire de la Commune de Ngaoundal et de ses Adjoints ;

Vu la circulaire N° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la lettre circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'exécution des lois des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et autres entités publiques pour l'exercice 2023 ;

Vu la Décision N° 00000433/CAB/MINMAP/ du 18 juin 2019 portant nomination des Présidents des Commission Internes de Passation des Marchés Publics auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Décision Municipale N° 03/DM/SG/CNDAL du 16 mars 2020 portant constatation de la Commission Inteme de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de Ngaoundal ;

Vu le dossier de consultation pour le projet suivant ;

DC N°04/DC/MO/CNDAL/CIPM/2023 DU 04/04/2023 RELATIVE A L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL

Considérant les nécessites de service.

Décidé:

Article 1er : Le projet, objet du dossier ci-dessus, est pour compter de la date de signature de la présente Décision attribué au soumissionnaire ci-après ;

DESIGNATION	ATTRIBUTAIRE	MONTANT (TTC)	DELAI
ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES DU PAQUET MINIMUM AUX ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL	ETS OK SERVICE COMPANY	12 500 000 F HT	45 Jours

Article 2 - La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

NGAOUNDAL le 9 Mai 2023

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

COMMUNIQUE N° 009/C/CRA/SG/2023 DU 21 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES COMMANDES PASSEES APRES LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/CR-AD/CIPM/2023 DU 12 JUIN 2023 RELATIVES AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE DANS LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES SUIVANTS: CES BAGODO (COMMUNE DE DIR) (LOT1), LYCEE BILINGUE DE TIBATI (LOT2) ET CETIC DE MAYO BALEO (LOT3), REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT: BIP/CRA 2023 (IMPUTATION 220 140).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua (Maître d'Ouvrage), communique ,

Par décision N° 009/C/CRA/SG/2023 du 21 JUIL 2023 Les sociétés ci-après ont été déclarée adjudicataires des lettres Commandes relatives à la Demande de Cotation susvisés ainsi qu'il suit :

INTITULE OU PROJET	MONTANT TTC (FCFA)	DELAI	ADJUDICATAIRE
TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE AU CES DE BAGODO DEPARTEMENT DU MBERE (LOT2)	9 997 980	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	ETS SOULEYMANOU HOUSSEINI
TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE AU LYCEE BILINGUE DE TIBATI DEPARTEMENT DU DJEREM, (LOT2)	10 000 000	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	ETS AMINCHI
TRAVAUX DE REHABILITATION DES SALLES DE CLASSE AU CETIC DE MAYO BALEO DEPARTEMENT DU MBERE, (LOT2)	10 000 000	QUATRE VINGT DIX (90) JOURS	ETS COCOM

Les entreprises concernées sont appelées à bien vouloir prendre attache avec les services techniques du Conseil Régional pour la suite de la procédure.

NGAOUNDERE le 21 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE BIPINDI

DECISION MUNICIPALE N° 000125/DM/C-BIPINDI/SG/2023 PORTANT ANNULATION DE LA DÉCISION MUNICIPALE N°0035/DM/C-BPDI/SG/2023, RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001/A0NO/C-BPDI/SG/CIPM/2023 DU 18/01/2023 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR TES TRAVAUX D'ACHÈVEMENT DE L'HÔTEL DE VILLE DE BIPINDI, ARRONDISSEMENT DE BIPINDI, DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN, RÉGION DU SUD. A

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BIPINDI (Autorité Contractante)

Vu La Constitution ;

Vu La loi N° 76/04 du 08 Juillet 1976 modifiant et complétant la loi N° 74/78 du 24 décembre 1974

relative au contrôle des ordonnateurs et gestionnaires de crédits publics ;

Vu La loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;

Vu Le décret Le décret N° 95/0820 du 24 Avril 1995, portant création de la Commune de Bipindi ;

Vu Le décret N° 2003/651 du 16 Avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;

Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des Marches Publics ;

Vu Le décret N°2020/758 du 18 Décembre 2020 portant nomination de Monsieur NOUNOU BELLO Aux fonctions de préfet du département de l'Océan ;

Vu l'Arrêté N° 000094/A/MINDDEVEL du 03 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur B1LONG Elias comme Maire de la Commune de Bipindi ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National ouvert N° 001/A0NO/C-BPDI/CIPM/2023 du 18/01/2023

Vu Le rapport de la sous-commission d'analyse

Vu La lettre N° 10 de la proposition d'attribution du Président de la CIPM de Bipindi

Considérant les nécessités de service.

DECIDE:

ARTICLE 1^{er} : La décision d'attribution du marché à la Société SOCA SARL, BP : 17344 DOUALA, TEL : 678 84 31 34, suite à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/A0NO/C-BPDI/SG/CIPM du 18 Janvier 2023 d'un montant TTC de : 96 397 388 (Quatre-vingt-seize millions trois cent quatre-vingt-dix-sept mille trois cent quatre-vingt-huit) FCFA, est à compter de la date de signature de la présente décision annulée pour désistement constaté.

ARTICLE 2. La présente décision est établie pour servir et valoir ce que de droit.

BIPINDI le, 3 0 JUIN 2023

BIPINDI le 30 Juin 2023

Le

NOMO ONGUENE Antony

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N°02 AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°
012/AOIO/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 RELATIF A L'EVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE
PLUVIAL**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique, et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 27 JUILLET 2023 à 13 heures, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°012 /AOIO/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 POUR L'ÉVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL (PDP) DE DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français, devra être déposée en neuf (09) exemplaires dont un (01) original, sept (07) copies papiers et une (01) copie informatique (01 clé USB pour l'offre technique, et 01 clé USB pour l'offre financière) marqués comme tels, contre récépissé à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le 10 AOUT 2023 à 13 heures, heure locale, et devra porter à l'exclusion de toute autre indication la mention : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°012 /AOIO/CUD/SG/DSGP/SDPMAP/2023 POUR L'ÉVALUATION EX-POST DU PROJET DE DRAINAGE PLUVIAL (PDP) DE DOUALA « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis sera effectuée le 27 JUILLET 2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des plis sera effectuée le 10 AOUT 2023 à 14 heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres. N.B. : Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE VII

**ADDITIF N° 02 DU 19/07/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°001/AONO/CAY7/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE VIABILISATION DU CENTRE DE
SANTÉ INTEGRE (CSI) DE NKOLNKOU MOU**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment : - absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ; - absence de la caution de soumission à l'ouverture ; - fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; - note technique inférieure à 70% minimum requise. b. Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite sur 44 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous : a) Le personnel d'encadrement proposé sur 20 critères ; b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ; c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ; d) La situation financière 02 critères ; e) Les Propositions techniques 04 critères ; f) Les preuves d'acceptation des conditions contractuelles sur 02 critères ; g) La présentation générale de l'offres sur 04 critères.
	Lire plutôt <u>Critères éliminatoires</u> absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture ;

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres

Lire plutôt

1. la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
2. la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
3. le Code minier ;
4. les textes régissant les corps de métier ;
5. le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
6. le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;
7. la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
8. l'Arrêté conjoint N°0162/MINFOR/MINTP/MINMAP du 15 décembre 2020, fixant les modalités d'utilisation du bois d'origine légale dans la commande publique ;
9. les DTU pour les travaux de bâtiment ;
10. les normes en vigueur ;
11. d'autres textes spécifiques au domaine concerné par la lettre commande.

La lettre commande peut être résiliée comme le dispose le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 et également dans les conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de

Ce projet de décompte final, une fois accepté ou rectifié par le Maître d'œuvre devient décompte final. Il sert à l'établissement de l'acompte pour solde du marché, établi dans les mêmes conditions que celles définies pour l'établissement des décomptes mensuels. Il est soumis au visa préalable du Ministère en charge des Marchés Publics avant transmission à l'organisme payeur.

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25 juillet 2023 à 15 heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, dans la salle des Actes de la Mairie.

301 Application de deux couches sur murs intérieurs

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO009/CAY5/CIPM/2023 DU 25/06/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DU PAN DU MUR EFFONDRE ET DU BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NGOUSSO-NGOULMEKONG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... N/A
	Lire plutôt Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/08/2023 à 13 heures précises.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 27/07/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants <u>dûment mandatés</u>.
	Lire plutôt L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants <u>dûment mandatés</u>.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO007/CAY5/CIPM/2023 DU 25/06/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE CINQ SALLES DE CLASSE DU COMPLEXE SCOLAIRE DJOUNGOLO A ESSOS DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V « A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 27/07/2023 à 13 heures précises. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de deux cent mille (200 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.
	Lire plutot Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/08/2023 à 13 heures précises.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 27/07/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants <u>dûment mandatés</u>.
	Lire plutot L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants <u>dûment mandatés</u>.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

COMMUNE DE GASHIGA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA VILLE DE GASHIGA DANS LA COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Gashiga communique:

Par décision N°13/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 Juillet 2023 l'ETS INTRACO BP GRA TEL 699.79.22.52

Ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au dossier de consultation suscité:

OBJET	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MO NTANT TTC(en FCFA)	DELAI D'EXECUTION
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT DANS LA VILLE DE GASHIGA DANS LA COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.	LOT UNIQUE	l'ETS INTRACO BP GRA TEL 699.79.22.52	9.974.070	03 MOIS

GASHIGA le 18 Juillet 2023

Le ADJOINT AU MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE DE GASHIGA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01)LOGEMENT D'ASTREINTE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TONONGO,COMMUNE DE GASHIGA,DEPARTEMENT DE LA BENOUE,REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Gashiga communique:

par decision N°11/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 Juillet 2023 l'ETS GAMOAH BP 250 GRA TEL 699840074

Ci après désignée a été retenue comme adjudataire de la lettre commande relative au dossier de consultation suscitée:

OBJET	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MO NTANT TTC(en FCFA)	DELAJ D'EXECUTION
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) Logement d'Astreinte a l'école publique de TONONGO, COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.	LOT UNIQUE	I'ETS GAMOAH BP 250 GRA TEL 699840074	19.999.895	03 MOIS

GASHIGA le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

PRÉFECTURE DU NYONG ET MFOUMOU

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AONO/P-AKGA/CDPM-N/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE L'AMENAGEMENT ET DE LA PLANIFICATION DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
57 94 195 05 110000 5223112

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Préfet du Nyong et Mfoumou, Maitre d'Ouvrage Délégué, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour le compte du Délégué Départemental de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Nyong et Mfoumou, relatif aux travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Nyong et Mfoumou.

2. Allotissement

Les travaux sont exécutés en un lot unique ci-après définis :

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	ARRONDISSEMENT
1	Travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire du Nyong et Mfoumou.	AKONOLINGA

3. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de Génie Civil et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

4. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEPAT, exercice 2023, IMPUTATION :57 94 195 05 110000 5223112

5. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Akonolinga (Service des Affaires Economiques et Financières) dès publication du présent avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Préfecture d'Akonolinga, Service des Affaires Economiques et Financières ; tél. 694 92 65 01/677 95 53 26 ; dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 60 000 (soixante mille) FCFA, payable à la Recette des Finances d'Akonolinga, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront, obligatoirement, se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

7. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme telles, devront être déposées à la Préfecture d'Akonolinga contre récépissé, au plus tard le **22 août 2023 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03/AAONO/P-AKGA/CDPM-NM/2023 DU 25 JUILLET 2023, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».**

8. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de quatre (04) mois calendaires, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 14 du DAO, d'un montant de **Sept cent mille (700 000) francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps et aura lieu le **22 août 2023 à 13 heures** par la commission Départementale de Passation des Marchés du Nyong et Mfoumou (CDPM-NM) dans la salle de conférence de la Préfecture d'Akonolinga.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture où s'y faire représenter par une personne dûment mandatée (procuration légalisée) de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

12. Critères d'évaluation

Critères *éliminatoires*

Offre administrative

- i. Dossier administratif incomplet ou non conforme après un délai de 48 heures maximum accordé aux soumissionnaires ;
- ii. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées en lieu et place des copies certifiées ou originaux (la CDPM-NM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux) ;
- iii. Absence d'une caution de soumission (entraîne le rejet de l'offre) ;

Offre technique

- iv. Absence d'une pièce du dossier technique ;
- v. Fausses déclarations, pièces falsifiées ou scannées ;
- vi. Non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;

15.1.3 Offre financière.

- vii. Omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- viii. Offre financière incomplète (absence des éléments suivants : sous-détail des prix, bordereau des prix unitaires, détail quantitatif et estimatif) ;
- ix. Absence d'une attestation de capacité financière d'un montant au moins de 5 000 000 (cinq millions) FCFA.

Critères essentiels.

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Bonne présentation sur trois (03) critères ;
- b) Personnel d'encadrement de l'Entreprise sur dix (10) critères ;
- c) Références de l'Entreprise sur cinq (05) critères ;
- d) Moyens matériels de chantier à mobiliser sur sept (07) critères ;
- e) Méthodologie sur dix (10) critères.

13. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins-disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service et de l'Ingénieur du Marché.

NB : pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au numéro suivant : 1517 de la CONAC.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le PRÉFET

ETAPA FRANCOIS

MINISTERE DE L'HABITAT ET DU DEVELOPPEMENT URBAIN

COMMUNIQUE N° 00098/E/2/C/MINH DU 20 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DEFINITIVE DU MARCHÉ PASSE APRES APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 00091/AONO/MINH DU/CIPM /2023 DU 07 JUIN 2023, POUR LES ETUDES TECHNIQUES RELATIVES A L'ENTRETIEN DE LA VOIRIE, DES RESEAUX DIVERS ET AUTRES EQUIPEMENTS DU SITE DE RECASEMENT DE MBUNG EN PRELUDE AUX TRAVAUX DE RESTRUCTURATION / RENOVATION DE CERTAINS QUARTIERS DANS LA VILLE DE BAMENDA, REGION DU NORD-OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).FINANCEMENT : FONDS ROUTIER - EXERCICES 2023-2024.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Habitat et du Développement Urbain,

Par décision N°00239/D/MINH DU du 20 JUILLET 2023, le soumissionnaire ci-après cité est retenu comme adjudicataire du marché relatif à la consultation susmentionnée :

Ville	Soumissionnaire	Montant TTC (en F CFA)	Délai de livraison
BAMENDA	Gpt BAMBUIY ENGINEERING SERVICES & TECHNIQUES & TRINITY CONSULT COMPANY LIMITED P.O.BOX: 425 Bamenda, Tél: 677 936 926 / 6678 610 211	75 821 722	Dix (10) mois

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Service des Marchés Publics) du Ministère de l'Habitat et du Développement Urbain pour l'établissement du marché correspondant.

YAOUNDE le 20 Juillet 2023

Le MINISTRE

COURTES NEE KETCHA CÉLESTINE

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00043/C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00028/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES ÉQUIPEMENTS D'AQUACULTURE AUX EXPLOITATIONS AQUACOLE POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE DANS LE CADRE DE L'IMPORT-SUBSTITUTION EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Élevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00111 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 14 JUILLET 2023, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire du marché relatif à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets OYE & CO's, BP: 7746 Yaoundé Tél.: 651 494 933	Quatre-vingt-huit millions neuf cent cinquante-neuf mille trois cent huit (88 959 308)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Quatre-vingt-dix (90) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante. Par ailleurs, les soumissionnaires qui suivent n'ont pas été retenus pour des motifs ci-après :

N°	Soumissionnaire	Motifs de rejet
1	ETS MAIRA	Non-respect d'un critère éliminatoire
2	CHAPY SERVICES	Non-respect d'un critère éliminatoire

Ils sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites. /-

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00045 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 _ PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° **00113 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023** du **14 JUILLET 2023**, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets DECLOQUEMENT CONTRACTOR SARL, BP: 00Yaoundé Tél.: 698 14 63 03	Onze millions deux cent quatre-vingt-quinze mille (11 295 000)	Poste contrôle des pêches de Wami	Soixante (60) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

COMMUNIQUE N° 00042 /C/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00030/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES BACS HORS SOL EN PLASTIQUES DE 5M3 ET 2M3 POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales communique :

Par Décision n° 00110_ /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 du 14 JUILLET 2023 __, l'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de lettre-commande relative à la consultation sus citée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets AMANDA COMPAGNIE, BP:4446Yaoundé Tél.: 698 146 303	Quarante-sept millions huit cent cinquante-trois mille huit cent trente-trois (47 853 833)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Quatre-vingt-dix (90) jours.

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales dans un délai maximum de trois (03) jours à compter de la publication du présent communiqué pour l'établissement et la souscription de la lettre-commande correspondante.

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

**OPEN INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE N°021/ONTB/CAD5 /ITB /2023 OF
24/07/2023 FOR EARTH ROAD REHABILITATION WORKS BETWEEN NEPTUNE LOGPOM AND THE BIG
FENDER KOTTO IN DOUALA V SUBDIVISION, WOURI. DIVISION**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

As part of the execution of the 2023 Municipal Budget, the Mayor of Douala5 council, Contracting Authority, launches an Open National Call for Tenders of a dirt road in Douala 5 subdivision

2. Consistance des prestations

The services include in particular:

- Preliminary activities
- Earthworks
- Pavement Sanitation and drainage

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost of the operation at the end of the preliminary studies is **115 000 000 (one hundred and fifteen million) FCFA TTC.**

4. Allotissement

This tender dossier consists of a single lot.

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all companies established in Cameroon and working in the field of public works and civil engineering, having the administrative, technical and financial capacities required for the execution of the said works.

6. Financement

The work under this invitation to tender is financed from the **Municipal Budget**, Fiscal Year 2023.

7. Consultation du Dossier

The Tender File can be consulted every day during working hours, at the Markets Service of the Town Hall of Douala 5 doors 309 of the headquarters building as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The Call for Tenders file can be obtained every day during working hours at the Markets Service of the Town Hall of Douala 5 door 309 of the BP headquarters building: 10171 Douala upon publication of this notice, against presentation of a receipt payment of a non-refundable sum of: **100,000** (one hundred thousand) CFA francs payable to the Revenue of the Douala 5th subdivision. This receipt must identify the payer as a representative of the Company or Group of companies wishing to participate in the Call for Tenders

9. Remises des offres

Each offer written in French or English must reach the Town Hall of Douala 5 at the Contracts Service door 309 of the headquarters building no later than **22/08/2023 at 12 noon**. The required administrative documents must imperatively be produced in originals or copies certified true by any competent authority in accordance with the stipulations of the Special Regulations of the Call for Tenders.

The bids shall be marked:

**OPEN INVITATION TO TENDER IN EMERGENCY PROCEDURE
N °021/ONTB/CAD5/ITB /2023 OF 224/07/2023 F**

**OR EARTH ROAD REHABILITATION WORKS BETWEEN NEPTUNE LOGPOM AND THE BIG FENDER KOTTO
IN DOUALA V SUBDIVISION, WOURI DIVISION**

"TO BE OPENED ONLY IN THE SESSION OF COUNTING"

Presentation of the Offer

Under penalty of rejection, the folds must comply with the requirements of the regulations, in particular in its articles 24 of the Public Procurement Code and 20 and 24 of the RGAO. The tenderer must submit his tender in 09 (nine) copies of which one (01) original and eight (08) copies.

Each tender must be written in French or English and presented in a single envelope containing three (03) falls (one for the administrative volume, one for the technical volume and one for the financial volume). The folds and sub-folds shall be closed and sealed with the composition and the endorsements as indicated in the RPAO.

10. Delai de Livraison

The maximum time limit for completion of the work is three (03) months.

11. Cautionnement Provisoire

Each tenderer must attach to his administrative documents a bid bond drawn up by a bank of the first order approved by the Ministry in charge of finance and listed in Exhibit 11 of the Tender board, in the amount of **Two million three hundred thousand (2 300 000) CFA** and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the bids.

12. Recevabilité des Offres

The other administrative documents required must be imperatively produced in original or certified copies by the issuing department or an administrative authority (Prefect, Sub-Prefect.), in accordance with the provision of the Special Regulations of the Appeal Offers.

They must be dated less than three (3) months before the date of submission of tenders or have been established after the date of signature of the Invitation to Tender.

Any incomplete offer to the requirements of this Notice and the Bidding Documents will be declared inadmissible. In particular, the absence of the tender security issued by a bank of first order approved by the Ministry in charge of Finance or the non-respect of the models of the documents in the tender dossier will lead to the rejection of the tender

13. Ouverture des Plis

The opening of the folds will be done in once.

The opening of tenders will take place on **22/08/2023 At 1 pm** by the internal tender board of the Douala v council in the meeting room on the third floor of the headquarters building

Only tenderers may attend this opening session or be represented by a person of their choice.

14. Critères d'évaluation**Elimination Criteria**

- Lack of a document in the administrative **file**
- **Absence of the provisional surety at the opening folds**
- False declaration, falsified document(s) or Substitution of documents
- Technical record under 75% of yes or 6/9 of essential criteria's
- Absence of a unit price quantified in the BPU (financial offer)
- Administrative documents not conformed and not regularized within 48 hours after the opening folds.

Essential Criter

Essential criteria's for the qualification of candidates will be as follow:

- Presentation of the offer
- Visit of the site signed on honor.
- Turnover
- Access to a line of credit or other financial resources (financial capacity)
- References of the Company
- Availability of essential equipments
- The experience of management staff
- The proof of acceptance of the terms and conditions of the contract :(special administrative clauses CCAP initialed on every pages, and on the last pages signed and dated
- The methodological note

Failure to comply with seven (07) of these criterias will lead to the elimination of the bid. Each offer is validated after satisfaction of at least 7/9 of these conditions.

Financial evaluation requirements

Upon completion of the technical evaluation, only the Tenderers' financial offers that have not been eliminated during the technical evaluation will be evaluated.

Financial Evaluation

The evaluation of the financial offer will be based on the adjusted amount of the Tender Offer. It will consist of the analysis of price coherence as well as the verification of the calculations and of all the requirements relating on.

15. Attribution

The Contracting Authority shall award the Contract to the Bidder whose tender has been found to be substantially compliant with the Bidding Documents and which has the technical and financial capacity to perform the Contract satisfactorily and whose tender Was evaluated the least, including eventual proposed rebates.

16. Durée Validité des Offres

Tenderers shall remain bound by the offer for **ninety (90)** days from the date of the tender.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information on the Call for tenders can be obtained during working hours from the president of the Internal tender board of the Douala 5th council or the Technical Department of the said Council. **P O BOX : 10171 Douala**

DOUALA le 24 Juillet 2023

Le MAYOR

MFEUNGWANG Richard

COMMUNE DE GASHIGA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°12/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 JUILLET 2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AMENAGEMENT DU TRONCON DE ROUTE MAYO SAHEL MAYO DOUMSI SUR UNE LONGUEUR DE 3 KM DANS LA COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Gashiga communique:

Par décision N°12/C/C-GASHIGA/SG/SPM/2023 DU 18 Juillet 2023 l'ETS MOBA BP 310 GRA TEL 698424009

Ci-après désignée a été retenue comme adjudicataire de la lettre commande relative au dossier de consultation suscitée:

OBJET	N° DU LOT	ADJUDICATAIRE	MO NTANT TTC(en FCFA)	DELA I D'EXECUTION
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'AMENAGEMENT DU TRONCON DE ROUTE MAYO SAHEL MAYO DOUMSI SUR UNE LONGUEUR DE 3 KM DANS LA COMMUNE DE GASHIGA, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.	LOT UNIQUE	l'ETS MOBA BP 310 GRA TEL 698424009	26.998.850	03 MOISV

GASHIGA le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

ABDOURAHMANOU OUMAROU

COMMUNE D'OBALA

COMMUNIQUE N°009/C/C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/AONO/COB/CIPM/2023 DU 30 MARS 2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN TRONÇON ROUTIER D'UN KM DANS LE QUARTIER MAESTRO BAR AVEC CONSTRUCTION D'UN DALOT SUR LA RIVIERE NTSASS A MINDJOMO, COMMUNE D'OBALA, DEPARTEMENT DE LA LEKIE, REGION DU CENTRE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Obala, communique,
Par DECISION N°009/D/ C0B/ CIPM/ 2023 DU 10 JUILLET 2023
Le résultat se présente comme suit :

Lot de soumission	Soumissionnaire	Montant lu de l'offre TTC en FCFA	Montant corrigé de l'offre TTC en FCFA	Observations
LOT UNIQUE	TITULAIRE: ETS BESSALA ET CIE B.P. : 34391 YDE Tél. : (237) 699 97 00 80	8 500 000 Francs CFA	8 500 000 Francs CFA	Offre jugée conforme et recevable

Le soumissionnaire, représenté par les TITULAIRE: ETS BESSALA ET CIE, B.P. : 34391 YDE Tél. : (237) 699 97 00 80, est retenu pour les travaux de réhabilitation d'un tronçon routier d'un km dans le quartier maestro bar avec construction d'un dalot sur la rivière Ntsass à Mindjomo, Commune d'Obala, pour un montant de TTC en Francs CFA de 8 500 000 (huit millions cinq cent mille), et un délai de (quatre-vingt-dix) jours calendaires.

Ladite Société est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué, et **au plus tard dans les sept (07) jours** qui suivent à la Commune d'Obala, Service de la passation des Marchés Publics pour l'établissement du marché correspondant.

AKONOLINGA le 21 Juillet 2023

Le MAIRE

AKAMBA ASSEMBE GEORGES

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 008/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : ENERGIE ELECTRIQUE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'ouvrage ou un Maître d'ouvrage délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des bureaux d'études techniques et cabinets relevant du **sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de l'énergie électrique.**

Ledit domaine comprend notamment les études et la maîtrise d'œuvre relatives :

- à la production de l'énergie électrique ;
- au transport de l'énergie électrique ;
- à la distribution de l'énergie électrique et l'électrification rurale ;
- à l'éclairage public et la signalisation lumineuse ;
- aux travaux de maintenance.

Le présent avis d'Appel à Candidature vise à catégoriser les bureaux d'études techniques et cabinets de droit camerounais désirant réaliser des prestations relevant du **sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de l'énergie électrique**, pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une **des cinq (5) catégories suivantes**, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Catégorisation. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des prestations
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 50 000 000 de F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 50 000 000 F CFA et n'excède pas 300 000 000 F CFA	Assez grande envergure ou d'un niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 300 000 000 F CFA et n'excède pas 1 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 1 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2. Participation et origine



Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant **deux (02) volumes** séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) *une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;*

1B) *une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :*

Catégorie A:	300 000 F CFA
Catégorie B:	200 000 F CFA
Catégorie C:	100 000 F CFA
Catégorie D:	50 000 F CFA
Catégorie E:	25 000 F CFA

1C) *une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;*

1D) *une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;*

1E) *deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du bureau d'études techniques ou du cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;*

1F) *un plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;*

1G) *une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;*

1H) *une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;*

1I) *une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).*

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) *les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;*

2B) *la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;*

2C) *la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;*

2D) *la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.*

N.B. : Les justifications à fournir par les bureaux d'études techniques et cabinets pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, au plus tard le **30 Août 2023 à 15 heures 30 minutes** précises et porteront les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 008/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : ENERGIE ELECTRIQUE »

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Critères de qualification

- conformité du bureau d'études techniques ou du cabinet aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, le bureau d'études techniques ou le cabinet devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les bureaux d'études techniques et cabinets nouvellement créés ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'un bureau d'études techniques ou d'un cabinet dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les bureaux d'études techniques et cabinets catégorisés seront informés des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 24/07/2023 POUR
L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).FINANCEMENT:
BUDGET DE LA CAMAIR-CO (EXERCICE 2023)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** lance un Appel d'Offres National Ouvert **pour l'entretien des locaux de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co)** au titre de l'exercice budgétaire 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres portent sur l'entretien des locaux (interne et externe) de la Camair-Co de la ville de Douala.

Elles comprennent la fourniture des produits d'entretien, le nettoyage quotidien des bureaux et espaces ouverts, de l'unité catering, du sol du hangar de maintenance avions, des différents magasins et ateliers au hangar, de toutes les surfaces vitrées (internes et externes), des toilettes et sanitaires ainsi qu'un grand nettoyage profond (bimensuel).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **47 120 000 FCFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres feront l'objet d'un lot unique :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine **de l'entretien de locaux.**

6. Financement

Les prestations de services d'entretien, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la **Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), exercice 2023.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2ème étage du bâtiment siège.

Tel: 233 50 55 20

Fax: 233 42 20 30

[Email: tender.board@camair-co.net](mailto:tender.board@camair-co.net)

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2ème étage du bâtiment siège, sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **Soixante-Quinze Mille (75 000) Francs CFA** à la banque BICEC compte N° **33598800001-89**, au profit du «**Compte d'Affectation Spéciale**» CAS- ARMP.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra parvenir par pli recommandé avec accusé de réception à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2ème étage du bâtiment siège, au plus tard le **16/08/2023 à 10H**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

- Enveloppe A : pièces administratives ;
- Enveloppe B : offre technique ;
- Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une **quatrième** et devront porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°002AONO/CAMAIR-CO/CIPM/2023 DU 24/07/2023
POUR L'ENTRETIEN DES LOCAUX DE LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de **900 000 (Neuf Cent Mille) FCFA**.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité.

administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un des établissements financiers suscités, ou le non-respect des modèles des pièces.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) temps

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu au 2ème étage de l'immeuble abritant le Département Fret de la Camair-Co, le **16/08/2023 à 11H** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture des plis ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de l'offre.

14. Critères d'évaluation

CRITERES ELIMINATOIRES

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable. Les principaux critères éliminatoires sont identifiés tel qu'il suit :

- Absence d'une pièce administrative produite dans les délais réglementaires ;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulière paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;
- Absence de l'agrément de Ministère de Santé Publique
- Score technique inférieur à 5/7 « OUI »

CRITERES ESSENTIELS

L'évaluation des offres techniques se fera sous forme de notation binaire :

CRITERES	NOTATION
Présentation générale de l'offre	OUI/NON
Références du soumissionnaire (Joindre les contrats)	OUI/NON
Qualité du personnel (Joindre CV datés et signés)	OUI/NON
Capacité financière	OUI/NON
Preuve d'acceptation des conditions du Marché	OUI/NON
Moyens logistiques (en propriété ou en location)	OUI/NON
Type de produits utilisés et leur conformité avec l'environnement	OUI/NON

NB : Tout score Technique inférieur à 5/7 « OUI » est éliminatoire.

15. Attribution

Le Prestataire sera choisi selon la méthode du moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre? vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co située au 149 Avenue du Général de Gaulle Douala, 2ème étage du bâtiment siège.

Tel: 233 50 55 20

Fax: 233 42 20 30

Email: tender.board@camair-co.net

DOUALA le 24 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

ELLA NGUEMA Jean Christophe

PORT AUTONOME DE LIMBE

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/CIPM/ATPAL/2023 DU 24 JUIL 2023
RELATIF AU NETTOYAGE DES LOCAUX ET DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION TRANSITOIRE DU
PORT AUTONOME DE LIMBE. FINANCEMENT : BUDGET ATPAL TACHE : 3206001**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Délégué de l'Administration Transitoire du Port Autonome de Limbe (ATPAL), Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National

Ouvert relatif au nettoyage des locaux et bureaux de l'ATPAL.

2. Consistance des prestations

Les prestations, telles que définies dans les Termes de Référence, comprennent le nettoyage des bureaux et toilettes et l'entretien des espaces verts dans les différents sites ci-après

- Main Office -Down Beach
- Bota (Shipping Office et Bota Wharf
- Cape Limboh
- Les cases de passage au Jardin Botanic,
- TIKO Wharf.

3. Cout Prévisionnel

Les prestations seront financées par le budget du PAL, exercices 2023 et suivants. Tache :3206001. Le coût estimatif du projet est de : **28 309 950** (vingt-huit millions trois cent neuf mille neuf cent cinquante) **Francs CFA**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux sociétés de nettoyage de droit camerounais installées au Cameroun.

5. Financement

es prestations seront financées par le budget du PAL, exercices 2023 et suivants. Tache :3206001

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service Administratif et Financier de la Direction principale ATPAL située Down Beach, BP 456 Limbe, dès la publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Bureau Courrier de Main Office, sis à Down Beach-Limbe des publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **quatre-vingt mille (80 000) francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Special CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir au Bureau Courrier de Main Office, sis à Down

Beach-Limbe, au plus tard le 24/08/2023 à **12 heures**
et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°_001 /A0NO/CIPWATPAL/2023

**DU dUR LE NETTOYAGE DES LOCAUX
ET DE BUREAUX DE L'ADMINISTRATION TRANSITOIRE DU PORT AUTONOME DE DOUALA.**

« a n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

9. Délai de Livraison

Le Délai d'exécution est de seize (16) mois réparti comme suit : **Tranche ferme : du 1^{er} septembre 2023 au 31**
decembre 2023 (04 mois) ;

Tranche conditionnelle : du 1^{er} janvier 2024 au 31 decembre 2024 (12mois).

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère des Finances dont la liste figure à la pièce 9 du DAO d'un montant égal :

Ces cautions doivent être valables pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux dispositions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

L'absence de la caution de soumission entraîne son rejet pur et simple.

The other necessary administrative parts will have to be imperatively produced in originals or copies certified by the originating department or an administrative authority, in accordance with the provision of the Particular Regulation of the Invitation to tender.

They must obligatorily go back to less than three (03) months preceding the date of filing by the offers or subsequently be established to the date of signature of the Opinion of Invitation to tender.

The absence of the bid bond results in its outright rejection.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 24/08/2023 à **13 heures** à la salle de réunion, sis à Main Office Down Beach, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation**Criteres eliminatoires**

- Absence de La caution de soumission ; Absence ou non-conformite d'une autre piece du dossier administratif apres le dela' de **48** heures ;
- Fausses declarations ou pieces falsifiees ; - Omission d'un prix unitaire quantifie ; - Note technique inferieure a 80/100.

12.2. Autres criteres essentiels

L'evaluation des offres techniques se fera selon le cadre de notation suivant :

- Presentation de l'offre **02 pts**
- References du soumissionnaire **30 pts**
- Experience du personnel **10 pts**
- Moyen logistique et materiel **40 pts**
- Organisation du travail et plan de deploiement des
agents **08 pts**
 - Absence de l'original de l'Attestation de visite des
sites, **05 pts**
- Absence de la declaration sur l'honneur de n'avoir pas d'antecedents dans les marches publics (marches mat
executes, abandonnes ou partiellement executes) au cours des trois (03)

dernieres annees **05 pts**

TOTAL 100 pts

Les criteres essentiels sont detailles dans le

Reglement Particulier de l'Appel d'Offres.

Salts les soumissionnaires qui auront obtenu le score technique superieure ou egale a 80 points sur **100** sur les criteres essentiels seront juges techniquement qualifies et admis a l'analyse financiere.

14. Attribution

L'attribution du Marche se fera au soumissionnaire presentant l'offre financiere evaluee la moins- disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engages par leurs offres pendant quatre-vingt-dix jours (90) jours A partir de la date limite fixee pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Administratif et Financier de Main Office

LIMBE le 24 Juillet 2023

Le DIRECTEUR

NDIVE MOLUNGU Thomas

COMMUNE DE FOKOUE

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AAMI/C-FE/SG/2023 POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE FOKOUE EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

La Commune de FOKOUE a été bénéficiaire d'un transfert de ressources du Ministère des Transports, à travers le Fonds Routier au titre de l'exercice 2023, en vue de financer une campagne de sensibilisation et de formation des exploitants des motocycles à titre onéreux dans ladite Commune.

En vue d'arrêter une liste des sociétés qui participeront à l'Appel d'Offres National Restreint (AONR) pour l'exécution dudit projet, le Maire de la Commune de FOKOUE lance un Appel à Manifestation d'Intérêt

2. Objet

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objet la présélection des sociétés qui seront admises à soumissionner pour l'exécution du projet de campagne de sensibilisation et de formation des exploitants des motocycles à titre onéreux retenu dans le cadre du financement du Fonds Routier, au titre de l'exercice 2023.

3. Consistance des prestations

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°01/AAMI/C.FE/SG/2023

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES

MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE FOKOUE » EN PROCEDURE D'URGENCE PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après ;

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;

2. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

3. Un certificat de non redevance ;

4. Une copie de la carte de contribuable ;

5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois mois ;

6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AAMI/C.FE/SG/2023

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE FOKOUE » EN PROCEDURE D'URGENCE

L'Offre technique comprendra :

OFFRE TECHNIQUE

1. La présentation de ta société, et les ressources humaines de l'entreprise ;

2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;

3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;

4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel à Manifestation d'Intérêt est ouverte à toute société (ou groupement d'entreprises) de droit Camerounais remplissant les critères ci-après selon le projet:

- avoir des connaissances, de l'expertise et de l'expérience dans le domaine de prévention et de sécurités routières;

- avoir des capacités technique, logistique et financière pour la conduite d'une telle mission.

5. Financement

FOND ROUTIER

6. Remises des offres

Les manifestations d'Intérêt, paraphées rédigées en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un original, et quatre (04) copies, devront parvenir sous pli fermé au plus tard le **14/08/ 2023 à 15 heures** précises

7. Composition du dossier

Les sociétés qui sollicitent manifester leur intérêt à la présélection doivent, à cet effet, soumettre un dossier présenté dans deux enveloppes sous un seul pli anonyme fermé.

La première enveloppe, dite « enveloppe A », portera la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

N°01/AAMI/C.FE/SG/2023

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATIONS DES EXPLOITANTS DES

MOTOCYCLES ATITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE FOKOUE » EN PROCEDURE D'URGENCE

PIECES ADMINISTRATIVES

Les pièces administratives comprendront les documents ci-après ;

1. La déclaration d'intention de soumissionner timbrée et signée ;

2. Une copie de l'attestation de domiciliation bancaire ;

3. Un certificat de non redevance ;

4. Une copie de la carte de contribuable ;

5. Une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par le Directeur

Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, datant de moins de trois

mois ;

6. Une attestation signée d'un responsable compétent de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale, certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse, datant de moins de trois mois.

En cas de groupement, chaque membre produira l'ensemble des pièces administratives ci-dessus.

L'autre enveloppe, dite « enveloppe B », portera la mention :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N°01/AAMI/C.FE/SG/2023

POUR LA SENSIBILISATION ET LA FORMATION DES EXPLOITANTS DES MOTOCYCLES A TITRE ONEREUX DANS LA COMMUNE DE FOKOUE » EN PROCEDURE D'URGENCE

L'Offre technique comprendra :

OFFRE TECHNIQUE

1. La présentation de ta société, et les ressources humaines de l'entreprise ;

2. La qualification des ressources humaines que la société compte utiliser, dans le domaine de compétence requis ;

3. Les références justifiées de l'exécution des prestations similaires ;

4. La présentation technique du projet avec la description du schéma opérationnel, de la méthodologie et une estimation du coût.

8. Critères d'évaluation**Critères d'évaluation**

1 Présentation du dossier/05

2 Présentation du cabinet d'études (Ancienneté, capital, capacité financière, logistique et moyens humains)/10

3 Qualification des ressources pour la mission/40

4Expérience du soumissionnaire assortie des références en rapport avec l'objet de la mission/15

5 Projet technique avec la description des tâches et de la méthodologie ainsi qu'une estimation du coût./20

6 Cohérence de l'estimation du coût de la mission/10

Total: 100

FOKOUE le 21 Juillet 2023

Le MAIRE

NAMENNE PAULE KAMDJO EPSE DEMENOU TAFAMO

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 019/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DU MATÉRIEL ROULANT (VÉHICULE STATION WAGON 4X4) À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture d'un (01) véhicule (station wagon 4x4 climatisé, avec carte grise et plaque d'immatriculation) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 45 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans la fourniture du matériel roulant.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2023, Imputation 222100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 65 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le **25 août 2023 à 12 H 00** min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence

N°019/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture du matériel roulant (véhicule station wagon 4x4) à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de trois (03) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 900 000 F CFA ;

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **25 août 2023 à 13 H 00** min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défaillantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence des prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais décrivant les caractéristiques techniques de la fourniture proposée.
6. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
7. Absence du certificat d'homologation délivrée par le Ministère des Transports ou du procès-verbal de validation du prototype.
8. Absence de preuve d'avoir réalisé au moins un marché public de fourniture de matériel roulant au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé de 100 000 000 F CFA ou plus.
9. Non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures.
10. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offre reliée sur toute la longueur de la feuille.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 150 000 000 F CFA (photocopie de la première et de la dernière page de marchés publics+ PV de réception correspondant ; ou états financiers par un cabinet comptable agréé).
3. **Garantie et Service Après-Vente (SAV)** : Garantie d'au moins un an du matériel proposé / Déclaration sur l'honneur de disposer d'une représentation dans la région du Littoral.
4. **Délai de livraison** : trois (03) mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 012/ONIT/GOV-NW/RTB/2023 OF 21 JULY 2023 FOR THE
CONTINUATION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC
EDUCATION FOR NORTH WEST

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The *Governor of North West Region*, Delegated Contracting Authority, launches in an emergency procedure, an Open National Invitation to Tender for *the continuation of Construction works at the Regional Delegation of Basic Education, North West Region*

2. Consistance des prestations

These Construction works take into account aspects of building constructions according to current standards and to the rules of art.

The works include supplies and necessary implementations for the full completion of the Construction of the structure.

The works are defined within the norms and standards of construction of public contract, in the general terms of order of works and bill of quantities and cost estimated in this contract.

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost stands for FCFA : **two hundred fifty million (250 000 000)**

4. Allotissement

Unique lot

5. Participation et origine

Participation in tendering is open on equal terms to legal Cameroonian companies with technical and financial capabilities to carry out the works subject of this tender except all the persons who have carried out the feasibilities studies or any other companies related to them. *All the prospective bidders of this tenders must carry out a ??site visit and produce a site visit report.*

6. Financement

The above mentioned works, subject of this tender will be financed by the Budget of the Republic of Cameroon 2023 BIP MINEDUB.

7. Consultation du Dossier

The Tender documents are available for consultation at the *Governor's office North West Region, Room 108*.

8. Acquisition du Dossier

The Tender documents are available for collection at the *Governor's office North West Region, Room 108* upon presentation of a receipt of payment of the sum of **One Hundred and Fifty Five thousand (150,000) Francs FCA**, non-refundable, paid at the level of the *Bamenda Regional Treasury*.

9. Remises des offres

Each bid in French or in English, in seven (07) copies comprising one (01) original and six (06) copies, in accordance with the requirements of the Tender documents, will be deposited against a receipt or acknowledgment letter at the Governor's office North West Region, Room 108 latest at 11:00 am. On the 16 August 2023 Sealed envelopes containing bids must bear only the following words:

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER***N° 012/ONIT/GOV-NW/RTB/2023 OF 21 JULY 2023***

FOR THE CONTINUATION OF THE CONSTRUCTION WORKS OF THE REGIONAL DELEGATION OF BASIC EDUCATION FOR NORTH WEST

10. Delai de Livraison

The maximum time of works in a provisional state of acceptance is Five (05) months deducted as from the date of notification to start work to the Contractor.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must attach to his/her administrative bid the bid bond equal to the sum of Five Million (5,000 000) francs CFA, established by a first class financial institution approved by the Ministry of Finance. (See List attached)

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of rejection, other administrative documents required must be absolutely provided in original or copies certified by the issuing service; in accordance with the provisions of Special Regulations of the tender. The bank or certified checks will not be accepted.

The bids should necessarily be valid at the date of submission of bids or should have been established after the signing date of the Invitation of Tender.

Any bid not meeting the requirements of this Invitation and Tender File will be declared inadmissible. The absence of the bid bond issued by a first class financial institution approved by the Ministry of Finance or the no respect of the models of the tender documents will result in rejection of the bid without any recourse.

13. Ouverture des Plis

The opening of the bids will be in one (01) stage. The opening of Administrative, technical and financial documents shall take place on the 16 August 2023, at 12:00 noon, local time in the Conference Hall of the Governor's office North West Region. Only bidders or their duly authorized representatives who have a perfect knowledge of the documents may attend the opening session.

14. Critères d'évaluation**1 Eliminary criteria**

- a. Deadline of execution more than prescribed;**
- b. False declaration or falsified documents:**
- c. Absence of or insufficient bid bond**
- d. Omission of a quantified task on the bill of quantities and cost estimates;**
- e. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;**
- f. Technical score less than 75%;**
- g. Change of a quantity or unit in the financial offer or incomplete file;**
- h. Absence or non-conformity of an administrative document that cannot be regularised within 48 hours.**
- i. Non completion of any project before 2020 in the North West Region or suspended by MINMAP in 2022**

2 Essential criteria

The essential criteria will relate to:

- A. References of the Company**
- B. Permanent or available material means;**
- C. Qualification of construction workers;**
- D. Intervention methodology and execution of works;**

E. Capacity of cash flow.

JDM N° 2859 DU 26 Juillet 2023

Telephone: 222 22 00 09. E-mail:support@armp.cm

page 142/269

27/07/2023



Only tenders deemed in conformity after the technical evaluation will be taken into account in the financial evaluation

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

The bids are valid for 90 days period as from the date of submission of bids.

17. Renseignements Complémentaires

Additional technical information can be obtained during any working days and hours at the *Governor's office North West Region, Room 108.*

BAMENDA le 21 Juillet 2023

Le GOUVERNEUR

LELE LAFRIQUE Adolphe

COMMUNE DE MBANGASSINA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/
C-MBNA/SG/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR
ENANGANA – ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC
CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU, DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA,
DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM, REGION DU CENTRE. POUR LE COMPTE DES ANNEES 2023 ET 2024.**

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Mbangassina, Autorité Contractante lance pour le compte de la Commune de Mbangassina, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien de la route CARREFOUR ENANGANA - ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU, dans le Département du Mbam et Kim, Région du Centre. Pour le compte des années 2023 et 2024.

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes :

Phase 1 :

- Installation de chantier ;
 - Amené et repli du matériel ;
 - Abattage d'arbre isolé ;
 - Curage des buses ;
 - Fourniture et pose des buses métalliques Ø 800 et Ø 1000 ;
 - Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 ;
 - Têtes de buse en maçonnerie pour buses Ø 800 et Ø 1000 ;
 - Barbacanes ;
 - Dépose de buse métallique ;
 - Construction d'ouvrage d'art (Fouilles ; culées ; remblais ; béton de propreté ; béton armé pour sommiers, semelles, tablier et trottoir ; Fourniture et pose des poutres et entretoises en IPE ; coffrages ; échafaudage ; gargouilles ; Etudes géotechniques et d'exécution, démolition de l'ouvrage en bois existant) ;
 - Gardes corps mixtes ;
- Panneaux de signalisation métallique typa AB ;
- Balises en béton armé ;
 - Maintien de la circulation ;
 - Travaux divers (construction et gestion des barrières de pluie ; peinture anticorrosive et peinture à huile sur les IPE et gardes corps).

Phase 2 :

- Amené et repli du matériel ;
- Travaux de chaussée (Déblai mis en remblai, remblai provenant d'emprunt, mise en forme, reprofilage compactage et couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Fourniture et pose des buses métalliques Ø 800 avec construction de puisard et têtes en maçonnerie de moellons.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel TTC des travaux objet de ce DAO est de **cent cinquante millions (150 000 000) FCFA** pour les deux phases. Soit **soixante millions (60 000 000) FCFA** pour la première phase et **quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFA** pour la deuxième phase.

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un seul lot reparti en deux (02) phases présentées ainsi qu'il suit :

Tronçons	Linéaire (km)	Cout prévisionnel en FCFA			Délai : mois		
		Phase 1 (Budget 2023)	Phase 2 (Budget 2024)	Total	Phase 1	Phase 2	Global
Travaux d'entretien de la route CARREFOUR ENANGANA - ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA II (15,5 KM) avec construction d'un pont définitif à IKOUMOU	15,5	60 000 000	90 000 000	150 000 000	06	06	12

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises des travaux publics de droit camerounais installées au Cameroun et spécialisées dans l'exécution des travaux routiers. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources transférées à la Commune de Mbangassina par le Ministère des Travaux Publics (Ligne Fonds Routier) Exercices 2023 et 2024.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, aux heures ouvrables à la Mairie de Mbangassina, Service des Affaires Economiques et Financières. Tel : 699702119, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service des Affaires Economiques et Financières de la Mairie de Mbangassina dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent cinquante mille (150.000) francs CFA payable à la Recette Municipale de Mbangassina.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept (7) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra être déposée contre décharge sous plis fermé, **dans la salle des actes de la Mairie de Mbangassina** au plus tard **le 29 août 2023 à 10 heures précises** et devra porter la mention : « **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE D'URGENCE N°07/AONO/ C-MBNA/SG/CIPM/2023 DU 17/07/2023 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE CARREFOUR ENANGANA - ENTREE LYCEE TECHNIQUE DE MBANGASSINA – BADISSA – BOURA I (15,5 KM) AVEC CONSTRUCTION D'UN PONT DEFINITIF A IKOUMOU DANS LA COMMUNE DE MBANGASSINA, DEPARTEMENT DU MBAM ET KIM –REGION DU CENTRE POUR LE COMPTE DES ANNEES 2023 ET 2024 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de **douze (12) mois calendaires soit six (06) mois par phase**. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et suggestions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission) établi, selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire agréé par le Ministère des Finances (pièce N°12), valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est de **trois millions francs CFA (3 000 000) FCFA**.

L'absence du cautionnement provisoire entraîne à l'ouverture, le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard trente (30) jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du Marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet) conformément aux stipulations du règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois mois.

13. Ouverture des Plis

La Commission Interne de Passation des Marchés Publics procèdera à l'ouverture des plis en un temps et en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y assister, **le 29 août 2023 à 11 heures** précises dans la salle des actes de la Mairie de MBANGASSINA. Les représentants des soumissionnaires qui sont présents signeront une feuille attestant leur présence.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en **trois (03) étapes** :

1^{ère} étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.

2^e étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.

3^e étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

a) Pièces administratives

Dossier incomplet ou pièces non conformes, (cf. Article 92 (9) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics).

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés. **(La CIPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux).**

Absence de caution de soumission **(rejet systématique de l'offre)** ;

b) Offre technique

Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés.

Absence dans l'offre technique d'un chapitre consacré à l'organisation, la méthodologie et le planning du projet.

Non satisfaction d'au moins **72,41 % (21/29)** des critères essentiels.

c) Offre financière

Offre financière incomplète.

Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

Absence d'un sous-détail de prix.

16.2 - Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de critères essentiels qui seront appliqués sur cinq composantes de l'offre technique présentées dans le tableau ci-dessous :

N°	Composantes de l'offre technique	Nombre de critères à appliquer
1	La connaissance du site	03
2	Le personnel d'encadrement de l'entreprise	12
3	Les références techniques et capacité financière	04
4	Les moyens techniques et matériels	03
5	La méthodologie d'exécution	07
	Nombre de critères	29

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Mbangassina, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des

offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la **Commune de Mbangassina– Service des Affaires Economiques et Financières. Tel : 699702119**

NB : Par ailleurs, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC ou envoyer un SMS au numéro1517.

YAOUNDE le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

MBOENE Bernard

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 017/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE DES LIGATURES ET SUTURES CHIRURGICALES À L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture des ligatures et sutures chirurgicales à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture des ligatures et sutures chirurgicales à l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel TTC en FCFA de cette prestation est réparti comme suit :

Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2 (2025)	Total
13 200 000	13 200 000	13 200 000	39 600 000

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont réparties comme suit :

Tranche ferme (2023)	Tranche conditionnelle 1 (2024)	Tranche conditionnelle 2 (2025)
Ligatures et sutures chirurgicales	Ligatures et sutures chirurgicales	Ligatures et sutures chirurgicales

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans la fourniture de d

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget de Fonctionnement de l'Hôpital Général de Do

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, con compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tel
12 H 00 min et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert »

N° 017 /AONO/HGD/CIPM/2023 du 24 juillet 2023 pour la fourniture des li

A n'ouvrir qu'en séance

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation s'étale sur 03 mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 264 000 FCFA.
Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances.
date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées
Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur
agréée par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le **23 août 2023** à **13 H 00** min par la
Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.)" - G402. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture de plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années.
5. Offre produite en nombre insuffisant ou uniquement en copie.
6. Absence d'une autorisation à soumissionner délivrée par un fabricant des produits commandés.
7. Absence d'au moins un des échantillons demandés accompagnés de la liste de colisage conformément au modèle dans le DAO.
8. Non-conformité d'au moins un des échantillons demandés aux exigences de la liste de colisage.
9. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
10. Absence de notices et/ou fiches descriptives en français et/ou en anglais précisant les caractéristiques de chaque produit.
11. Absence de preuve d'avoir réalisé au Cameroun au cours des dernières années (2020 à date) au moins un marché public.
12. Absence de l'agrément de fabrication ou de commercialisation de dispositifs médicaux et/ou de matériel médical délivré par le Ministère de la Santé.
13. Non-respect d'au moins une des caractéristiques d'un des produits proposés tel que décrit dans le DAO (DF).
14. Non satisfaction d'au moins 4 des 5 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur.
2. **Chiffres d'affaires** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 40 millions de FCFA.
3. **Capacité financière** : preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 10 millions de FCFA.
4. **Planning conforme au calendrier (dans le DF) et délai de livraison** : 03 mois au plus.
5. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif Technique (DT).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la réception des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics).

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : MINTP - FONDS ROUTIER, PROGRAMME 2023

FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert, en procédure d'urgence pour la surveillance et le contrôle technique et géotechnique des travaux d'entretien courant de certaines routes Régionales dans la Région de l'Adamaoua.

Région	Départements	Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Type d'Intervention
ADAMAOUA	Mayo Banyo	NYAMBOYA SONKOLONG ATAT KOUMTCHOUM	69.80	40 000 000	Surveillance et contrôle
		BANYO - BOUDJOUKOURA - KAN IYAKA	45		

2. Consistance des prestations

Les prestations qui sont confiées au Cocontractant comprennent les opérations suivantes :

- Surveiller l'exécution des travaux ;
- Assurer le contrôle technique de la mise en oeuvre des travaux ;
- Assurer le contrôle géotechnique de la mise en oeuvre des travaux ;
- Proposer à la signature du Chef de Service du marché des ordres de services nécessaires à la bonne exécution des travaux ;
- Veiller à l'assurance de la qualité et à l'application des mesures de protection de l'environnement ;
- Veiller à l'établissement des plans de récolement.

Lesdites prestations sont dévolues en cinq missions :

- *Mission 1: Direction de l'exécution des travaux (DET)
- *Mission 2: Ordonnancement, le pilotage et la coordination des chantiers (OPC)
- *Mission 3: Assistance aux opérations de réception et pendant la période de garantie (AOR)
- *Mission 4 : Contrôle géotechnique de l'exécution des travaux
- *Mission 5 : Assistance géotechnique aux opérations de réception

Ces prestations sont définies de manière plus détaillée dans les Termes de Références.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdites prestations à l'issue des études préalables est de **quarante millions (40 000 000) FCFA**

4. Allotissement

Les prestations de la présente consultation sont constituées en lot unique de contrôle.

Région	Lot	Départements	Tronçons	Longueur estimée (km)	Budget Prévisionnel TTC	Type d'intervention
--------	-----	--------------	----------	-----------------------	-------------------------	---------------------

ADAMAOUA	1 et Unique	Mayo Banyo	NYAMBOYA-SONKOLONG-ATAT KOUMTCHOUM	69,80	40 000 000	Surveillance et contrôle
			BANYO - BOUDJOU MKOURA - KAN IYAKA	45		

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux BEI ou groupement de BET des Travaux Publics de droit camerounais sélectionnées à l'issue du présent Avis d'Appel d'Offre.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Fonds Routier, Exercices 2023.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables dans les services du Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu dans les services aux heures ouvrables au secrétariat général du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua, dès publication du présent avis., sur présentation d'une quittance de versement dans une agence Afriland First Bank au compte N° 10005 00019 06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua au titre des frais d'achat du dossier d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise ou groupement d'entreprises désireux de participer à l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en langues française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devront être déposées, sous pli fermé au secrétariat général du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua, au plus tard **le 22 Août 2023 à 14 heures** précises et devront porter la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUIL 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA SURVEILLANCE ET LE CONTROLE TECHNIQUE ET GEOTECHNIQUE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT DE CERTAINES ROUTES REGIONALES DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA
FINANCEMENT : MINTP - Fonds Routier, Programme 2023
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente consultation est de **huit (08) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de remise des offres et établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le ministre en charge des finances et d'un montant égal à **huit cent mille (800 000) FCFA**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif. Les chèques bancaires même certifiés ne sont pas acceptés en lieu et place du cautionnement provisoire.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation des dossiers administratif, technique et financière ou ne contenant pas l'offre témoin scellé seront irrecevables.

- Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier rang agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant **trente (30) jours** au-delà du délai de validité des offres.

- Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

- Avant toute élimination de candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO, un délai supplémentaire de 48 heures lui sera accordé pour, soit fournir des informations complémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

- Les pièces devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date de lancement de l'Avis d'Appel des Offres.

Présentation des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous triple enveloppe dont :

- L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) et l'Offre technique (Volume 2)

- L'enveloppe B contenant l'Offre financière (Volume 3).

- L'enveloppe C contenant une copie supplémentaire de l'Offre financière (offre témoins scellé) qui sera transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics pour conservation conformément à l'article 92 alinéa 8, du décret 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics.

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administrative et technique aura lieu **le 22 Août 2023 à 15 heures** par la Commission interne de Passation des Marchés, siégeant à la salle de réunion de réunion du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

A l'issue de l'examen des pièces administratives et de l'évaluation des offres techniques, l'ouverture des offres financières sera effectuée dans les mêmes conditions, à une date ultérieure qui sera communiquée aux soumissionnaires dont le dossier administratif est conforme et ayant obtenu une note technique égale ou supérieure à 75 points sur 100.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Pièces administratives :

a) Absence de la caution de soumission ;

b) Absence après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif à

l'exception de la caution de soumission ; c) Non-conformité après un délai de 48 heures après la notification, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;
d) Fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique :

- a) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés en lieu et place des copies certifiées ou originaux ;
- b) Absence de la note méthodologique, renfermant: les commentaires, observations et suggestions éventuels sur les TDR, la méthodologie et le programme de travail proposés pour l'accomplissement de la mission, le point sur la visite des lieux, le planning de mobilisation des ressources, le schéma organisationnel du plan assurance qualité ;
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des dix dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP ;
- d) Absence d'un Chef de mission qui ne justifie pas d'au moins dix {10} années d'expérience générale en Bâtiment et Travaux Publics, et n'ayant pas effectué au moins deux (02) projets à ce poste dans le domaine de la construction, de la réhabilitation, de l'ouverture, de l'aménagement ou de l'entretien des routes ou des travaux routiers similaires, n'ayant pas présentée une attestation de disponibilité signé du candidat et n'ayant pas fournie une attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs du Génie Civil (ONIGC) ;
- e) Absence d'une capacité de financement (Ligne de crédit disponible) d'au moins **5 000 000 (cinq millions) de FCFA**, délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances ;
- f) Utilisation d'un agent public sans justificatif de sa libération de la fonction publique ;
- g) N'avoir pas obtenu une note technique supérieure ou égale à 75/100.

Offre financière :

- a) Offre financière incomplète pour absence de l'une des pièces suivantes : lettre de soumission, bordereau des prix unitaires (BPU), détail quantitatif et estimatif (DQE) et sous-détails des prix ;
- b) Omission dans l'offre financière (BPU, DQE et Sous-détail des prix) d'un prix unitaire quantifié.

2. Critères essentiels**Les offres techniques**

Les offres techniques seront notées suivant les critères essentiels ci-après ;

- a) Qualification des experts clés et leur expérience (**sur 40 points**) ;
- b) Moyens techniques et matériels à mettre en place par lot postulé (**sur 15 points**) ;
- c) Références du BET (**sur 45 points**).

Les offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre aura été déclarée recevable à l'issue de l'examen de la conformité des pièces administratives (1ère étape) et de l'évaluation technique (2ème étape) seront évaluées et notées, en fonction des critères ci-après :

L'offre complète, conforme et mieux-disante (après rectification éventuelle du montant) recevra la totalité des points (100) ; les autres offres seront notées sur 100 points suivant la formule ci-après :

$$NM = \frac{MMd \times 100}{MS}$$

NM = Note relative au montant de l'offre financière du soumissionnaire ;

MMd = Montant évalué du moins-disant ;

MS = Montant évalué du soumissionnaire.

Une pondération sera faite entre la note technique et la note financière pour obtenir la note finale N (note technico-financière) suivant la formule ci-après :

$$N = \frac{(70 \times \text{Note Technique}) + (30 \times \text{Note Financière})}{100}$$

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui a soumis l'offre évaluée la mieux distante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note finale la plus élevée, et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur Offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus au secrétariat général du Conseil Régional de l'Adamaoua, situé au quartier BALADJI II au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua.

NGAOUNDERE le 24 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 009/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA
CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU
SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES« AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION :
HYDRAULIQUE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'ouvrage ou un Maître d'ouvrage délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des bureaux d'études techniques et cabinets relevant du **sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de l'hydraulique.**

Ledit domaine comprend notamment les études et la maîtrise d'œuvre relatives :

- aux travaux d'adduction d'eau potable (construction, réhabilitation et renforcement des réseaux d'adduction d'eau potable et réservoirs de stockage) ;
- aux travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des réseaux de distribution d'eau potable ;
- aux travaux de construction et de réhabilitation des forages ;
- aux travaux de construction et de réhabilitation des digues ;
- aux travaux d'assainissement (construction, réhabilitation et entretien des stations d'épuration ou de traitement des boues de vidange et des blocs de latrines ventilées) ;
- aux travaux de drainage (construction, réhabilitation et entretien des canaux et drains) ;
- aux travaux d'aménagement, de réhabilitation et de renforcement des parcelles hydro-agricoles ;
- aux travaux d'aménagement, de réhabilitation et de renforcement des espaces agro-sylvo-pastoraux ;
- aux travaux de maintenance.

Le présent avis d'Appel à Candidature vise à catégoriser les bureaux d'études techniques et cabinets de droit

camerounais désirant réaliser des prestations relevant du **sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures »**, dans le **domaine d'intervention de l'hydraulique**, pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une **des cinq (5) catégories suivantes**, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Catégorisation. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des prestations
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 50 000 000 de F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 50 000 000 F CFA et n'excède pas 300 000 000 F CFA	Assez grande envergure ou d'un niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 300 000 000 F CFA et n'excède pas 1 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 1 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2. Participation et origine

Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant deux (02) volumes séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;

1B) une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :

Catégorie A: 300 000 F CFA

Catégorie B: 200 000 F CFA

Catégorie C: 100 000 F CFA

Catégorie D: 50 000 F CFA

Catégorie E: 25 000 F CFA

1C) une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1D) une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1E) deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du bureau d'études techniques ou du cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;

1F) un plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;

1G) une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

1H) une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;

1I) une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;

2B) la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;

2C) la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;

2D) la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.

N.B. : Les justifications à fournir par les bureaux d'études techniques et cabinets pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM) sise au 1er étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, au plus tard **le 28 Août 2023 à 15 heures 30 minutes précises** et porteront les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 009/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES

« AUTRES INFRASTRUCTURES »

DOMAINE D'INTERVENTION : HYDRAULIQUE

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

2. Critères de qualification

- conformité du bureau d'études techniques ou du cabinet aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, le bureau d'études techniques ou le cabinet devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

3. Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les bureaux d'études techniques et cabinets nouvellement créés ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'un bureau d'études techniques ou d'un cabinet dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les bureaux d'études techniques et cabinets catégorisés seront informés des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE D'EKONDO TITI

N° 14/ONIT/ETC /ETCITB/PIB2023 OF 17/07/2023 FOR THE CONSTRUCTION OF A REINFORCED CONCRETE WHARF AND EMBANKMENT AT EKONDO TITI BEACH

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of the execution of the 2023 State Budget, the Mayor of Ekondo Titi council hereby launches an open national invitation to tender **FOR THE CONSTRUCTION OF A REINFORCED CONCRETE WHARF AND EMBANKMENT AT EKONDO TITI BEACH.**

2. Nature of services

The works comprise notably; **FOR THE CONSTRUCTION OF A REINFORCED CONCRETE WHARF AND EMBANKMENT AT EKONDO TITI BEACH.**

This involves the realisation of the tasks outlined in the bills of quantities and cost estimates and elaborated in the special technical clauses comprising notably:

Preliminary works and actions involving complementary studies and site installation; Earth works ;

- Elevation ;

- masonry works ;

Concreting and form work ;

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies stands at: **one hundred million (100,000,000) FCFA.**

4. allotment

The works which form the subject of this invitation to tender are grouped in one lot.

5. Participation and origin

Participation is opened to all duly registered Cameroonian enterprises with the necessary technical, financial and legal capacities and who are not under suspension by the authority in charge of public contracts.

6. Financing

Works which formed the subject of this invitation to tender shall be financed by the **FyBLIC INVESTMENT BUDGET (FIB) of 2023 financial year through** budget head (imputation)

N°. **57 94 195 05 110000 523411 337**

7. Consultation of tender file

The tender file may be consulted during working hours in the Ekondo Titi council *office*, Service of *public* contract or *the secretariat* of the Internal Tenders Board, Tel: **679346019** as soon as *this notice* is published.

8. Acquisition of tender file

The tender file may be acquired from the *council office, service of public contract* or the *secretary of the Internal Tenders Board*, Tel: **679346019** as soon as *this notice is* published and upon presentation of a non-refundable treasury receipt (payable at the Treasury of Ekondo Titi Council) bearing the amount of **one hundred thousand (100,000) FCFA**. Such a receipt shall identify the concerned bidder.

9. Submission of bids

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in **seven (07) copies** including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should **reach service of public contract or the secretary of the Internal Tenders Board, Tel: 679346019; latest the 09/08/2023 at 10:00 am** local time and should carry the inscription:

N-Q- 14/ONIT/ETC /ETCITB/PIB2023 OF 17/07/2023

FOR THE CONSTRUCTION OF A REINFORCED CONCRETE WHARF AND EMBANKMENT AT EKONDO TITI BEACH.

To be opened only during the bid-opening session"

In case of any ambiguities or differences, only the original shall be considered authentic

10. Delivery deadline

The maximum duration of execution provided for by the Contracting Authority is **three (03) months**. This duration is as from the date of notification of the service order to start work.

11. Bid bond

Each bidder must include in his/her administrative documents, a bid bond that respects the models of this tender file, issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance, (see list in document No. 12 of this tender file), and of an amount of **two million (2, 000,000) FCFA**, valid for Ninety (90) days beyond the date of validity of bids.

Bid bonds for unsuccessful bidders shall be withdrawn not later than fifteen (15) days after the award of the contract and that of the successful bidder shall be retained until the required performance guarant

12. Admissibility of bids

Each bid drafted in English or French shall be signed by the bidder or by a duly authorized representative and presented in **seven (07) copies** including the original and six (06) copies marked as such. These shall be submitted in one sealed pack containing three (3) envelopes; (A: Administrative file, B: Technical file, C: Financial file). The sealed pack shall bear no information on the enterprise, and should **reach service of public contract or the secretary of the Internal Tenders Board, Tel: 679346019; latest the 09/08/2023 at 10:00 am** local time and should carry the inscription:

N°- 14/ONIT/ETC /ETCITB/PIB2023 OF 17/07/2023

FOR THE CONSTRUCTION OF A REINFORCED CONCRETE WHARF AND EMBANKMENT AT EKONDO TITI BEACH.

To be opened only during the bid-opening session"

In case of any ambiguities or differences, only the original shall be considered authentic

13. Opening of bids

The opening of the bids in one phase shall be done on **09/08/2023 at 11:00 am** prompt local time in the Conference Hall of the Ekondo Titi council.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice, who has a full knowledge of the file and has been mandated in that capacity.

14. Evaluation criteria**-Eliminatory criteria**

- Absence of or insufficient bid bond

14.2. Main qualification (essential) criteria: The evaluation of the bids shall be done on predefined technical criteria following the binary process ('Yes' or 'No'). The criteria relating to the qualification of candidates will indicatively be on the following:

- General Presentation, compliance with the model bid;
- Financial capacity;
- Ongoing job within the municipality
- Experience (references) of the enterprise;
- Personnel to be mobilized
- Material and essential equipment put at the disposal of the project;
- Methodology, organization of the site and relevance of proposed solutions;
- Mastery of the terrain
- Duration of execution.

15. Award

The jobbing order/contract shall be awarded to the bidder whose bid is in conformity with the dispositions of the tender file and on the basis of the lowest bid and technical quality, in accordance with article 99 of the Public Contracts code. That is, it shall be awarded to the bidder with a satisfactory technical score and the lowest financial offer

16. Validity of bids

The bidders shall remain committed to their offers/bids for a period of ninety (90) days from the deadline set for the submission of bids.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours on weekdays from the **office of the Secretariat of the Internal Tenders Board** at the **Ekondo Titi Council**, Tel: **679346019**.

MUDEMBA le 17 Juillet 2023

Le MAYOR

MARGARET NDIBA

COMMUNE DE POLI

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°04BIS/AONO/C-POLI/CIPM/2023 DU 20/07/2023 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (AVEC BUREAU) À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE NINGA (GBÉRÉ), DANS LA COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU FARO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'Investissement Public au titre de l'Exercice 2023 transféré, le Maire de la Commune de Poli (Maître d'Ouvrage) lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence relatif aux **travaux**

2. Consistance des prestations

Les travaux, comprennent notamment :

Lot 100 : Travaux Préparatoires ;
Lot 200 : Terrassement ;
Lot 200 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonnerie-élévation ;
Lot 500 : Charpente-Couverture ;
Lot 600 : Menuiserie bois - Métallique ;
Lot 700 : Electricité ;
Lot 800 : Peinture ;
Lot 900:VRD.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **quinze millions (15 000 000) Francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont regroupés en **un (01) seul lot.**

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à **toutes les entreprises de droit camerounais installées en République du Cameroun et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPAO)**, qui fait l'objet de la pièce N° 03 du présent Dossier d'Appel d'Offres.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du **Ministère de la Décentralisation et Développement Local au titre de l'Exercice 2023**, ressources transférées à la Commune de Poli.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté à la **Commune de Poli**, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichage dans les locaux de ladite Commune ou à la **Délégation Départementale des Marchés Publics du Faro.**

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Poli, dès publication du présent avis par voie de presse écrite et par voie d'affichages dans les locaux de ladite Commune, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs CFA représentant les frais d'achat du dossier d'appel d'offres, payable à la Recette Municipale de Poli.**

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en **six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies** marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat du Maire de la Commune de Poli **au plus tard le 18/08/2023 à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention, suivante :

**N°04bis/AONO/C-POLI/CIPM/2023 du 20/07/2023
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) SALLE DE CLASSE (AVEC BUREAU) À
L'ECOLE PUBLIQUE DE NINGA (GBÉRÉ), DANS LA COMMUNE DE POLI, DÉPARTEMENT DU
FARO.
(Procédure d'Urgence)
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de **quatre (04) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **Trois cent mille (300 000) Francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **18/08/2023 à 13 heures précises** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, à l'Hôtel de Ville de Poli.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

Les critères éliminatoires sont les suivants :

Pièces administratives

- a) L'absence de la Caution de Soumission ;
- b) Pièce administrative non transmise dans un délai de 48h suivant l'ouverture des plis ;
- c) La production d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures suivant l'ouverture des plis ;
- d) La fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Offre technique

- a) Absence des preuves d'acceptation des conditions du Marché conformes aux prescriptions du RPAO ;
- b) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- c) Avoir abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années ;
- d) Note technique inférieure à 70% de OUI.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- d) Absence d'un sous-détail de prix.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes.

Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Présentation générale de l'offre	03 sous-rubriques
2	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;	01 sous-rubrique
3	Chiffre d'affaires	02 sous-rubriques
4	Accès à une ligne de Crédit ou autre source de financement.	01 sous-rubrique
5	Référence de l'entreprise ;	05 sous-rubriques
6	Personnel	10 sous-rubriques
7	Moyens logistiques affectés au projet ;	08 sous-rubriques
8	Méthodologie d'exécution des travaux.	08 sous-rubriques

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI (soit 27 OUI sur 38) à Pévaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires**Administration au nom de laquelle sera Conclu le Marché**

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Poli, un marché des travaux sera conclu entre l'adjudicataire et le Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Poli.

Dénonciation d'acte de corruption et de Mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 699 370 748/673 205 725.

Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Poli.

Additif à l'Appel d'Offres

Le Maire de la Commune de Poli, Maître d'Ouvrage se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

POLI le 24 Juillet 2023

Le MAIRE

SADOU YAOUBA

COMMUNE DE ROUA

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE CONSULTATION N°
001/AONO/REN/DMT/CIPM-ROUA-AI/2023 DU 10 JUILLET 2023 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA
LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES A L'IAEB DE SOULEDE-ROUA, DANS
L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA, DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION
DEL'EXTRÊME-NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Roua, Autorité Contractante lance pour le compte du MINEDUB un Avis de Consultation pour LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES A L'IAEB DE SOULEDE-ROUA, DANS L'ARRONDISSEMENT DE SOULEDE-ROUA , DEPARTEMENT DU MAYO-TSANAGA, REGION DEL'EXTRÊME-NORD.

2. Consistance des prestations

Les prestations sont relatives à la LA LIVRAISON DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES suivante;

1- KITS SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE

2- KIT HYGIENE

3- BOITE A PHARMACIE.

3. Cout Prévisionnel

MONTANT TTC 15 500 000 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de livraison des Fournitures Pédagogiques et Scolaires ou Toute autre formes de Fourniture et remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les Prestations, objet du présent Avis de consultation, sont financés par le BIP du MINEDUB 2023.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de Roua.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de Roua, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de Vingt Mille (20 000) francs CFA auprès de la recette municipale.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français et en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marquées comme tel, conformes aux prescriptions de l'Avis de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la Commune de Roua, Autorité Contractante, au plus tard le 04/08/2023 à 10 heures, heure locale et devra porter la mention :

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE CONSULTATION N° 001 /AON

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de (02) mois calendaires.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 08 de la Cotation, d'un montant de Trois cent dix mille (310 000) francs CFA, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps **le 04/08/2023 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de Roua, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

VOIR AVIS

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Roua, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée conforme, aura été évaluée la moins disant 'après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre - vingt -dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la Commune de Roua.

ROUA le 10 Juillet 2023

Le MAIRE

BADAMA Paul

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 007/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « BÂTIMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'ouvrage ou un Maître d'ouvrage délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des bureaux d'études techniques et cabinets relevant du **sous-secteur d'activités « Bâtiment et Equipements Collectifs »**.

Ledit sous-secteur comprend notamment les études et la maîtrise d'œuvre relatives :

- aux travaux de construction et de démolition des bâtiments et équipements collectifs ;
- aux travaux de réhabilitation et d'entretien des bâtiments et équipements collectifs ;
- aux travaux d'aménagement des places publiques, des espaces verts, des terrains de sport et de loisirs ;
- aux travaux de maintenance.

Le présent avis d'Appel à Candidature vise à catégoriser les bureaux d'études techniques et cabinets de droit camerounais désirant réaliser des prestations relevant du **sous-secteur d'activités « Bâtiment et Equipements Collectifs »** pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une **des cinq (5) catégories suivantes**, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Catégorisation. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des prestations
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 50 000 000 de F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 50 000 000 F CFA et n'excède pas 300 000 000 F CFA	Assez grande envergure ou d'un niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 300 000 000 F CFA et n'excède pas 1 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 1 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2. Participation et origine

Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant **deux (02) volumes** séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif



Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;

1B) une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :

Catégorie A:	300 000 F CFA
Catégorie B:	200 000 F CFA
Catégorie C:	100 000 F CFA
Catégorie D:	50 000 F CFA
Catégorie E:	25 000 F CFA

1C) une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1D) une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1E) deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du bureau d'études techniques ou du cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;

1F) un plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;

1G) une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

1H) une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;

1I) une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;

2B) la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;

2C) la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;

2D) la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.

N.B. : Les justifications à fournir par les bureaux d'études techniques et cabinets pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), **porte _____**, au plus tard le **31 Août 2023 à 15 heures 30 minutes** précises et porteront les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 007/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 EN VUE DE LA
CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR
D'ACTIVITES « BÂTIMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS » »

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Critères de qualification

- conformité du bureau d'études techniques ou du cabinet aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, le bureau d'études techniques ou le cabinet devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les bureaux d'études techniques et cabinets nouvellement créés ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'un bureau d'études techniques ou d'un cabinet dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les bureaux d'études techniques et cabinets catégorisés seront informés des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

QUOTATION REQUEST NO.001/DC/CAD5/CIPM/2023 OF 25/07/2023 RELATING TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF A COMMUNICATION CENTER (WALKIE-TALKIE) FOR THE MUNICIPAL POLICE OF THE 5TH DISTRICT OF DOUALA. FINANCING: EQUITY, FINANCIAL YEAR 2023

FINANCING
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

As part of the implementation of this project, the Mayor of the 5th Arrondissement of Douala, the Contracting Authority, is launching a consultation for the supply and installation of a communication center (walkie-talkie) for the municipal police.

2. Participation and origin

The suppliers to participate of this tender should be of Cameroon origin.

3. Acquisition of tender file

The consultation file may be withdrawn from the Contracts Department, against presentation of a receipt for payment of a non-refundable sum of 45,000 (Forty-five thousand) FCFA payable to the Municipal Receipt Office.

4. Submission of bids

The descriptive and quantitative estimate of the supplies shall be quoted exclusive of value added tax (VAT) and all taxes included (VAT) and submitted **no later than 23/08/2023 at 12 a.m. local time** in a closed, sealed and sealed envelope, addressed to the Contracting Authority with the mention :

“Request for Quotation”

N°001/DC/CAD5/CIPM/2023 of the 25/07/2023

RELATING TO THE SUPPLY AND INSTALLATION OF A COMMUNICATION CENTER (WALKIE- TALKIE) FOR THE MUNICIPAL POLICE OF THE 5TH DISTRICT OF DOUALA.

“To be opened only during the bid opening session”

5. Delivery deadline

The supply of the commodities will be done in a single lot within a deadline of one (01) month.

6. Opening of bids

Tenders written in French and/or English and in nine (09) copies including one (01) original and eight (08) copies marked as such, accompanied by the stamped and signed submission model, will be submitted to the contract services and analyzed. no later than **23/08/2023 from 1 p.m., local time**, by the Internal Tenders Commission of the Douala 5th District Municipality in the meeting room, sitting in the presence of the tenderers who so wish or their duly authorized representatives and having a perfect knowledge of the offers.

For any attempt of corruption or facts of bad manners, kindly call or send a text to MINMAP trough this numbers 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 25 Juillet 2023

Le MAYOR

MFEUNGWANG Richard

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 001/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ROUTES »

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'Ouvrage ou un Maître d'Ouvrage Délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de la catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des entreprises relevant du sous-secteur « Routes ».

Ledit sous-secteur comprend notamment :

- les travaux routiers neufs ;
- les travaux routiers de réhabilitation et d'entretien ;
- les travaux de voiries et réseaux divers ;
- les travaux de construction d'ouvrages d'art classiques (ponts, dalots, buses) ;
- la fourniture de mobiliers et des installations annexes directement ou indirectement rattachés aux travaux routiers.

Le présent avis d'appel à candidature vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais désirant réaliser des travaux relevant du sous-secteur « Routes » pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une des cinq (5) catégories suivantes, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Candidature. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des travaux
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 250 000 000 F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 250 000 000 F CFA et n'excède pas 3 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou de niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 3 000 000 000 F CFA et n'excède pas 10 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 10 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2. Participation et origine

Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant deux (02) volumes séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;

1B) une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :

Catégorie A : 300 000 F CFA

Catégorie B : 200 000 F CFA

Catégorie C : 100 000 F CFA

Catégorie D : 50 000 F CFA

Catégorie E : 25 000 F CFA

1C) une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1D) une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1E) deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;

1F) un plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;

1G) une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1H) une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;

1I) une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;

2B) la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;

2C) la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;

2D) la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.

N.B. : Les justifications à fournir par les entreprises pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des Marchés Publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM) sise au 1er étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____,

au plus tard **le 1er septembre 2023 à 15 heures 30 minutes précises** et porteront les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 001/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 EN VUE DE LA
CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU
SOUS-SECTEUR « ROUTES »**

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

2. Critères de qualification

- conformité de l'entreprise aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, l'entreprise devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

3. Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les entreprises nouvellement créées ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'une entreprise dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00113 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 22 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES PIROGUES DE PÊCHE EN APPUI AUX COMMUNAUTÉS DES PÊCHEURS EN PROCÉDURE D'URGENCE. LOT2.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret no 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour un appel d'offres national ouvert n°00027/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 22 mai 2023, en vue de l'acquisition des pirogues de pêche en appui aux communautés des pêcheurs en procédure d'urgence.Lot2.

DECIDE :**Article 1er :** L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets DECLOQUEMENT CONTRACTOR SARL, BP: 00Yaoundé Tél.: 698 14 63 03	Onze millions deux cent quatre-vingt-quinze mille (11 295 000)	Poste contrôle des pêches de Wami	Soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 010/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA
CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU
SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION :
TELECOMMUNICATIONS**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'ouvrage ou un Maître d'ouvrage délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des bureaux d'études techniques et cabinets relevant du sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de télécommunications.

Ledit domaine comprend notamment les études et la maîtrise d'œuvre relatives :

- aux travaux de construction d'infrastructures de télécommunications (pylônes, poteaux, fibre optique, etc.) ;
- aux travaux de mise à niveau des infrastructures de télécommunications ;
- aux travaux de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures de télécommunications ;
- aux travaux d'installation et de mise en service des équipements de télécommunications ;
- aux travaux de maintenance.

Objet

Le présent avis d'Appel à Candidature vise à catégoriser les bureaux d'études techniques et cabinets de droit camerounais désirant réaliser des prestations relevant du sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de télécommunications, pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une des cinq (5) catégories suivantes, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Catégorisation. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des prestations
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 50 000 000 de F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 50 000 000 F CFA et n'excède pas 300 000 000 F CFA	Assez grande envergure ou d'un niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 300 000 000 F CFA et n'excède pas 1 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 1 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2. Participation et origine

Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant deux (02) volumes séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;

1B) une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :

Catégorie A: 300 000 F CFA

Catégorie B: 200 000 F CFA

Catégorie C: 100 000 F CFA

Catégorie D: 50 000 F CFA

Catégorie E: 25 000 F CFA

1C) une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1D) une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1E) deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du bureau d'études techniques ou du cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;

1F) un plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;

1G) une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

1H) une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;

1I) une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;

2B) la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;

2C) la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;

2D) la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.

N.B. : Les justifications à fournir par les bureaux d'études techniques et cabinets pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM) sise au 1er étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, au plus tard **le 29 Août 2023 à 15 heures 30 minutes précises** et porteront les mentions suivantes :

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° _____/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU _____
EN VUE DE LA CATEGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET CABINETS RELEVANT DU
SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES
« AUTRES INFRASTRUCTURES »

DOMAINE D'INTERVENTION : TELECOMMUNICATIONS

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

2. Critères de qualification

- conformité du bureau d'études techniques ou du cabinet aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, le bureau d'études techniques ou le cabinet devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

3. Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les bureaux d'études techniques et cabinets nouvellement créés ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'un bureau d'études techniques ou d'un cabinet dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les bureaux d'études techniques et cabinets catégorisés seront informés des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM) sise au 1er étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BELEL

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CB/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/07/2023
RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE LAND CRUISER PKADO) POUR LE COMPTE DE LA
COMMUNE DE BÉLEL, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE
D'URGENCE),FINANCEMENT : FEICOM ET FONDS PROPRES DE LA COMMUNE DE BÉLEL EXERCICE :
2023**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bélel, Maître d'Ouvrage lance un avis d'appel d'offre pour l'acquisition d'un (01) VEHICULE LAND CRUISER PRADO

2. Consistance des prestations

Les Prestations comprennent notamment l'acquisition d'un (01) VEHICULE LAND CRUISER PRADO dont les caractéristiques clés sont :

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES	2.8L TX-L6-Manuel 4x4
MOTEUR	
Nombre de cylindres :	4
Couple maxi Nm/(tr/min)	420/1400-3400
Puissance maxi (kw) à tr/mn :	150/3400
Couple maxi (ch) à tr/min	204/3400
Carburant	Essence
Cylindrée (cm3)	2755
CARROSSERIE	
Nombre de portes	05 portes
Couleur	Noire
DIMENSIONS	
Garde au sol (mm)	215
Rayon de braquage (m)	5.8
TRANSMISSION	
Transmission	4x4 permanent
Boîte de vitesses	Manuelle
POIDS / CAPACITES	
Nombre de places	7
Poids total autorisé en charge (Kg)	299
Poids à vide (Kg)	2410
capacité réservoir carburant (L)	87
Volume réservoir carburant secondaire (L)	63
PNEUS	
Dimensions pneu :	265/65 R 17
EXTERIEUR	2.8L TX-L6-Manuel 4x4

Jantes	Alu
--------	-----

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations, objet de la présente Appel d'Offre, est de **65 000 000 (soixante- cinq millions) francs CFA TTC** soit:

STRUCTURE	MONTANT	TOTAL
FEICOM	50 000 000	65 000 000
COMMUNE DE BELEL	15 000 000	

4. Allotissement

Sans objet

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offre est ouverte aux concessionnaires automobiles installés en territoire camerounais et toutes les entreprises remplissant les conditions reprises dans le Règlement de l'Appel d'Offre.

6. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financés par le les budgets d'investissements du FEICOM et le Fonds Propres de la Commune de Bélel, l'exercice 2023

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Bélel dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Bélel sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Bélel d'une somme non remboursable : de **80 000 (quatre-vingt mille) F CFA francs CFA**

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Bélel contre récépissé, au plus tard **le 25/08/2023 à 13 Heures** et devra porter la mention:

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 015/AONO/CB/SG/ST/CIPM/2023 DU 25/07/2023 RELATIVE A
L'ACQUISITION D'UN VEHICULE LAND CRUISER PKADO) POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE BÉLEL,
DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA(EN PROCEDURE D'URGENCE),
A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"*

NB : l'offre devra être accompagnée d'une clé USB contenant la version numérique du projet du Marché compléter et rempli avec sous format Excel, bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison objet du présent appel d'offres est de **trois (03) mois**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 300 000 (un million trois cent mille)et valable pendant **trente(30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 25/08/2023 à 14 heures** à la Mairie par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bélel.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures;

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1. Un tableau comportant le bilan des prestations sur deux années supérieur ou égale à 45 millions par année oui/non
2. L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 45 millions oui/non
3. Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site oui/non
4. Service après-vente oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Mairie de Bélel, dès publication du présent avis au 693 25 34 89.

NGAOUNDERE le 25 Juillet 2023

Le MAIRE

ABBO ABOUBAKAR

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 018/AONO/HGD/CIPM/2023 DU 26 JUILLET 2023 POUR LA FOURNITURE D'UN ÉCHOGRAPHE DOPPLER COULEUR POUR LE SERVICE DE CARDIOLOGIE DE L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE DOUALA (HGD).

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de l'Hôpital Général de Douala lance un Appel d'Offres pour la fourniture d'un échographe doppler couleur pour le service de cardiologie de l'Hôpital Général de Douala (HGD).

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de la présente consultation portent sur la fourniture d'un échographe doppler couleur pour le service de cardiologie de l'Hôpital Général de Douala (HGD).

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de cette prestation est 90 000 000 Francs CFA TTC.

4. Allotissement

Les prestations objet de la présente consultation sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisée dans la fourniture des dispositifs médicaux.

6. Financement

Les prestations objets de la présente consultation seront financées par le Budget d'Investissement de l'Hôpital Général de Douala, Exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), B.P. 4856 Douala, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 95 000 FCFA, dans le compte intitulé « compte d'affectation spéciale CAS-ARMP N° 33598800001-89 » ouvert à la BICEC. Cette quittance devra préciser la référence de l'Avis Appel d'Offres ainsi que le nom de l'entreprise ou du groupement achetant le DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 25 août 2023 à 12 H 00 min et devra porter la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence
N°018/AONO/HGD/CIPM/2023 du 26 juillet 2023 pour la fourniture d'un échographe doppler couleur pour le
service de cardiologie de l'Hôpital Général de Douala (HGD).
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison de cette prestation est de Quatre (04) mois à compter de la date de la notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Le lieu de livraison est l'Hôpital Général de Douala.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 1 800 000 F CFA ;

Cette caution sera établie par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère Chargé des Finances et dont la liste figure en pièce 9 de ce dossier. Elle devra être valable (120) cent vingt jours à compter de la date limite de recevabilité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du Dossier Administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'Autorité Administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. L'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier ou un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministre chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives et des offres Techniques et financières aura lieu le 25 août 2023 à 13 H 00 min par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières (D.R.F.I.). Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une bonne connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera suivant le système binaire.

Critères éliminatoires

1. Fausse déclaration ou pièces falsifiées.
2. Absence de la caution de soumission.
3. Absence ou non-conformité d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture des plis.
4. Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché public au cours des trois (03) dernières années et son absence sur la liste des entreprises défailtantes émise par le Ministère des Marchés Publics.
5. Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière.
6. Absence de l'autorisation délivrée par le fabricant (suivant le modèle dans le DAO).
7. Absence des prospectus et/ou fiches techniques en français ou en anglais émanant du fabricant et décrivant les caractéristiques techniques de la fourniture proposée.
8. Absence de preuve d'avoir réalisé au moins un marché public et/ou bon de commande administratif de fourniture ou de prestations liés aux équipements biomédicaux au Cameroun au cours des trois dernières années pour un montant cumulé supérieur ou égale à 35 000 000 FCFA.
9. Non-respect d'une des caractéristiques tel que décrit dans le descriptif de la fourniture (DF).
10. Non satisfaction d'au moins 3 des 4 critères essentiels.

Critères essentiels

1. **Présentation de l'offre** : Pièces rangées dans l'ordre prescrit par le RPAO, Documents séparés par des intercalaires de couleur autre que le blanc, Offres reliées sur toute la longueur de la feuille.
2. **Chiffres d'affaires/ Capacité financière** : preuve d'un chiffre d'affaires cumulé des trois dernières années supérieur ou égal à 120 000 000 F CFA/ preuve d'une surface financière supérieure ou égale à 50 000 000 FCFA
3. **Planning et délai de livraison** : 04 mois au plus.
4. **Preuves d'acceptation des conditions du marché** : Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la Fourniture (DF) paraphés sur toutes les pages, et sur les dernières pages signés et datés.

Chaque soumissionnaire est tenu de fournir un support contenant le fichier numérique (Word ou Excel) de son offre financière (bordereau des prix unitaires et détail estimatif).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères éliminatoires.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant satisfait aux critères éliminatoires et dont l'offre sera évaluée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics, porte G406), BP. 4856 Douala, courriel : hgd@hgdcam.com.

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°005/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D' ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES »DOMAINE D'INTERVENTION : TELECOMMUNICATIONS

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'ouvrage ou un Maître d'ouvrage délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de la catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation entreprises relevant du sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de télécommunications.

Ledit domaine comprend notamment :

- les travaux de construction d'infrastructures de télécommunications (pylônes, poteaux, fibre optique, etc.) ;
- les travaux de mise à niveau des infrastructures de télécommunications ;
- les travaux de réhabilitation et d'entretien d'infrastructures de télécommunications ;
- les travaux d'installation et de mise en service des équipements de télécommunications ;
- les travaux de maintenance ;
- la fourniture de mobiliers et des installations annexes directement ou indirectement rattachés aux travaux de télécommunications.

Objet

Le présent avis d'appel à candidature vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais désirant réaliser des travaux relevant du sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de télécommunications, pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une des cinq (5) catégories suivantes, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Candidature. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des travaux
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 250 000 000 F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 250 000 000 F CFA et n'excède pas 3 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou de niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 3 000 000 000 F CFA et n'excède pas 10 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 10 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2

2. Participation et origine

Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant deux (02) volumes séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;

1B) une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :

Catégorie A: 300 000 F CFA

Catégorie B: 200 000 F CFA

Catégorie C: 100 000 F CFA

Catégorie D: 50 000 F CFA

Catégorie E: 25 000 F CFA

1C) une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1D) une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1E) deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;

1F) un plan de localisation du bureau d'études techniques ou du cabinet signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;

1G) une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

1H) une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;

1I) une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;

2B) la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;

2C) la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;

2D) la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.

N.B. : Les justifications à fournir par les entreprises pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM) sise au 1er étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, au plus tard **le 29 Août 2023 à 15 heures 30 minutes précises** et porteront les mentions suivantes :

**AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 005/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 EN VUE DE LA
CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU
SOUS-SECTEUR D' ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES »
DOMAINE D'INTERVENTION : TELECOMMUNICATIONS**

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

2. Critères de qualification

- conformité de l'entreprise aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, l'entreprise devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

3. Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les entreprises nouvellement créées ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'une entreprise dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03B/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 24 JUILLET 2023
RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGIN DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE
L'ADAMAOUA, EN TROIS LOTS. (PROCEDURE D'URGENCE).**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
222 250

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua. Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua, un Avis d'Appel d'Offres pour la sélection d'une entreprise en vue de l'acquisition des engins de génie civil pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua en trois lots.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la livraison des engins de génie civil pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua au siège du Conseil Régional de l'Adamaoua dans la ville de Ngaoundé, il s'agit précisément: 01 niveleuse, 01 compacteur et 01 camion benne de 10 roues.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est défini dans le tableau suivant :

N°Na	Nature des biens	Montant prévisionnel	Quantité
1	NIVELEUSE	175 000 000	01
2	COMPACTEUR MONO CYLINDRE	120 000 000	01
3	CAMION BENNE	100 000 000	01

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en trois lots répartis comme-suit :

N°	Délai de livraison	Nature des biens	Quantité
1	06 mois	NIVELEUSE	01
2	06 mois	COMPACTEUR MONO CYLINDRE	01
3	06 mois	CAMION BENNE	01

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national et justifiant des capacités techniques et financières requises pour l'exécution de ces prestations.

6. Financement

Les prestations objets du présent Appel d'Offres seront financées par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua pour l'exercice 2023 et sur la ligne d'imputation budgétaire N° 222 250.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, au Secrétariat Général ou au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés dudit Conseil dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, contre présentation d'une quittance de versement dans une agence Afriland First Bank au compte N° 10005 00019 06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua de la somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, au plus tard le 22 Août 2023 à 14 heures, heure locale. Elles devront porter la mention :

« Avis d'Appel d'Offres N° 003B/AONO/CR-AD/CIPM/2023 du 24 Juillet 2023 RELATIF A L'ACQUISITION DES ENGINS DE GENIE CIVIL POUR LE COMPTE DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA EN TROIS LOTS. (EN PROCEDURE D'URGENCE) » A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de cent quatre-vingt (180) jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant équivalent au taux de 2% du montant prévisionnel, tel que précisé dans le tableau ci-après, et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres :

N° Lot	Nature des biens	Quantité	Caution de soumission
1	NIVELEUSE	1	3 500 000
2	COMPACTEUR MONOCYLINDRE	1	2 400 000
3	CAMION BENNE	1	2 000 000

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 22 2023 à 15 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 h ;
2. La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
3. L'absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;
4. Note des spécifications techniques mineures supérieur ou égal à 80% de oui ;
5. Absence d'attestation signée sur l'honneur de non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années ;
6. L'absence de prospectus couleur et fiche technique décrivant les caractéristiques techniques de l'engin proposé émanant du fabricant ;
7. Absence de l'autorisation du fabricant ou du certificat d'origine ou de l'agrément d'un distributeur
8. Validation d'au moins 6 oui sur 7 sur l'ensemble des critères essentiels;
9. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
10. Absence de la capacité financière d'au moins 50% du coût prévisionnel ;
11. Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures suivantes pour chacun des lots :

LOT 1 NIVELEUSE	LOT 2 : COMPACTEUR MONOCYLINDRE	LOT 3 : CAMION BENNE
Poids total autorisé supérieur ou égal à 15 000 kg	Poids opérationnel supérieur ou égal à 10 000 kg	Cylindrée du camion supérieur ou égal à 9,7 cm3
Profondeur de coupe supérieure ou égale à 700 mm	Puissance maximale supérieur ou égal à 110 CV (85 KW)	Puissance maximale du camion supérieur ou égal à 340 CV
Puissance maximale supérieur ou égal à 170 CV (127 KW)	Garde au sol supérieur ou égal à 370 mm	Capacité de la benne supérieure ou égale à 18 m3
Cylindrée supérieur ou égal à 7 L	Cylindrée supérieur ou égal à 3,9 L	Poids total autorisé en charge du Camion supérieur ou égal à 30 t
Ripper supérieur ou égal à 5 dents	Poids opérationnel supérieur ou égal à 10 000 Kg	Capacité du réservoir supérieur ou égal à 320 L
Garde au sol supérieur ou égal à 530mm		

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

1	Présentation Générale de l'Offre	OUI/NON
2	Référence du soumissionnaire	OUI/NON
3	Délai et méthodologie d'exécution	OUI/NON
4	Garantie des engins	OUI/NON
5	Capacité financière	OUI/NON
6	Service après-vente	OUI/NON
7	Preuves d'acceptation des conditions du marché ST et CCAP	OUI/NON

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au présent DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés. Un soumissionnaire peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua, Téléphone : (+237) 222 25 26 41 / 691 71 36 47 / 696 14 31 82 / 699 84 78 80. Le Maître d'Ouvrage, Autorité Contractante se réserve le droit en cas de nécessité, d'apporter toute modification ultérieure utile au présent appel d'offres.

NGAOUNDERE le 24 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 004/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : HYDRAULIQUE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'ouvrage ou un Maître d'ouvrage délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de la catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des entreprises relevant du **sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de l'hydraulique.**

Ledit domaine comprend notamment :

- les travaux d'adduction d'eau potable (construction, réhabilitation et renforcement des réseaux d'adduction d'eau potable et réservoirs de stockage) ;
- les travaux de construction, de réhabilitation et d'entretien des réseaux de distribution d'eau potable ;
- les travaux de construction et de réhabilitation des forages ;
- les travaux de construction et de réhabilitation des digues ;
- les travaux d'assainissement (construction, réhabilitation et entretien des stations d'épuration ou de traitement des boues de vidange et des blocs de latrines ventilées) ;
- les travaux de drainage (construction, réhabilitation et entretien des canaux et drains) ;
- les travaux d'aménagement, de réhabilitation et de renforcement des parcelles hydro-agricoles ;
- les travaux d'aménagement, de réhabilitation et de renforcement des espaces agro-sylvo-pastoraux ;
- les travaux de maintenance ;
- la fourniture de mobiliers et des installations annexes directement ou indirectement rattachés aux travaux d'hydraulique.

Le présent avis d'appel à candidature vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais désirant réaliser des travaux relevant du **sous-secteur d'activités « Autres Infrastructures », dans le domaine d'intervention de l'hydraulique**, pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une **des cinq (5) catégories suivantes**, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Candidature. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des travaux
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 250 000 000 F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 250 000 000 FCFA et n'excède pas 3 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou de niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 3 000 000 000 F CFA et n'excède pas 10 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 10 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2. Participation et origine

Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant **deux (02) volumes** séparés et déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;

1B) une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :

Catégorie A :	300 000 F CFA
Catégorie B :	200 000 F CFA
Catégorie C :	100 000 F CFA
Catégorie D :	50 000 F CFA
Catégorie E :	25 000 F CFA

1C) une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1D) une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1E) deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;

1F) un plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;

1G) une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce (datée d'au plus trois (03) mois) ;

1H) une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;

1I) une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;

2B) la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;

2C) la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;

2D) la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.

N.B. : Les justifications à fournir par les entreprises pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, au plus tard le **28 Août 2023 à 15 heures 30 minutes** précises et porteront les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 004/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 EN VUE DE LA
CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR D'ACTIVITES « AUTRES
INFRASTRUCTURES » DOMAINE D'INTERVENTION : HYDRAULIQUE »

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Critères de qualification

- conformité de l'entreprise aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, l'entreprise devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les entreprises nouvellement créées ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'une entreprise dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00110 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00030/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 DU 24 MAI 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES BACS HORS SOL EN PLASTIQUES DE 5M3 ET 2M3 POUR LA PROMOTION DE L'AQUACULTURE FAMILIALE EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHEES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret no 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour un appel d'offres national ouvert n°00030/AONO/MINEPIA/CIPM/2023 du 24 mai 2023, en vue de l'acquisition des bacs hors sol en plastiques de 5m3 et 2m3 pour la promotion de l'aquaculture familiale en procédure d'urgence.

DECIDE :**Article 1er :** L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets AMANDA COMPAGNIE, BP:4446Yaoundé Tél.: 698 146 303	Quarante-sept millions huit cent cinquante-trois mille huit cent trente-trois (47 853 833)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Quatre-vingt-dix (90) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

PRÉFECTURE DES BAMBOUTOS

01/DPI/F.31/SAEF PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/7.31/S.AEF/CPDM/23 DU 19 JUIN 2023, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT SUR LA RIVIERE - PLANTATION DARMANIAC .. RELANT LOUH-SOODZAP-SOM30U, DANS L'ARRONDISSEMENT DE BABADJOU, DEPARTEMENT DES BAMBOUTOS, REGION DE L'OUEST [EN PROCEDURE D'URGENCE).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

VOIR PIECE JOINTE

MBOUDA le 25 Juillet 2023

Le PRÉFET

DIBANGO David Dador

COMMUNE DE BIBEMI

DECISION MUNICIPALE N°14/DM/C-BIB/ST/2023 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/M-C-BIB/CIPM/2023 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ENTRETIEN EN TROIS PHASES DU TROCON ROUTIER DE ROUTE PADARME-TIHELE-VONRE-POUPOU-DJALOUMI-TIHELE-Y COMPRIS CONSTRUCTION DES PONTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N° LOT	NATURE DES TRAVAUX	ADJUDICATAIRE	MTTC	DÉLAI
1	TRAVAUX D'ENTRETIEN DU TRONCON DE ROUTE PADARME-TIHELE-VONRE-POUPOU-DJALOUMI-TIHELE	STE MOBA BP 310 GAROUA TEL 699 84 15 10 677 96 77 95	189 995 253 FCFA	06 MOIS

BIBEMI le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

AGENCE DU SERVICE CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 DU 10 AVRIL 2023 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
BÂTIMENT PRINCIPAL ET TROIS (03) ANNEXES POUR LE CENTRE DE LABA, RÉGION DE L'EST,
DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG, ARRONDISSEMENT DE MESSAMENA À L'AGENCE DU SERVICE
CIVIQUE NATIONAL DE PARTICIPATION AU DÉVELOPPEMENT**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,**Vu** la Constitution ;**Vu** la Loi n° 2007/003 du 13 juillet 2007 instituant le Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;**Vu** la Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;**Vu** la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023;**Vu** le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;**Vu** le Décret n°2012/074 du 08 mars 2012 portant fonctionnement des Commissions de Passations des Marchés Publics ;**Vu** le Décret n°2013/426 du 28 novembre 2013 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** le Décret n°2018/630 du 26 Octobre 2018 portant Réorganisation, de l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement ;**Vu** le Décret n°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;**Vu** l'Arrêté n°212/A/MINMAP du 28 septembre 2021 organisant le fonctionnement des Structures Internes de Gestion Administrative des Marchés Publics ;**Vu** la Circulaire n°003/AB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;**Vu** la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;**Vu** la Circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;**Vu** l'Appel d'Offres National Ouvert N°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 10 avril 2023 pour les travaux de construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes pour le centre de LABA, région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA à l'Agence du Service Civique National de Participation au Développement;**Vu** les offres des soumissionnaires ;**Vu** le Procès-Verbal de dépouillement des offres de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de l'ASCNPD ;**Vu** le Rapport de la Sous-Commission d'analyse ;**Vu** le procès-verbal de négociations entre le Maître d'Ouvrage et le Co-contractant;**Considérant les nécessités de service ;****DECIDE****Article 1 :**

Le Soumissionnaire ci-après est attributaire pour l'Appel d'Offres National Ouvert n°003/AONO/ASCNPD/CIPM/2023 du 10 avril 2023 pour les travaux de construction d'un bâtiment principal et trois (03) annexes pour le centre de LABA, région de l'EST, département du HAUT-NYONG, arrondissement de MESSAMENA à l'ASCNPD; BIP PLURIANNUEL ASCNPD et suivants exercice 2023 ; imputation : 2023 147 03 340 000 220 403.

Soumissionnaire	Montant TTC	Délais de livraison
ETS GABY B.P:3521 Yaoundé, Tél : 696 260 019 N°RCCM : RC/YAO/2014/A/1224 N° Contribuable:P036412328156Q	Quatre cent quatre-vingt-treize millions (493 000 000) FCFA	Quatre cent quatre-vingt (480) jours

Article 2 :

La présente décision sera enregistrée communiquée et publiée partout où besoin sera en français et en anglais. /-

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

TAOSSI

MINISTERE DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 002/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 JUILLET 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BATIMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS »

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le système Camerounais des Marchés Publics a connu une réforme en 2018 matérialisée par le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 du Président de la République portant Code des Marchés Publics. Ce texte apporte plusieurs innovations à l'instar de la possibilité offerte à un Maître d'Ouvrage ou un Maître d'Ouvrage Délégué de réserver l'accès de certains marchés aux entreprises du secteur des bâtiments et des travaux publics d'une certaine catégorie.

Y faisant suite, les modalités de la catégorisation des entreprises dudit secteur ont été fixées par arrêté n° 166/A/MINMAP du 07 juin 2022 qui organise l'opération autour de trois (03) sous-secteur d'activités : (i) Routes, (ii) Bâtiments et Équipements Collectifs, et (iii) Autres Infrastructures.

En application de l'article 11 dudit arrêté, l'Autorité chargée des Marchés Publics lance un appel à candidature, en vue de la catégorisation des entreprises relevant du **sous-secteur d'activités « Bâtiment et Equipements Collectifs »**.

Ledit sous-secteur comprend notamment :

- les travaux de construction et de démolition des bâtiments et équipements collectifs ;
- les travaux de réhabilitation et d'entretien des bâtiments et équipements collectifs ;
- les travaux d'aménagement des places publiques, des espaces verts, des terrains de sport et de loisirs ;
- les travaux de maintenance ;
- la fourniture de mobiliers et des installations annexes directement ou indirectement rattachés aux travaux de bâtiments et équipements collectifs.

Le présent avis d'appel à candidature vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais désirant réaliser des travaux relevant du **sous-secteur « Bâtiment et Equipements Collectifs »** pour le compte de l'État et de ses démembrements, dans l'une **des cinq (5) catégories suivantes**, sous réserve de la satisfaction des critères d'évaluation précisés dans le Règlement de l'Appel à Candidature. Il s'agit de :

Catégorie par ordre d'importance croissant	Chiffre d'affaires annuel	Importance des travaux
E	N'excède pas 15 000 000 F CFA	Moindre envergure ou de faible complexité
D	Supérieur à 15 000 000 F CFA et n'excède pas 250 000 000 F CFA	Moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire
C	Supérieur à 250 000 000 F CFA et n'excède pas 3 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou de niveau de complexité assez important
B	Supérieur à 3 000 000 000 F CFA et n'excède pas 10 000 000 000 F CFA	Grande envergure ou d'un grand niveau de complexité
A	Supérieur à 10 000 000 000 F CFA	Très grande envergure quel que soit le niveau de complexité

2. Participation et origine

Le candidat devra présenter un dossier de demande de catégorisation comprenant **deux (02) volumes** séparés et

déclinés comme suit :

Volume 1 : Dossier administratif

Les pièces administratives ci-après seront présentées par le candidat :

1A) *une demande timbrée adressée à l'Autorité chargée des Marchés Publics, précisant la catégorie sollicitée ;*

1B) *une quittance de versement des frais à payer au Trésor Public pour l'instruction du dossier de demande de catégorisation d'un montant de :*

Catégorie A :	300 000 F CFA
Catégorie B :	200 000 F CFA
Catégorie C :	100 000 F CFA
Catégorie D :	50 000 F CFA
Catégorie E :	25 000 F CFA

1C) *une attestation d'immatriculation accompagnée d'un document d'informations sur le personnel employé (DIPE) délivrée par l'organisme en charge de la prévoyance sociale (datée d'au plus trois (03) mois) ;*

1D) *une attestation de non-faillite délivrée par le greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat (datée d'au plus trois (03) mois) ;*

1E) *deux copies de la déclaration statistique et fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois (03) ans ;*

1F) *un plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant et assorti des photos du bâtiment abritant le siège ;*

1G) *une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce (datée d'au plus trois (03) mois) ;*

1H) *une autorisation permanente de vérification des déclarations, suivant le formulaire 1 en annexe ;*

1I) *une attestation d'immatriculation délivrée par l'administration fiscale (numéro d'identifiant unique).*

Volume 2 : Dossier technique

Le candidat devra présenter séparément les documents ci-après :

2A) *les références techniques, accompagnées des justificatifs des prestations indiquant notamment, la nature et le montant des prestations exécutées, leurs périodes et lieux d'exécution, ainsi que les noms et adresses des Maîtres d'Ouvrage ou Maîtres d'Ouvrage Délégués concernés ;*

2B) *la liste des matériels et équipements disponibles, assortie des moyens de preuve de leur propriété ;*

2C) *la liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, précisant leurs qualifications professionnelles et assortie des justificatifs exigés ;*

2D) *la police d'assurance responsabilité civile chef d'entreprise.*

N.B. : *Les justifications à fournir par les entreprises pour la qualification et la classification, sont précisées dans le présent Dossier d'Appel à Catégorisation.*

3. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel à Catégorisation peut être téléchargé sur les sites web de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), <https://www.armp.cm> et du Ministère des marchés publics, <https://www.marchespublics.cm> (COLEPS).

4. Remises des offres

Les dossiers de demande de catégorisation rédigés en anglais ou en français en **Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies** respectivement marqués comme tels, devront être déposés, contre récépissé, à la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, au plus tard le **31 Août 2023 à 15 heures 30 minutes** précises et porteront les mentions suivantes :

« AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N° 002/AC/PR/MINMAP/CCE-BTP DU 19 Juillet 2023 EN VUE DE LA CATEGORISATION DES ENTREPRISES RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BATIMENT ET EQUIPEMENTS COLLECTIFS »

NB : Chaque candidat présentera, en plus des exemplaires suscités, une copie de sauvegarde de son dossier de demande de catégorisation enregistrée sur clé USB (format PDF ou JPEG), sous pli scellé, avec l'indication « copie de sauvegarde » et portant les mentions de l'avis ci-dessus.

5. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà du délai de soixante-douze (72) heures à compter de la date de notification au candidat, pour la production de la pièce concernée ;
- manœuvre frauduleuse, fausse déclaration ou pièce falsifiée.

Critères de qualification

- conformité de l'entreprise aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- références des prestations déjà réalisées ;
- plan de localisation de l'entreprise signé de son dirigeant, assorti des photos du bâtiment abritant le siège.

Pour être qualifiée, l'entreprise devra satisfaire à tous les critères de qualification ci-dessus.

Critères de classification

- chiffre d'affaires ;
- expérience dans la réalisation des prestations concernées ;
- effectif et niveau d'expertise du personnel permanent ;
- importance des moyens techniques et logistiques disponibles ;
- niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- expérience du personnel clé pour les entreprises nouvellement créées ou qui s'engagent pour la première fois dans le secteur du BTP.

La classification d'une entreprise dans une catégorie donnée est conditionnée par la satisfaction de tous les critères et sous-critères liés à ladite catégorie.

NB : L'Autorité chargée des Marchés Publics se réserve le droit de classer tout candidat dans la catégorie qui correspond à son dossier indépendamment de la catégorie sollicitée. Par ailleurs, aucun candidat ne pourra être classé dans une catégorie supérieure à celle sollicitée.

6. Attribution

Au terme de l'examen des dossiers de demande de catégorisation, les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué de l'Autorité chargée des Marchés Publics publiés dans le Journal des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et sur la plate-forme informatique dédiée à la gestion en ligne des Marchés Publics (COLEPS) ou tout autre organe de publication habilité.

7. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de la **Cellule d'Appui et de Liaison avec les Commissions Centrales de Contrôle des Marchés (CALICCCM)** sise au 1^{er} étage du Bâtiment "C" du Ministère des Marchés Publics – Yaoundé (en face de la boulangerie KALAFATAS), porte _____, aux heures ouvrables ou par e-mail à l'adresse suivante : ccebtminmap@gmail.com.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

TALBA MALLA IBRAHIM

COMMUNE DE BIBEMI

DECISION MUNICIPALE N° 12 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001(BIS)/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 06 /06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (5) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE ; REGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N° LOT	NATURE DES TRAVAUX	ADJUDICATAIRE	MTTC	DÉLAI
1	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE POUPOU-DJALOUMI, COMMUNE DE BIBEMI	STE FOKA B.P GAROUA Tel : 674 744 174	19 993 953 F CFA	03 MOIS

BIBEMI le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25 JUIL 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES ET DIDACTIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS : LYCEE TECHNIQUE DE TIBATI (LOT1) ET LYCEE TECHNIQUE DE MEIGANGA (LOT2) EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de l'Adamaoua. Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence pour le compte du Conseil Régional de L'Adamaoua, un Avis d'Appel d'Offres pour la sélection d'une entreprise en vue de la fourniture des matériels informatiques et didactiques dans les établissements d'enseignement Technique suivants : Lycée Technique de Tibati (Lot1) et Lycée Technique de Meiganga (Lot2), Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture des matériels informatiques et didactiques dans les établissements d'enseignement Technique suivants : Lycée Technique de Tibati (Lot1) et Lycée Technique de Meiganga (Lot2), Région de l'Adamaoua. Pour chacun des lots, il s'agit des équipements du laboratoire de Secrétariat Bureautique et ESCOM ci-après :

1. Desktop Pro clesk 400 G7 MT Core i5 10500/4Go/1To/21,41 ports USB mini, souris USB, console audio, carte graphique, carte réseau, système d'exploitation Windows 10 installé, ports PS2, clavier AZERTY, licence d'anti-virus Kaspersky installé ou CD fournis ;
2. Imprimante laser monochrome avec vitesse d'impression de 20 pages par minute, capacité du bac : 100 feuilles minimum ;
3. Photocopieur Numérique avec les caractéristiques suivantes : mode de fonctionnement électrique à 220V 50/60Hz, vitesse d'impression de 18-20 pages/minute, format du papier pouvant contenir A4 et A3, grammage normal du papier à utiliser de 40 à 120g/m2, connectable sur ordinateur par interface avec USB ;
4. Risographe B4/A3 capable de faire l'impression sur B4, A4 et A3. Caractéristiques techniques: vitesse d'impression 55-120 pages par minute, capacité du bac de 1000 feuilles de 70g, tension 220V/50Hz-2A, résolution du scanner 300x400dpi, poids du papier 40g/m2 - 120g/m2, l'appareil est connectable sur ordinateur par port USB ;
5. Scanner de bureau : Scanner de bureau : Scanjet Entreprise Flow 5000 s2.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables, pour chaque lot, est de **cinquante millions (50 000 000) Francs CFA**.

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent Appel d'Offres sont subdivisées en deux (02) lots présentés dans le tableau ci-après:

N° LOT	OBJET	LIEU DE LIVRAISON
LOT 1	Fourniture des matériels informatiques et didactiques au Lycée Technique de Tibati, Département du Djérem, Région de l'Adamaoua	TIBATI
LOT 2	Fourniture des matériels informatiques et didactiques au Lycée Technique de Meiganga, Département du Mbéré, Région de l'Adamaoua	MEIGANGA

NB : Les entreprises intéressées peuvent soumissionner pour un (01) ou les deux (02) lots à la fois. Toutefois un dossier distinct doit être présenté pour chacun des lots sollicités. Compte tenu de l'éloignement des sites des

uns des autres, une mcmc entrenrisc ne peut être attributaire de plus d'un lot

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les fournitures objets du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financées par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua pour l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, au Secrétariat Général ou au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés dudit Conseil dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, contre présentation d'une quittance de versement à la Recette du Conseil Régional de l'Adamaoua de la somme non remboursable de **100 000 (cent mille) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, au plus tard **le 23 Août 2023 à 14 heures** locales. Elles devront porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25 JUIL 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES MATERIELS INFORMATIQUES ET DIDACTIQUES DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS : LYCEE TECHNIQUE DE TIBATI (LOT1) ET LYCEE TECHNIQUE DE MEIGANGA (LOT2), REGION DE L'ADAMAOUA. LOT N°
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
(EN PROCEDURE D'URGENCE) »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par Lot, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans les annexes du DAG. Les montants desdites cautions valables pendant (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, sont fixés à la somme **d'un million mille (1 000 000) Francs CFA** pour chacun des lots.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 23 Août 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans la partie financière ;
4. La note technique inférieure à 70% de oui.
5. L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
6. La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

N°	Critères	Oui/non
1	La capacité financière (bilan financier des deux dernières années)	Oui/non
2	Le Service après-vente (garantie des matériels et transport)	Oui/non
3	Les références de l'Entrepreneur (dans les fournitures similaires)	Oui/non
4	La Description Technique des Matériels	Oui/non
5	La Présentation générale de l'offre	Oui/non
6	Les Garanties sur le matériel proposé	Oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel du présent DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua, Téléphone : (+237) 222 25 26 41 / 691 71 36 47 / 696 14 31 82 / 699 84 78 80.

NGAOUNDERE le 25 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

COMMUNE DE BIBEMI

DECISION MUNICIPALE N°15 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS RELATIFS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 001(BIS)/AONO/C-BIB/CIPM/2023 DU 06 /06/2023 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (5) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES, COMMUNE DE BIBEMI, DEPARTEMENT DE LA BENOUE ; REGION DU NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

N° LOT	NATURE DES TRAVAUX	ADJUDICATAIRE	MTTC	DéLAI
5	CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE KAKOU, COMMUNE DE BIBEMI	ETS AOT B.P Tel : 695 994 488	19 193 185F CFA	03 MOIS

BIBEMI le 18 Juillet 2023

Le MAIRE

ELH YEDI Armand

MINISTÈRE L'ELEVAGE DES PÊCHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES

DECISION N° 00109 /D/MINEPIA/SG/DAG/2023 DU 14 JUILLET 2023 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE FAISANT SUITE À LA CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 DU 09 JUIN 2023, EN VUE DE L'ACQUISITION DES RUCHES EN PROCÉDURE D'URGENCE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MINISTRE DE L'ELEVAGE, DES PECHES ET DES INDUSTRIES ANIMALES,**

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2022/020 du 27 décembre 2022 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2023;

Vu le décret n° 2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2011/410 du 09 décembre 2011 portant formation du Gouvernement ;

Vu le décret no 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du gouvernement ;

Vu le décret n°2012/382 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Élevage, des Pêches et des Industries animales ;

Vu le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés Publics ;

Vu la circulaire n° 001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;

Vu la circulaire n°00006/C/MINFI du 30 décembre 2022 portant instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, et des autres Entités Publics, pour l'Exercice 2023 ;

Vu la circulaire n°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du code des marchés publics.

Considérant le dossier de consultation pour une demande de cotation n°00037/DC/MINEPIA/CIPM/2023 du 09 juin 2023, en vue de l'acquisition des ruches en procédure d'urgence.

DECIDE :**Article 1er :** L'entreprise ci-après a été retenue comme adjudicataire de la lettre-commande relative à la consultation susmentionnée :

Entreprise	Montant TTC en FCFA	Lieu de livraison	Délai de livraison
Ets NJA, BP: 00 Yaoundé Tél.: 690 05 03 94	Quatorze millions trois cent mille trois cent cinquante-trois (14 300 353)	Magasin du MINEPIA sis à Mvog Betsi/ Yaoundé	Soixante (60) jours.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera./-

YAOUNDE le 14 Juillet 2023

Le MINISTRE

DR TAIGA

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 014 /ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF 21 AUGUST 2023 FOR THE
CONSTRUCTION OF NSOIME BRIDGE OF 7ML ON THE ROAD WAILA-BERLEM NKUM ,BUI DIVISION
NORTHWEST REGION H=4 W=7 L=7 BY EMERGENCY PROCEDURE BY EMERGENCY PROCEDURE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 36 125 02 330020 523511 664

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Governor of the North-West Region; DELEGATED CONTRACTING AUTHORITY, initiates on the behalf of the Republic of Cameroon, an Open National Invitation to tender for the realization of the operation mentioned above:

2. Consistance des prestations

These works comprises of the following descriptions:

S/N DESIGNATION

0 Installation

TM001 site installation

TM002 bringing and unfolding of equipments

SUB TOTAL SERIES 000

100 CLEARING AND EARTHWORKS

TM101 bush clearing

TM102 excavation of foundation footings

TM108a fill with laterite from borrow pit

sous total series

100 300 DRAINAGE AND CHANELLING

TM304 cleaning and opening of the water course

TM311 reinforced concreting of the bridge floor

TM314 hardcore for foundation

TM315 pipes for weep hole

Sous Total series 300

400 STRUCTURAL WORKS

TM415 demolishing of existing structure

TM423a lean concrete dosed at 150kg/m³

TM423e reinforced concrete dosed at 350 kg/m³ for foundation, BEAMS and bridge deck

TM431a ordinary formwork

TM432 scaffolding

TM441 geotechnical studies

TM445 abutment walls in stone masonry and rejoining of joint

TM447 stone masonry

Sous Total Serie 400

500 SIGNALISATION SECURITY EQUIPEMENT

TM501c Garde rails BN4 or mixte TM516a signalisation post of type A

TM528b balise in reinforced concrete

TM530 maintenance of circulation and deviation

Sous Totale serie 500

3. Cout Prévisionnel

600 DIVERS
The previewed cost of the entire works of this Open National Invitation to tender is: **50,000 ,000 FCFA (fifty million)**
FCFA all taxes included.

TM606a oil painting

The works subject to this invitation to tender are presented in ONE:
TM606b oil painting

FOR THE CONSTRUCTION OF NSOIME BRIDGE OF 7ML ON THE ROAD WAILA-BERLEM NKUM ,BUI DIVISION
NORTHWEST REGION H=4 W=7 L=7 BY EMERGENCY PROCEDURE

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon.

6. Financement

The Works on this tender are funded by the budget of the MINTP Public Investment Budget for 2023.

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted in the office of the delegated contracting authority, that is at R108 office of the Governor of the North West Region situated at up station

8. Acquisition du Dossier

The tender file can be obtained in the office of the contracting authority, precisely in the office of the Governor of the North West Region situated at up station, upon presentation of a payment receipt from the public treasury, which is a nonrefundable purchase fee for the tender file. The amount for the bid acquisition stands at **65 000(sixty-five thousand francs cfa) Francs CFA**. This receipt should be able to identify the buyer as the representative of the bidder, wishing to participate in the consultation.

9. Remises des offres

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated bellow: The Envelope A containing Administrative documents (volume 1); The Envelope B containing Technical documents (Volume 2); The Envelope C containing financial documents (Volume 3). All constituted documents (Envelopes A, B and C), will be put in a big sealed envelope bearing only the title of the Open national invitation to tender. 8 The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other than white.

10. Delai de Livraison

The entire period of execution of these Works is **4 months_ (four months)** calendar months. This duration starts as of the date of notification of the service order to start Works.

11. Cautionnement Provisoire

The bids should be accompanied by a temporal bid bond (Bank Tender Guarantee), established as per the indicated Model in this tender file, by a financial institution accredited by the Ministry of Finance, and of an Amount equal to: **1,000,000 FCFA**

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produce dating less than 3 (three) months.

The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30 (thirty) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders.

In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

Bids that will be submitted after the date and time mentioned above or those that will not respect the separation model indicated in the different documents in each bid shall not be accepted. To avoid being rejected, the required Administrative documents will be imperatively produced in original or in certified true copies by the issuing service, in conformity with the stipulation of the rules and regulations of this tender. These Administrative documents have a validity period of (04) months. This validity period has to begin after the date of the launching of the tender.

Each bid, prepared in English or in French in (07) seven copies, that is (01) one original and (06) six copies noted as such, shall be forwarded to the delegated contracting authority, notably to the Governor of the North West Region situated at up station, latest the : 16 Aoust 2023 at 11:00 noon local time bearing

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 014 /ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF 21 JULY 2023

FOR THE CONSTRUCTION OF NSOIME BRIDGE OF 7ML ON THE ROAD WAILA-BERLEM NKUM ,BUI DIVISION
NORTHWEST REGION H=4 W=7 L=7 BY EMERGENCY **PROCEDURE To be opened only during bid session**

13. Ouverture des Plis

The opening of bids shall take place on the **16 August 2023** at **12 :00 noon** in the conference hall of the Regional tender's Board by its competent members sitting. The opening of bids will be done at once and in three stages: - Stage 1: Opening of envelope A containing Administrative document (volume 1), - Stage 2: Opening of envelope B containing Technical document (volume 2) - Stage 3: Opening of envelope C containing financial document (volume 3). All the bidders can take part in this opening session or can be represented by one person duly mandated (Even in case of joint-venture) who has a perfect mastery of the tender file.

14. Critères d'évaluation**1- : ELIMINATORY CRITERIA :**

- a) Absence of submission bid bond (tender bank guarantee) ;
- b) Non-conformity after a period of 48 hours following the deposit of bids, of at least one Administrative document;
- c) False declaration, falsified or non-authentic document;
- d) Incomplete technical Bid, or the absence of:
 - ? Site Visit report signed by the contractor;
 - ? A works engineer with qualification as required in the tender file (ten years (10) of experience in the domain;
 - ? The works engineer not registered in the national order of civil engineer;
 - ? Any of the key workers being a civil servant;
 - ? An environmental expert with less than 02 years' experience in the domain;
 - ? « the organization, the methodology and planning » rubrics in the technical bid. e) Personal Declaration attesting that the bidder has not abandoned any contract within the last three years, and that he does not figure on the list of defaulting enterprises established by MINMAP
- f) Omission of a unit price in the schedule of unit prices and the bill of quantities and cost estimates;
- g) Incomplete financial bid for absence of one of the following documents:
 - ? The tender letter ;
 - ? The unit price schedule following the indicated model of prices without value added tax in figures and in words, clearly filled. ;
 - ? The bill of quantities and cost estimates (BOQ);
 - ? The unit price breakdown; h) Failure to obtain a technical score of 75%

2 : Essential criteria :

The technical bids will be evaluated according to the following ten (10) main criteria: a. Key personnel of the enterprise on three (04) criteria ;

b. The site equipment to be mobilized on five (05) criteria ;

c. The Enterprise references on two (02) criteria.

15. Attribution

The contract will be awarded to the lowest bidder, fulfilling the required administrative, technical, and financial criteria.

16. Durée Validité des Offres

The bidders will be engaged by their bids during a period of thirty (30) days as from the latest date programmed for bids deposit.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information in relation to technical details can be obtained at the office of the contracting authority, notably The Governor of the North West Region situated at up station

BAMENDA le 21 Juillet 2023

Le GOUVERNEUR

LELE LAFRIQUE Adolphe

HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTRÔLES

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°01/AONO/HYDRAC/CIPM/2023 DU 17/06/2023 5POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION ET LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE CERTIFICATION DU PERSONNEL EN CONTROLES NON DESTRUCTIFS AU SIEGE D'HYDRAC S.A. A DOUALA

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la société HYDROCARBURES-ANALYSES-CONTROLES S.A. (HYDRAC S.A) lance un appel d'offres en procédure d'urgence pour les travaux de parachèvement de la construction du centre de formation en *contrôle non destructif* et un centre de certification des inspecteurs en CND au siège d'HYDRAC S.A. à Douala

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent appel d'offres sont regroupés par corps d'état et comprennent notamment :

Génie civil :

- Installations de chantier ;
- Gros œuvre ;
- Charpente et couverture

Corps d'état architecturaux :

- Menuiseries métalliques (aluminium) et bois ;
- Plafonds et Faux Plafonds ;
- Revêtements ;
- Peinture et Vernis ;

Corps d'Etat technologiques :

- Plomberie Sanitaire, Protection Incendie ;
- Climatisation/ventilation ;
- Courant Fort, Courant faible ;
- Protection Incendie, Détection Incendie ;

3. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais.

4. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres sont financées par le budget autonome d'HYDRAC S.A. de l'exercice 2023 suivant la ligne budgétaire 2023.

5. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres est disponible auprès de la Direction Générale de la société HYDRAC SA, située au 935 Route du Centre Industriel – 3W 830 Douala, B.P. :12806, Douala, Tel 2 33 37 04 63 / 2 33 37 05 16, Fax 2 33 37 04 66 / Email : courrielhydrac@hydrac-sa.cm

Il peut être consulté aux heures ouvrables contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille francs CFA (200.000 FCFA), au Compte d'Affectation Spécial (CAS)/ARMP n°06800-33598800001-89 ouvert à la BICEC.

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être acquis aux heures ouvrables, auprès de la Direction Générale d'HYDRAC S.A. à l'adresse susmentionnée, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille francs CFA (200.000 FCFA), au Compte d'Affectation Spécial (CAS)/ARMP n°06800-33598800001-89 ouvert à la BICEC.

Une copie de ce reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'offres.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale d'HYDRAC sise à l'adresse susmentionnée **au point 5** ci-dessus de cet Avis d'Appel d'Offres, au plus tard le **21/08/2023 à 12 heures**, et devra porter uniquement la mention :

« Dossier d'appel d'offres N° 01/AONO/HYDRAC/CIPM/2022 DU 17/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE PARACHEVEMENT DE LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE DE FORMATION ET LA CONSTRUCTION DU CENTRE DE CERTIFICATION DU PERSONNEL EN CONTROLES NON DESTRUCTIFS AU SIEGE D'HYDRAC S.A. A DOUALA

FINANCEMENT : buDGET HYDRAC 2023

CONFIDENTIEL - A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux est de **six (06) mois**. Ce délai comprend les périodes des pluies et toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe), d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date d'ouverture des offres, et établie par une institution financière agréée par le Ministère en charge des finances et habilité à délivrer les cautions de cet ordre. Le montant de la caution est de **sept millions cinq cent mille francs CFA (7.500.000 FCFA)**.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^{ème}) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

10. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de **l'offre financière des offres administratives et techniques** seront irrecevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque ou un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances, valable cent vingt (120) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, **les pièces administratives requises devront être impérativement établies après la date de publication du présent appel d'offres et produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent**, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques sera effectuée à l'immeuble siège d'HYDRAC S.A. **le 21/08/2023, à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de HYDRAC S.A.

L'ouverture des offres financières se fera à la même adresse par la même commission à une date ultérieure. A cette séance, ne seront ouvertes que les offres financières des soumissionnaires ayant satisfait aux critères de qualification techniques et administratives.

Seul le représentant légal du soumissionnaire ou toute autre personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier peut assister aux séances d'ouverture de plis.

12. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de HYDRAC S.A. dès publication du présent avis.

DOUALA le 17 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

EKOUME David

HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°022/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 25/07/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE
FONCTION POUR LA PCA DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
FINANCEMENT : BUDGET DE L'HÔPITAL GYNÉCO-OBSTÉTRIQUE ET PÉDIATRIQUE DE DOUALA -
EXERCICE 2023**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition d'un véhicule de fonction pour la PCA de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent appel d'offres consistent en la fourniture d'un véhicule de fonction pour la PCA dont la nature est indiquée dans le descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises (TTC) de la fourniture est de **quarante-cinq millions (45 000 000) F CFA**. Ce montant sera supporté par la ligne budgétaire **N°202304711730067222001** de l'HGOPED.

4. Allotissement

La fourniture est répartie en un(01) lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises concessionnaires agréées installées au Cameroun.

6. Financement

Les livraisons, objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala de l'exercice 2023 sur la ligne d'imputation budgétaire : **N° 202304711730067222001**.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au Service des Marchés Publics de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **75 000 (soixante-quinze mille) FCFA** au Compte CAS – ARMP n° 33 59 88 00001-89 ouvert à cet effet par l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), auprès des agences BICEC des chefs-lieux des Régions du Cameroun aux heures ouvrables tous les jours ouvrables au service des marchés.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien son nom, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont **un (01) original** et **six (06) copies** marquées comme telles, accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé au Service des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) le **22/08/2023 à 12 heures précises** sous enveloppe fermée, scellée et cachetée, adressée au Maître d'Ouvrage avec la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°022/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 25/07/2023 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION
POUR LA PCA DE L'HOPITAL GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison est de **45 (quarante-cinq)** jours calendaires dès la notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission par lot établie par une banque de première catégorie ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres et dont le montant est fixé à **neuf cent mille F CFA (900 000)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète ou non-conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle indiqué dans le DAO et délivrée par une Banque de premier catégorie ou compagnie Assurances agréée par le Ministère en Charge des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°022/AONO/HGOPED/DG/CIPM/2023 DU 25/07/2023
POUR LA L'ACQUISITION D'UN VEHICULE DE FONCTION POUR LA PCA DE L'HOPITAL
GYNECO-OBSTETRIQUE ET PEDIATRIQUE DE DOUALA.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps.

L'ouverture des offres (administratives, techniques et financières) aura lieu le **22/08/2023 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala dans la Salle des Réunions de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou falsification de document ;
- Absence de fiche -Technique ou notice précisant les caractéristiques du produit à proposer;
- Absence d'une des pièces du dossier administratif 48h après l'ouverture ;
- Descriptif des fournitures non signé, non paraphé, non daté et cacheté à la dernière page ;
- Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non-abandon de l'exécution d'un marché antérieur sur les trois dernières années ;

- CCAP non paraphé à chaque page et non daté, non cacheté, non signé à la dernière page ;
- Le DQE non paraphé, non signé et non daté.

- Ne pas être concessionnaire agréé.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (Oui/Non) sur la base des critères essentiels ci-dessous :

Critères	Nbre de OUI
Présentation de l'offre	01
Expérience du soumissionnaire dans des livraisons similaires	03
Délai de livraison	01
le service après-vente	01
satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels dont le service après-vente	01
TOTAL	07

15. Attribution

L'évaluation se fera d'abord sur les critères éliminatoires et ensuite sur les critères essentiels. Le Maître d'ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités Techniques et financières requises pour exécuter les services de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disant en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Service des Marchés de l'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala (HGOPED) Sis à Yassa, BP 43 Douala, Tél. / Fax : (237) 233 504 300 / 233 504 309 de L'Hôpital Gynéco-Obstétrique et Pédiatrique de Douala.

NB : « Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48 »

DOUALA le 25 Juillet 2023

Le MAIRE

PR. MBOUDOU Emile

COMMUNE DE BAYANGAM

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/C.BYGAM/SG/SIGAMP/CIPM/2023 DU 25 JUIN 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DES INTRANTS, PRODUITS PASTORAUX ET PISCICOLES DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, (REGION DE L'OUEST).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
BIP 2023

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public exercice 2023, le Maire de la commune de Bayangam (Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un magasin stockage et de distribution des intrants, produits pastoraux et piscicoles dans la commune de Bayangam, Département du KOUNG-KHI, Région de l'ouest.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets du présent Appel d'Offres consistent à :

Lot 100 : Travaux Préparatoires - Etudes;
Lot 200 : Terrassements et implantation ;
Lot 300 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
Lot 500 : Charpente - Couverture - Faux plafond;
Lot 600: Menuiseries bois et Métallique;
Lot 700: Plomberie Sanitaire;
Lot 800: Revêtements;
Lot 900 : Electricité.
Lot 1000 : Peinture
LotlOO: V.R.D

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel desdites prestations se chiffre à hauteur de **32 000000(trente-deux millions) FCFATTC.**

4. Allotissement

Lot unique

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises installées sur le territoire national exerçant dans le domaine du bâtiment et travaux publics.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investisse Public de l'exercice 2023 sur la ligne n° 57-31-055-01-641732-523318-951

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la structure interne de gestion administrative des Marchés publics de la commune de BAYANGAM, dès publication du présent avis. Tel : 675432325 porte 101.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la structure interne de gestion administrative des Marchés publics de la commune de BAYANGAM, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **65 000 (soixante-cinq mille) FCFA** payable à la recette municipale de Bayangam et représentant les frais d'acquisition du DAO.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07(sept) exemplaires dont 01(un) original et 06 (six) copies marquées comme tels, devra parvenir à la Structure Interne de Gestion Administrative des Marchés Publics de la commune de BAYANGAM,, au plus tard le **22 Août 2023 à 10 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 05/AONO/C.BYGAM/SG/SJGAMP/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE ET DE DISTRIBUTION DES INTRANTS, PRODUITS PASTORAUX ET PISCICOLES DANS LA COMMUNE DE BAYANGAM, DEPARTEMENT DU KOUNG-KHI, (REGION DEL' OUEST)..LOT UNIQUE

NB : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de **03 (trois) mois** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **640 000 (six cent quarante mille) FCFA** établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances (voir la liste à la pièce 11 du DAO) ; cette caution devra être valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, toutes les pièces du dossier administratif doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être daté de moins de 03(trois) mois à : compter de la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète au regard des prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **22 Août 2023 à 11 heures, heure locale** par la Commission Interne la Commune de Bayangam de Passation des Marchés de la Commune de Bayangam, dans la salle de la médiathèque du cercle municipal de Bayangam siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires :**

1. absence ou non-conformité de la caution de soumission ;
2. fausse déclaration ou pièce falsifiée;
3. absence ou non-conformité d'une pièce au dossier administratif au-delà de 48 heures ;
4. absence d'un volume ou d'un exemplaire de l'offre
5. omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ou d'un sous détail de prix
6. note technique inférieure à 70%.

B. Critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

Présentation (02 oui)

*présentation de l'offre

Personnel (12 oui)

?personnels d'encadrement de l'entreprise

Expérience (02oui)

?référence de l'entreprise

Matériels (03 oui)

?matériel de chantier à mobiliser

Méthodologie (07 oui)

L'évaluation des offres techniques se fera suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels des qualifications ci-dessus. Toute soumission n'ayant pas obtenu une note de 19/26«OUI» ne verra pas son offre financière examinée.

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire qui aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la moins-disant.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent en gagés par leur offre pendant une durée de 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Bayangam ou appeler le numéro tel+237 675 43 23 25 ; 690 77 53 49

BAYANGAM le 25 Juillet 2023

Le MAIRE

TAMO FOTSO JOSEPH

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

AVIS DE DEMANDE DE COTATION N°004/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYERE 2023/2024 FINANCEMENT : BUDGET DE L'OFFICE –EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

En prélude au lancement de la Campagne Cacaoyère 2023/2024, le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café, Maître d'Ouvrage lance en procédure d'urgence, pour le compte de l'Office National du Cacao et du Café (ONCC), dont le siège est à Douala, une Consultation pour la prestation de services en vue de l'organisation de la cérémonie de lancement de la Campagne Cacaoyère 2023/2024.

2. Consistance des prestations

La prestation de services est telle que décrite dans les spécifications techniques.

3. Cout Prévisionnel

Le Budget prévisionnel à l'issue de l'Etude préalable pour la présente Demande est de **Quarante-neuf millions cinq cent (49.500 000) mille FCFA**.

La réception sera effectuée dans les différents bassins de production (Agences) retenus pour l'occasion.

4. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte aux Sociétés domiciliées au Cameroun.

5. Financement

La prestation objet de la présente Demande de Cotation, sera financée par le budget de l'ONCC exercice 2023, paragraphe « 670 500 : Appui Logistique Tenue de Réunions ».

6. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté et retiré au 9^{ème} étage de l'immeuble siège à Bonanjo porte 9/4, tél : 233-42-59-36, dès publication du présent avis, sur présentation du reçu de versement d'une somme non remboursable de **Cinquante (50 000) mille FCFA**, au compte spécial CAS-ARMP ouvert à la BICEC. Toutefois, il est impératif de consulter préalablement les Services Techniques en charge de l'organisation de cette manifestation pour les modalités pratiques, lesquelles donneront lieu à une Attestation.

7. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou Anglais en (sept) 07 exemplaires dont l'original et (six) 06 copies marqués comme tels, devra parvenir à la cellule des marchés de l'ONCC, sise au siège, porte 9/5, tél : 233 42 10 48, au plus tard le **08 Août 2023 à 13 heures précises** et devra porter obligatoirement la mention suivante :

DEMANDE DE COTATION

N°004/DC/ONCC/CIPM/2023 DU 14 JUILLET 2023 POUR LA PRESTATION DE SERVICES EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA CEREMONIE DE LANCEMENT DE LA CAMPAGNE CACAOYERE 2023/2024

FINANCEMENT : Budget de l'ONCC - Exercice 2023

“ – A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ”.

8. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réception de la prestation, objet de la présente Demande de Cotation est de 15 jours après notification de l'Ordre de Service.

9. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **Neuf cent quatre vingt dix (990 000) mille FCFA** d'une durée de validité de 120 jours à compter de la date de dépôt des offres, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance, agréée par le Ministère des Finances, et dont la liste figure dans la pièce n° 4 du Dossier de Demande de Cotation.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance, agréée par le Ministère des Finances ou le défaut de présentation de l'enveloppe extérieure et entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera à l'immeuble ONCC à Douala, le **08 Août 2023 à 14 heures précises**, par la Commission de Passation des Marchés auprès de l'ONCC siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés sous peine de ne pas être admis en salle, et ayant une parfaite connaissance de l'offre dont il a la charge, à raison d'un représentant au plus par soumissionnaire.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de la présente demande de cotation sont les suivants :

- Absence de Caution de Soumission ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif ci-après, 48h après l'ouverture des Offres:
 - L'original de l'Attestation d'Immatriculation (timbré) ;
 - La copie certifiée conforme du Registre de Commerce ;
 - L'original de l'Attestation de Non redevance (timbré) ;
 - L'original de l'attestation de non-faillite délivrée par le greffe du T.P.I
 - L'original de l'attestation de Soumission à la CNPS ;
 - L'original de la domiciliation bancaire
 - L'original du reçu de versement des frais d'Achat de la D.C.
 - L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;
 - Absence de preuve de l'expérience dans les prestations analogues :

(Procès- Verbal de réception relatif au Marché et ou lettre Commande joints, Marché et ou Lettre - commande certifiés par le service émetteur (1ère et dernière pages)).

13. Attribution

La lettre-commande sera attribuée au soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et évaluée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnées.

15. Renseignements Complémentaires

La dénonciation de tout acte de corruption se fait à travers un appel aux numéros 699 37 07 48 / 673 20 57 25.

DOUALA le 14 Juillet 2023

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DANS LA VALEE DE LA BENOUE(VIVA-BENOUE)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
NO003/AAON/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/ASPM/SPM/2023 DU 14 JUILLET 2023**

**FINANCEMENT
BANQUE MONDIALE (BM) , N/A**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Gouvernement de la République du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financerle Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la vallée de la Bénoué (VIVA-Bénoué), dans la Région du Nord du Cameroun, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du Marché **de travaux de construction des deux (02) bâtiments du CGER (Centre de Gestion de l'Economie Rurale) à Lagdo et à Garoua.**

2. Consistance des prestations

Travaux de construction des deux (02) bâtiments du CGER (Centre de Gestion de l'Economie Rurale)

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

Lot unique.

5. Participation et origine

La procédure sera conduite par mise en concurrence en recourant à un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteurs sollicitant le financement des projets d'investissement (FPI) pour les Travaux, édition de juillet 2016, révisée en novembre 2017, en août 2018 et en novembre 2020 » et ouvert **à tous les soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans le Règlement susvisé.**

6. Financement

Crédit IDA N° 6770 – CM / Projet : N° P 166072 (Catégorie 1 de l'Accord de financement).

7. Consultation du Dossier

Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations complémentaires et prendre connaissance du dossier d'Appel d'offres (DAO) à l'adresse suivante : Monsieur le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE, Sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse. Tél. : (+237) 696 000 694 / 696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndejeanclaud@yahoo.fr et à

dokarimovic@hotmail.com, de **8h 00 mn à 16 h 00 mn**, heure locale du Cameroun (ou de 7h 00 mn à 15 h 00 mn, heure GMT) du lundi au vendredi.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres en français est disponible et peut être acheté par tout Soumissionnaire intéressé en formulant une demande écrite à l'adresse ci-dessous, contre un paiement non remboursable de la somme de **25 000 (Vingt - cinq mille) Francs CFA, XAF** ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, représentant les frais d'acquisition du DAO au « Compte spécial CAS ARMP » ouvert à la BICEC : (Code Banque : **10001**) ; (Code Guichet : **06860**) ; (Numéro de compte : **33598860001**) ; (Clé RIB : **94**). Pour un soumissionnaire éventuel qui fera la demande pour que le Dossier d'Appel d'Offres lui soit envoyé, ce soumissionnaire devra s'acquitter des frais d'acquisition. Le dossier lui sera ensuite adressé par le Coordonnateur du Projet VIVA-BENOUE à l'adresse communiquée par ledit soumissionnaire et, à sa charge, par la poste (Voie aérienne de préférence), ou par voie électronique.

9. Remises des offres

Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard le **17 Août 2023 à 10 h 00 mn, heure locale au Cameroun (ou 09 h 00, heure GMT)**, sous plis fermés et portant la mention :

**« Appel d'Offres National Ouvert
N°003/AAONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/2023 du 14 Juillet 2023, relatif aux
Travaux de construction des deux (02) bâtiments du CGER (Centre de Gestion de l'Economie Rurale) à
Lagdo et à Garoua ».**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **cinq (05) mois calendaires à compter de la date de notification de l'Ordre de service enjoignant l'entreprise de commencer les travaux.**

11. Cautionnement Provisoire

Les offres doivent être accompagnées d'une Garantie d'offre de **deux millions (2.000.000) de francs CFA**, ou l'équivalent dans une monnaie librement convertible, délivrée par une banque ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste est jointe au présent DAO.

12. Recevabilité des Offres

Les soumissions des offres par voie électronique **ne sont pas** autorisées. **Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée.**

13. Ouverture des Plis

Les offres seront ouvertes le **17 Août 2023 à 11 h 00 mn, heure locale (ou 10 h 00 mn, heure GMT)**, par la Commission Spéciale de Passation de Marchés (CSPM) du Projet VIVA-BENOUE en présence des représentants des soumissionnaires à l'adresse ci-dessous indiquée.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont décrits dans la section III du présent Dossier d'Appel d'Offres.

15. Attribution

Après avoir évalué le coût des offres, le Maître de l'Ouvrage détermine l'Offre **la plus avantageuse**. Il s'agit de l'Offre présenté par le soumissionnaire satisfaisant aux critères de qualification et

a) qui est conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et

b) dont la coût évalué est moindre.

16. Durée Validité des Offres

La Période de validité de l'offre sera de **cent dix-neuf (119) jours à compter de la date limite de remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est : Unité de Gestion du Projet, Bureau Annexe de Garoua, sis à la Mission d'Etude pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord (MEADEN) – Garoua / Cameroun, en face des bureaux de la Légion de Gendarmerie, rue secondaire Amadou Banisse. (+237) 696 000 694/696 872 370, Email : vivabenoue237@gmail.com avec copie à ndejeanclaude@yahoo.fr et à [dokarimo](#)

GAROUA le 14 Juillet 2023

Le COORDONNATEUR

MAHAMAT HABIBOU

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N° 01 APPEL D'OFFRES N° 027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03 JUILLET 2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6HA A MBANGA BAKOKO

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies physique et une copie numérique marqués comme tels, devra parvenir, à la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le 11/07/2023 à 12 heures 00, et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 14/06/2023 RELATIF A L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT PAYSAGER DES TROTTOIRS ET DU TERRE PLEIN CENTRAL DU BOULEVARD DE LA LIBERTE « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français et / ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies physique et une copie numérique marqués comme tels, devra parvenir, à la Sous-Direction des Passations des Marchés Publics de la CUD, au plus tard le 09/08/2023 à 12 heures 00, et devra porter la mention suivante : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°026/AONO/CUD/CIPM/2023 DU 14/06/2023 RELATIF A L'ENTRETIEN ET L'AMENAGEMENT PAYSAGER DES TROTTOIRS ET DU TERRE PLEIN CENTRAL DU BOULEVARD DE LA LIBERTE « À N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 11/07/2023 à 13 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.
	Lire plutot L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. Le dépouillement des pièces administratives et des offres technique et financière aura lieu le 09/08/2023 à 13 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans sa salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de Douala 1^{er} à Bonanjo. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

COMMUNE DE YAOUNDE VII

ADDITIF N°03 DU 19/07/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/CAY7/CIPM/2023 DU 26 JUIN 2023 CONSTRUCTION DU CENTRE D'ALPHABETISATION FONCTIONNELLE (CAF) A MINKOAMEYOS

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	Au lieu de ... Critères éliminatoires Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment : - absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ; - absence de la caution de soumission à l'ouverture ; - fausse déclaration ou pièce falsifiée ; - omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ; - note technique inférieure à 70% minimum requise. b. Critères essentiels L'évaluation des offres techniques sera faite sur 44 critères sur la base des critères essentiels ci-dessous : a) Le personnel d'encadrement proposé sur 20 critères ; b) Le matériel à mobiliser sur 10 critères ; c) Les références du soumissionnaire sur 02 critères ; d) La situation financière 02 critères ; e) Les Propositions techniques 04 critères ; f) Les preuves d'acceptation des conditions contractuelles sur 02 critères ; g) La présentation générale de l'offre sur 04 critères.
	Lire plutôt <u>Critères éliminatoires</u> absence ou non-conformité de la caution de soumission à l'ouverture

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2 Autres

Lire plutot

La présente lettre commande est soumis aux textes généraux ci-après : la loi cadre N° 96/12 du 05 août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

1. la loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat ;
2. la loi n°2022/020 du 27 décembre 2022 portant loi des Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2023 ;
3. le Code minier ;
4. les textes régissant les corps de métier ;
5. le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
6. le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;
7. la Circulaire N° 00000006/C/MINFI du 30 décembre 2022, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2023 ;
8. l'Arrêté conjoint N°0162/MINFOR/MINTP/MINMAP du 15 décembre 2020, fixant les modalités d'utilisation du bois d'origine légale dans la commande publique ;
9. les DTU pour les travaux de bâtiment ;
10. les normes en vigueur ;
11. d'autres textes spécifiques au domaine concerné par la lettre commande.

Résiliation de la lettre commande (CCAG Article 74)

La lettre commande peut être résiliée comme le dispose le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 et également dans les conditions stipulées aux articles 74, 75 et 76 du CCAG, notamment dans l'un des cas de :

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **25 juillet 2023 à 15 heures précises**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, dans la salle des Actes de la Mairie.

la caution de soumission est de Deux Cent Quarante Mille (240 000) Francs CFA et d'une durée de validité de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances. La durée de validité de la caution de soumission à compter de la date limite de remise des offres est de 120 jours.

YAOUNDE le 19 Juillet 2023

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

**ADDITIF N°01 AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
 RESTREINT N°027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE
 DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6 HA A MBANGA BAKOKO**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels + une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo sis à la Rue Pasteur N°1049, BP 43 Douala — Cameroun ; Tél : (00 237) 233 421 509 au plus tard le 01/08/2023 à 12H00, heure locale, et devra porter la mention AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6 HA A MBANGA BAKOKO « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels + une (01) copie numérique, devra parvenir à la Direction des services Généraux et du Patrimoine, Sous-Direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, à l'Immeuble SCI Bonanjo sis à la Rue Pasteur N°1049, BP 43 Douala — Cameroun ; Tél : (00 237) 233 421 509 au plus tard le 09/08/2023 à 12H00, heure locale, et devra porter la mention AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°027/AONR/CUD/CIPM/2023 DU 03/07/2023 RELATIF A L'ETUDE APD EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA CITE URBAINE DE 6 HA A MBANGA BAKOKO « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 01/08/2023 2023 à 13H00, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala. L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des offres se fera en deux (02) temps.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le **09/08/2023 2023** à **13H00**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala, dans la salle de réunions sise au sous-sol du Cercle Municipal Multimédia de Douala.

L'ouverture des offres financières aura lieu à une date ultérieure par la Commission de Passation des Marchés et communiqués aux soumissionnaires techniquement qualifiés.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de l'offre peuvent y assister.

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD-OUEST

**OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 013 /ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF 21 JULY 2023 FOR THE
CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE OF SPAN 45ML AT PK 24+800 ON
THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE
NORTH-WEST REGION (PHASE 1) BY EMERGENCY PROCEDURE BY EMERGENCY PROCEDURE**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
57 36 125 02 3300090320 523411

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Governor of the North-West Region; DELEGATED CONTRACTING AUTHORITY, initiates on the behalf of the Republic of Cameroon, an Open National Invitation to tender for the realization of the operation mentioned above:

Purpose of the Tender File : The purpose for this tender is the executions of works for THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTHWEST REGION (PHASE 1) By Emergency Procedure

2. Consistance des prestations

These works comprises of the following descriptions:

S/N Designation

0 Installation

Tm001 Site Installation

Tm002 Bringing And Unfolding Of Equipment

Sub-Total Series 000

100 Clearing And Earthworks

Tm101 Bush Clearing

Tm102 Excavation And Throw Of Trenches

Tm108a Fill With Laterite From Borrow Pit

Sub- Total Series 100**200 Structural Works**

Tm201 Hardcore For Foundation

Tm202 Excavation On Ordinary Land

Tm 203 Fill With Filtering Materials For Abutment Walls

Tm205 Layer Fill Adjacent To The Structure

Tm206 Lean Concrete Dosed At 150kg/M3

Tm 207 Reinforced Concrete Dose At 350kg/M3 For Foundation ,Pillars And Beams Tm 208 Ordinary Formwork

Tm 210 Scarfolding Tm 212 Geotechnical Studies

Tm 213 Stone Masonry Abutment Walls And Intermediary Pier

Sub-Total Serie 200**300 Divers**

Tm301 Maintenance Of Access To The Bridge

Tm301 Deviation And Maintenance Of Circulation

3. Cout Prévisionnel

The previewed cost of the entire works of this Open National Invitation to tender is: **100,000 ,000 fcfa (one hundred million) FCFA** all taxes inced.

4. Allotissement

The works subject to this invitation to tender are presented in ONE lot, following the itinerary described below:

THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTHWEST MBIAME

5. Participation et origine

Participation in this invitation to tender is open to all registered and qualified companies or groups of companies based in the Republic of Cameroon.

6. Financement

The Works on this tender are funded by MINTP Public Investment Budget for 2023.

7. Consultation du Dossier

The tender file can be consulted in the office of the delegated contracting authority, that is at the office of the Governor of the North West Region situated at up station.

8. Acquisition du Dossier

The tender file can be obtained at the secretariat of the office of the delegated contracting authority, precisely in the office of the Governor of the North West Region situated at up station, upon presentation of a payment receipt from the public treasury, which is a nonrefundable purchase fee for the tender file. The amount for the bid acquisition stands at **100 000 (ONE HUNDRED THOUSAND cfa) Francs CFA**. This receipt should be able to identify the buyer as the representative of the bidder, wishing to participate in the consultation.

9. Remises des offres

The bid documents will be presented in three envelopes as illustrated bellow: The Envelope A containing Administrative documents (volume 1); The Envelope B containing Technical documents (Volume 2); The Envelope C containing financial documents (Volume 3). All constituted documents (Envelopes A, B and C), will be put in a big sealed envelope bearing only the title of the Open national invitation to tender. The various documents in each bid will be numbered in the order of the tender file and with separators of different colors other than white.

Each bid, prepared in English or in French in (07) seven copies, that is (01) one original and (06) six copies noted as such, shall be forwarded to the delegated contracting authority, notably to the Governor of the North West Region situated at up station, latest **the 16 August 2023 at 11 noon local time** bearing

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 013/ONIT/GOV/SG/RTB/2023 OF 21 JULY 2023

FOR THE CONSTRUCTION OF A DEFINITIVE REINFORCED CONCRETE BRIDGE OF SPAN 45ml AT PK 24+800 ON THE SECTION OF THE COMMUNAL ROAD MBIAME -LIP-LIMITE NW/OU ,BUI DIVISION IN THE NORTH-WEST REGION(PHASE 1) By Emergency **Procedure To be opened only during bid opening session**

10. Delai de Livraison

The entire period of execution of these Works is **5 (five months) calendar months**. This duration starts as of the date of notification of the service order to start Works.

11. Cautionnement Provisoire

The bids should be accompanied by a temporal bid bond (Bank Tender Guarantee), established as per the indicated Model in this tender file, by a financial institution accredited by the Ministry of Finance, and of an Amount equal to:

Lot Number Amount of the bid Bond in Fcfa (Tender guarantee)

LOT N°1 2,000,000 FCFA

To avoid being rejected, the original copy of the bid bond (Bank tender guarantee) should be produce dating less than 3 (three) months. The temporal bid bond shall automatically be liberated highest 30 (thirty) days upon expiration of the validity of the bids for the unsuccessful bidders.

In case where the bidder is awarded the contract, the temporal bid bond is liberated after the production of the final bond.

12. Recevabilité des Offres

Bids that will be submitted after the date and time mentioned above or those that will not respect the separation model indicated in the different documents in each bid shall not be accepted. To avoid being rejected, the required Administrative documents will be imperatively produced in original or in certified true copies by the issuing service, in conformity with the stipulation of the rules and regulations of this tender. These Administrative documents have a validity period of (03) months. This validity period has to begin after the date of the launching of the tender.

13. Ouverture des Plis

The opening of bids shall take place on the **16 August 2023** at **12 noon** in the conference hall of the Regional internal tender's , by its competent members RTB. The opening of bids will be done at once and in three stages: - Stage 1: Opening of envelope A containing Administrative document (volume 1), - Stage 2: Opening of envelope B containing Technical document (volume 2) - Stage 3: Opening of envelope C containing financial document (volume 3). All the bidders can take part in this opening session or can be represented by one person dully mandated (Even in case of joint-venture) who has a perfect mastery of the tender file.

14. Critères d'évaluation**1- : ELIMINATORY CRITERIA :**

- a) Absence of submission bid bond (tender bank guarantee) ;
- b) Absence after a period of 58 hours following the deposit of bids, of at least one of the administrative documents, excluding that of the submission bid bond;
- c) Non-conformity after a period of 58 hours following the deposit of bids, of at least one Administrative document;
- d) False declaration, falsified or non-authentic document;
- e) Incomplete technical Bid, or the absence of:
 - ? Site Visit report signed by the contractor;
 - ? A works engineer with qualification as required in the tender file ten years (10) of experience in the domain;
 - ? The works engineer not registered in the national order of civil engineer; ? Any of the key workers being a civil servant;
 - ? An environmental expert with less than 02 years' experience in the domain;
 - ? Absence of « the organization, the methodology and planning » rubrics in the technical bid.
- f) Personal Declaration attesting that the bidder has not abandoned any contract within the last three years, and that he does not figure on the list of defaillant enterprises established by MINMAP;
- g) Incomplete financial bid for absence of one of the following documents:
 - ? The tender letter;
 - ? The unit price schedule following the indicated model of prices without value added tax in figures and in words, clearly filled. ;
 - ? The bill of quantities and cost estimates (BOQ);
 - ? The unit price breakdown;
 - ? Omission of a unit price in the schedule of unit prices and the bill of quantities and cost estimates;
- h) Failure to obtain at least seven out of the ten criteria, following the evaluation of the essential technical criteria.

2 : Essential criteria :

The technical bids will be evaluated according to the following ten (10) main criteria: a. Key personnel of the enterprise on three (03) criteria ;

- b. The site equipment to be mobilized on five (05) criteria ;

c. The Enterprise references on two (02) criteria.

15. Attribution

The contract will be awarded to the lowest bidder, fulfilling the required administrative, technical, and financial criteria.

16. Durée Validité des Offres

The bidders will be engaged by their bids during a period of **thirty (30) days** as from the latest date programmed for bids deposit.

17. Renseignements Complémentaires

Additional information in relation to technical details can be obtained at the office of the delegated contracting authority, notably The Governor of the North West Region situated at up station

BAMENDA le 21 Juillet 2023

Le GOUVERNEUR

LELE LAFRIQUE Adolphe

TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023,
RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INCENDIE DANS LE
DEPOT TRADEX A YAOUNDE**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRADEX S.A. lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de fourniture, de pose, de mise en service des équipements du système de sécurité incendie dans le dépôt TRADEX Mvan à Yaoundé, d'essais des matériels et de tous les éléments nécessaires au fonctionnement correct des installations.

2. Consistance des prestations

Les travaux à exécuter comprendront :

La fourniture, la pose et la mise en œuvre des équipements suivants :

- Fourniture et pose d'un réseau d'alimentation de Robinets Incendie Armés (RIA)
- Fourniture et pose de RIA DN 33/12
- Fourniture et pose d'une pompe surpresseur
- Fourniture et pose des Extincteurs y compris pictogrammes de signalisation
- Fourniture et pose de Blocs Autonomes d'Eclairage de Sécurité (BAES)
- Fourniture et pose de Détecteurs autonomes de fumée conventionnels
- Fourniture et pose de Déclencheurs bris de glace manuels
- Fourniture et pose d'un Diffuseur sonore
- Fourniture des plans d'évacuation
- Fourniture et pose des plaques de consignes de sécurité en français et en Anglais
- Fourniture et pose du panneau du point de rassemblement
- Les raccordements et alimentations en énergie
- Le réglage et la mise au point de tous les organes et appareils nécessaires au bon fonctionnement de l'installation complète
- Les vérifications et les essais préalables à la réception,
- La formation à la lutte contre l'incendie et manipulation d'extincteurs.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais, agréés par l'Administration compétente et spécialisés dans le domaine de la sécurité incendie, et jouissant d'une expérience avérée dans le domaine.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de TRADEX S.A. de l'exercice 2023.

5. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX S.A. (CMA), à son immeuble siège sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la CMA** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable **de soixante-cinq mille (65 000) F CFA** dans le compte **N° 06800-33598800001-89**, intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès d'une des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC) suivantes : Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires appréhendent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celle-ci s'inscrivent, TRADEX S.A. organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel **le 25 juillet 2023, à 14 heures, heure locale**, par téléconférence.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

Le rapport de ladite réunion sera transmis à tous ceux qui ont acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis au 1077 Rue Christian TOBIE KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **jeudi le 10 Août 2023 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°014/AONO/TRADEX/CIPM/2023 DU 11 JUILLET 2023,
RELATIF A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE SECURITE INCENDIE DANS LE
DEPOT TRADEX A YAOUNDE
CONFIDENTIEL
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

8. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par TRADEX S.A. pour la réalisation des prestations de chaque lot du présent Appel d'Offres est de **trente (30) jours**.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant **d'un million (1 000 000) Francs CFA**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **jeudi le 10 Août 2023** par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14 heures**, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX S.A sur la base des critères suivants.

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CIPM – TRADEX ;
3. Absence d'un prix unitaire quantifié ;
4. Fausse déclaration ;
5. Substitution ou falsification des pièces administratives ;
6. Délai d'exécution supérieur au délai maximum prescrit ;
7. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux spécifications techniques ; et
8. Non-respect par l'offre technique, d'au moins sept (07) des dix (10) sous-critères des critères essentiels visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques (Mode d'évaluation binaire : Oui/Non)

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**Un sous-critère**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé de l'entreprise sur les cinq derniers exercices dans la réalisation des prestations similaires (**Un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**Cinq sous-critères**) ;
4. Méthodologie & Planning (**Deux sous-critères**) ; et
5. Matériel et équipements (**Un sous-critère**).

13. Attribution

Le Marché objet du présent Appel d'Offres sera attribué au Soumissionnaire présentant l'offre la moins-disante et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits essentiels ou de ceux éliminatoires.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à TRADEX S.A. (courriel : cma@tradex.cm)

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 7 Juillet 2023

Le MAIRE

PALEY Simon

COMMUNE DE YAOUNDE V

ADDITIF N°001/AONO008/CAY5/CIPM/2023 DU 25/06/2023 RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra présenter son Offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tel. Chaque Offre, rédigée en français ou en anglais, devra se présenter en un pli unique (extérieur) contenant trois sous-plis (un pour le volume administratif, un pour le volume technique et un pour le volume financier), qui doivent contenir eux-mêmes chacun deux sous-paquets, soit un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets devront être fermés et scellés. Le pli extérieur doit être fermé, scellé et porter uniquement la mention suivante : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°008/AONO/PU/CAY5/CIPM/2023 DU 29/06/2023 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE L'ECOLE MATERNELLE D'ESSOS II DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE V « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé 5 au plus tard le 27/07/2023 à 13 heures précises. Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances, conformément au modèle joint en annexe, d'un montant de deux cent trente mille (230 000) francs CFA, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des Offres.
	Lire plutot Sous peine de rejet, les Offres devront parvenir au Service des Marchés Publics de la Mairie de Yaoundé V au plus tard le 09/08/2023 à 13 heures précises.

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 27/07/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé 5, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.
	Lire plutot L'ouverture des Offres (plis, sous-plis et sous-paquets) s'effectuera en un (01) temps, le 09/08/2023 à partir de 14 heures précises à la Mairie de Yaoundé V, En présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés.

YAOUNDE le 25 Juillet 2023

Le MAIRE

BALA Augustin

CONSEIL REGIONAL DE L'ADAMAOUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/CR-AD/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS D'ATELIERS D'INDUSTRIE D'HABILLEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS: LYCEE TECHNIQUE DE BANYO (MAYO BANYO), LYCEE TECHNIQUE DE TIGNERE (FARO ET DEO) ET LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDERE (VINA), REGION DE L'ADAMAOUA FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL RÉGIONAL DE TADAMAOUA, EXERCICE 2023

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional de L'Adamaoua, Autorité Contractante, lance en procédure d'urgence, pour le compte du Conseil Régional de l'Adamaoua, un Avis d'Appel d'Offres pour la sélection d'une entreprise en vue de la fourniture des équipements d'ateliers d'industrie d'habillement dans les établissements d'enseignement Technique suivants : Lycée Technique de Banyo (Maya Banyo), Lycée Technique de Tignère (Faro et Déo) et Lycée Technique de Ngaoundéré (Vina), Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

a. Les prestations du présent marché comprennent : la fourniture des équipements d'ateliers d'industrie d'habillement dans les établissements d'enseignement Technique suivants : Lycée Technique de Banyo (Mayo Banyo), Lycée Technique de Tignère (Faro et Déo) et Lycée Technique de Ngaoundéré (Vina), Région de l'Adamaoua.

b. Les équipements à fournir pour chacun des trois établissements comprennent :

1. Machine à coudre à pédale avec de réglage de la longueur des points, réglage de la largeur : Réglage de la tension du fil ; réglage de la pression du pied ; manuel/électrique avec les accessoires avec table support ;
2. Machine à coudre électrique industrielle sur tôle support, moteur 50/60Hz. Vitesse moteur : env 1800trs/mn, vitesse de coursure : 180C s.p.m ;
3. Surfileuse raseuse électrique sur table support ayant une vitesse 5500-6000 coursure par minute et décibel inférieure ou égale à 87 avec 4 rouleaux de fils d'essai ;
4. Machine Pied 3 A traîneau pour boutonnière. Type Industriel (spécialisée pour la fabrication boutonnière des costumes)
5. Tables de travail en bois massif ; dim : 5x2,6x1,2m, épaisseur. 2cm mini ;
6. Tabouret de travail, avec Siege de diamètre 30cm, Pieds en fer de forme tubulaire avec hauteur réglable. Hauteur variante entre 0,6m et 1m. ;
7. Planches de repassage en bois massif, surface de repassage rembourrées avec matière résistant à la chaleur et ayant un pose fer ;
8. Fer à repasser à vapeur, avec vapeur réglable, capacité du réservoir : 140 ml, puissance : 1666 à 2000W ;
9. Ciseaux électriques ayant la capacité de couper un matelas de 10 cm d'épaisseur ;
10. Ciseaux ordinaires de grande capacité entièrement en acier inoxydable ayant un écrou de fixation et deux lames coupantes ;
11. Règles graduées en plastique transparent de longueur : 60cm ;
12. Mannequin de couturière sur trépieds pour permettre de confectionner tous les habilles, le corps recouvert en polyamide, doublé en mousse ; affichage des mensurations ;
13. Rallonge électrique avec fusible de protection, (surge ou son équivalent).

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **cent cinquante millions (150.000 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

4. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique et livrable dans trois zones distinctes (Banyo. Tignère et Ngaoundéré) avec une fiche spécifique de répartition pour chaque établissement.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

6. Financement

Les fournitures objets du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financées par le budget du Conseil Régional de l'Adamaoua pour l'exercice 2023.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Président du Conseil Régional de l'Adamaoua, au Secrétariat Général ou au Service Interne de Gestion Administrative des Marchés dudit Conseil dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, contre présentation d'une quittance de versement dans une agence Afriland First Bank au compte N° 10005 00019 06988741001-31 du Conseil Régional de l'Adamaoua d'une somme non remboursable de **150 000 (cent cinquante mille) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé auprès du Secrétaire Général du Conseil Régional de l'Adamaoua, au plus tard **le 23 Août 2023 à 14 heures** locales. Elles devront porter la mention :

*AVIS D'APPEL D'OFFRES N° 008/AONO/CRAD/CIPM/2023 DU 25 JUILLET 2023 RELATIF A LA FOURNITURE
DES EQUIPEMENTS D'ATELIERS D'INDUSTRIE D'HABILLEMENT DANS LES ETABLISSEMENTS
D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE SUIVANTS: LYCEE TECHNIQUE DE BANYO (MAYO BANYO), LYCEE
TECHNIQUE DE TIGNERE (FARO ET DEO) ET LYCEE TECHNIQUE DE NGAOUNDERE (VINA), REGION DE
L'ADAMAOUA
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
(EN PROCEDURE D'URGENCE) »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par Lot, établie par une Banque de Premier Ordre ou une Compagnie d'Assurance agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans les annexes du DAO. Les montants desdites cautions valable pendant **trente (30) jours** au-delà de la date originale de validité des offres, sont fixés à la somme de **trois millions (3 000 000) Francs CFA**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu **le 23 Août 2023 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du Conseil Régional de l'Adamaoua, dans la salle des actes. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation**1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
 2. La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
 3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans la partie financière ;
 4. La note technique inférieure à 70% de oui.
 5. L'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
 6. La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures.
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Critères essentiels

1. La capacité financière (bilan financier des deux dernières années) Oui/non
2. Le Service après - vente (garantie des matériels et transport) Oui/non
3. Les références de l'Entrepreneur (dans les fournitures similaires).... Oui/non
4. La Description Technique des Matériels Oui/non
5. Preuves de l'acceptation des conditions du marché Oui/non
6. La Présentation générale de l'offre Oui/non
7. Les Garanties sur le matériel proposé Oui/non

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel du présent DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Conseil Régional de l'Adamaoua, Téléphone : (+237) 222 25 26 41 / 691 71 36 47 / 696 14 31 82 / 699 84 78 80.

NGAOUNDERE le 25 Juillet 2023

Le PRÉSIDENT

MOHAMADOU DEWA

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 PORTANT SUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE
ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN A GAROUA POUR L'APPROVISIONNEMENT
EN EAU POTABLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERALE DE LA MEADEN COMMUNIQUE QUE L'APPEL NATIONAL OUVERT N°03/AONO/MEADEN/CIPM/2023 PORTANT SUR LA CONSTRUCTION D'UN FORAGE A ENERGIE ELECTRIQUE A LA DIRECTION GENERALE DE LA MEADEN A GAROUA POUR L'APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE EST DECLARE INFRUCTUEUX POUR ABSENCE DES SOUMISSIONNAIRES

LE PRESENT COMMUNIQUE SERA ENREGISTRE ET PUBLIE PARTOUT OU BESOIN SERA

GAROUA le 20 Juillet 2023

Le MAITRE D'OUVRAGE

ABDOULAYE SERNO

COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

ADDITIF N°1 DEMANDE DE COTATION N°005 /DC/CUD/CIPM /2023 RELATIF À L'ACQUISITION DE MATERIELS POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DE L'HYPER CONVERGENCE INFRASTRUCTURE (HCI) DE LA SALLE SERVEUR

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en (09) exemplaires dont un (01) original ,huit (08) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique , accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 et dépouillées au plus tard le 27 JUILLET 2023 _ à partir de 13 h 00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres. N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou aux numéros CUD de Lutte Anticorruption : 679888026 ; 695298115
	Lire plutot Les offres rédigées en français et/ou en anglais et en (09) exemplaires dont un (01) original ,huit (08) copies marqués comme tels et une (01) copie numérique , accompagnées du modèle de soumission signé, seront déposées contre récépissé à la Direction des Services Généraux et du Patrimoine, Sous-direction de la Passation des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 1.049, Rue Pasteur – 5e étage Immeuble SCI à Bonanjo BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950 et dépouillées au plus tard le 08 AOUT 2023 _ à partir de 13 h 00, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Communauté Urbaine de Douala sise au sous-sol du Cercle Municipal et Multimédia de BONANJO, siégeant en présence des soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une connaissance parfaite des offres. N.B: pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48, ou aux numéros CUD de Lutte Anticorruption : 679888026 ; 695298115

2	Autres
	Au lieu de ... N/A

2	Autres
	Lire plutot Le Maire de la Ville de Douala communique au titre de l'additif n° 1, que la date de dépôt des offres initialement prévue pour le 27 Juillet 2023 est reportée au 08 AOUT 2023 Le reste sans changement. /-

DOUALA le 26 Juillet 2023

Le MAIRE

MBASSA NDINE Roger

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !